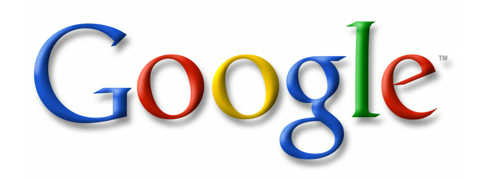



253


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY.

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
DE NANCY,
PENDANT LES ANNÉES 1813, 1814 ET 1815.



A NANCY,
CHEZ C.-J. HISSETTE, IMPRIMEUR
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE.

Août 1817.

PRÉCIS DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE DE NANCY,

PENDANT LES ANNNÉES 1813, 1814 ET 1815.

Les années qui viennent de s'écouler, si fécondes en événemens politiques, dont les résultats ont ouvert de nouveau pour la France les sources du bonheur, en la rendant au Gouvernement légitime, n'ont pas été aussi favorables à la culture des sciences et des lettres, qui demandent des loisirs, la liberté d'esprit et de faciles communications entre toutes les parties de la république des lettres. Après un silence de plusieurs mois pendant la première invasion, les membres de l'Académie s'étaient rassemblés pour se féliciter de l'issue inespérée d'une crise qui conservait à la patrie sa gloire et sa puissance,

alors même qu'elle semblait menacée d'une ruine inévitable ; ils avaient célébré le retour des Princes pacifiques et vertueux, qui nous promettaient le retour d'une longue paix. La compagnie avait recouvré le titre de Société royale, qui rappelle sa véritable origine et les bienfaits de son illustre fondateur. Dans une sécurité profonde, elle avait repris ses utiles travaux, quand de nouveaux malheurs sont venus fondre sur la France. Elle les a vus avec douleur, avec effroi ; mais pénétrée des bontés du Roi, elle a religieusement conservé le titre qui lui avait été rendu et les sentimens qu'il rappelle. Au nom de l'usurpateur, tous les cœurs se sont resserrés, toutes les voix se sont tues *; et pendant que la perfidie triomphante insultait à la fidélité, l'Académie royale déplorait en silence les malheurs de la patrie, opprimée au-dedans par les factieux, menacée au-dehors par l'étranger, et manifestait ainsi son animadversion contre un ordre de choses qui substituait la force à la justice, la puissance des armes à celle des lois, et le despotisme à la liberté.

Fréquemment interrompus, plusieurs fois suspendus, nos travaux ne peuvent être, dans cette

(*) C'est la seule année qu'elle n'ait pas rendu publiquement compte de ses travaux.

période, aussi nombreux et aussi importans que dans des temps de calme; ils fixeront cependant encore, nous osons l'espérer, l'attention du public. Des mémoires, des observations de physique, de médecine, ont servi à éclaircir quelques points de doctrine encore incertains. Des recherches chimiques ont jeté du jour sur la composition de plusieurs substances jusqu'alors peu connues; quelques inventions en mécanique ont procuré à cet art de nouvelles ressources. Plusieurs membres de la Société se sont occupés à enrichir notre littérature de productions étrangères; l'antiquité, l'histoire, la science des lois et la poésie enfin n'ont pas été cultivées sans succès.

L'Académie n'a pas abandonné le projet, que depuis long-temps elle a formé, de consacrer aux illustres Lorrains un monument propre à relever la gloire de cette province. Elle a recueilli des renseignemens importans sur des personnages oubliés par Dom Calmet; et, chaque année, elle ajoute aux éloges historiques assez nombreux que renferment ses archives, l'éloge de quelques-uns de nos compatriotes qui ont droit à l'admiration publique. Elle indique toujours à l'émulation des gens de lettres les éloges de Dom Calmet, de Charles Le Pois, de Claude Gelée, de M.me De Grafigny, de Palissot, qu'elle désire d'ajouter à son recueil; elle les considérera comme

des titres d'admission en faveur de ceux qui obtiendront ses suffrages. A ces noms dignes d'exercer les plumes les plus éloquentes, elle ajoute celui du célèbre et malheureux Gilbert, né dans les Vosges, mort à Paris, à la fin du siècle dernier. Ce jeune poëte, sans fortune, sans autre appui que son courage et son génie, osa attaquer le philosophisme tout puissant, et frapper du fouet de la satire les novateurs, qui, sous le masque de la philosophie, attaquaient les principes les plus respectés parmi les hommes, hâtaient la perte des mœurs, la chute des arts, et préparaient les élémens de nos discordes civiles.

L'Académie a éprouvé, en 1814, une jouissance bien douce dans l'hommage publiquement rendu à son illustre fondateur. Elle n'a pu voir sans attendrissement les compatriotes du philosophe bienfaisant célébrer sur la tombe de ce Prince, avec une pompe digne du lieu où repose sa cendre, des vertus dont les fruits nous étaient réservés. Elle a formé des vœux pour le bonheur d'un peuple qui nous a donné Stanislas, et qui sait honorer sa mémoire. Elle a voulu lui témoigner son estime, en associant à ses travaux l'un de ses guerriers le plus recommandable, également distingué dans les sciences et dans l'art militaire. M. le général Sokolnicki réunissait tous

les titres pour être admis, et il avait encore le mérite de se présenter comme parent de STANISLAS, et de rivaliser avec nous par son attachement à la mémoire de ce prince immortel.

La Société a continué à entretenir avec les gens de lettres et les compagnies savantes des relations dont elle a depuis long-temps éprouvé les avantages, et qui chaque jour augmentent ses richesses. Elle a admis au nombre de ses membres plusieurs savans et plusieurs gens de lettres, propres à entretenir ses utiles communications: M. le baron Percy, membre de l'Institut, ancien chirurgien en chef des armées françaises, aussi célèbre dans son art par ses succès que par ses écrits; M. Boinvillier, grammairien distingué, associé de l'Institut; M. Charles Botta, littérateur italien très-distingué, auteur de l'Histoire de la guerre de l'indépendance de l'Amérique et du poëme *il Camillo*; M. De Pixerécourt, dramatiste connu, auteur de Charles-le-Téméraire, dédié à la ville de Nancy, dont l'Académie a voulu récompenser les sentimens généreux et patriotiques; M. Boujardet, docteur en médecine, laborieux propagateur de la vaccine dans ce département.

A la suite des noms des membres nouveaux,

nous placerons ceux des anciens dont la perte récente nous rappelle de douloureux souvenirs: le vénérable Parmentier, dont les travaux économiques ont été si long-temps et si utilement consacrés au bien de l'humanité; M. Saucerotte, l'honneur de la chirurgie dans notre pays, et l'une de ses lumières à l'époque où il a vécu; le judicieux critique Palissot, vétéran de notre littérature, conservateur du goût, défenseur de la morale, l'un de nos plus illustres compatriotes, et le plus ancien de nos membres; M. Nicolas, ancien professeur de chimie à la Faculté de Nancy, associé de l'Institut, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle et la chimie; M. Jeanroy, docteur-régent de la Faculté de Paris, médecin consultant du Roi, et l'un des praticiens distingués de la capitale. Parmi ses membres résidans, la Société regrette M. le baron Riouff, préfet de ce département, auteur d'un écrit qui a hâté la chute du régime de la terreur et de plusieurs ouvrages inédits; M. Henry, proviseur du Collége de Nancy, enlevé à l'enseignement par l'épidémie qui en 1814 a ravagé notre pays; M. Fachot, bibliothécaire de la ville de Nancy et de l'Académie, bibliographe distingué; M. Mollevaut, député à plusieurs assemblées législatives, doyen des avocats, jurisconsulte

savant, professeur d'Histoire à la faculté des lettres de cette ville, que ses talens et sa piété ont rendu également recommandable.

SCIENCES ET ARTS.

Physique générale et spéciale.

M. Vautrin a exposé dans un Mémoire succinct les principes de physique qui peuvent servir à l'explication des *effets de la gelée sur les végétaux*, et à la détermination des causes nombreuses et variées qui produisent dans l'atmosphère les changemens de température, si souvent nuisibles à la végétation. C'est en appliquant les lois de la propagation du calorique, de la formation des fluides gazeux et de l'évaporation; c'est en rassemblant toutes les causes qui peuvent faire promptement varier la température de l'atmosphère, qu'il explique les gelées d'automne, dont l'évaporation lui paraît la cause la plus efficace. Il rapporte des faits propres à confirmer son opinion. Selon lui, l'évaporation est due à l'influence du soleil, à la force absorbante de l'air, à la vitesse et à la température des vents. Il attribue aussi à la même

cause la congélation produite dans les orages par l'influence de l'électricité. Quant à la cause destructive de la vie dans les végétaux, il la trouve à la fois dans la soustraction rapide du calorique qu'ils éprouvent en quelques circonstances, et dans l'augmentation du volume de l'eau gelée qui brise et désorganise le tissu végétal qui la renferme.

M. l'abbé VAUTRIN a lu, dans la séance de Novembre 1816, un Mémoire dans lequel il a rassemblé quelques faits et des réflexions *sur les pierres atmosphériques*, dont il a cherché à expliquer l'origine. Après avoir rapporté les caractères qui les distinguent de toutes les substances minérales, et qui prouvent assez qu'elles ont une origine différente, il s'attache spécialement aux phénomènes qui annoncent et caractérisent leur chute. Leur éclat lumineux, lorsqu'elles se montrent, leur température élevée lorsqu'elles atteignent la surface de la terre, la rapidité de leur marche, le bruit qu'elles produisent en traversant l'atmosphère, enfin l'obliquité de leur chute, sont les phénomènes que l'auteur décrit et examine successivement; mais c'est sur l'obliquité de leur marche, qu'il fixe particulièrement son attention. Il la constate par des observations recueillies en différens lieux, et par l'exposition de la courbe parcourue par

deux bolides, dont l'un tomba à Villefranche, et dont l'autre fut observé à Fléville, près de Nancy. Cette obliquité sert de base à l'hypothèse qu'il propose; hypothèse qui se rapproche beaucoup de celle de MM. Chladni, Biot et Poisson. M. VAUTRIN suppose que ces masses minérales existent toutes formées dans l'espace céleste avant leur chute, et les considère comme des satellites minuscules que quelque perturbation entraîne dans l'atmosphère terrestre et précipite vers la surface de cette planète, en diminuant la force tangentielle. « Si ces corps se formaient dans » l'atmosphère, dit l'auteur, ils devraient tomber » verticalement, et avec une vitesse moindre que » celle qui leur est propre; il est vrai, ajoute-t-il, » que s'ils étaient lancés par des volcans lunaires, » comme il a plu à quelques savans de le soup- » çonner, ils parcourraient aussi une courbe » qui aboutirait à la surface de la terre. Mais » quelle force pourrait ainsi les soustraire à » l'attraction de la planète à laquelle elles appar- » tiennent, pour les livrer à celle de la nôtre? » En s'abandonnant à l'analogie, seule ressource » dans cette matière, peut-on trouver dans les » volcans de la lune une force supérieure à celle » des volcans de la terre, lorsque cette planète » lui cède autant par sa masse ?.... La force

» explosive de nos volcans se bornant à lancer
» des quartiers de roche à quelques centaines
» de toises, comment attendre que ceux de la
» lune puissent lancer des bolides à plus de 1200
» lieues» ? distance qui serait nécessaire, selon l'auteur, pour que ces projectiles entrassent dans la sphère attractive de la terre. Une semblable force, si elle existait, devrait ruiner de fond en comble le corps contre lequel elle se déploierait. Enfin ces déjections de volcans lunaires, en les supposant lancées à la distance nécessaire pour se soustraire à son attraction, deviendraient des satellites de notre planète. D'après ces raisons, l'auteur, pour expliquer l'origine des aréolithes, préfère de les considérer comme de petits satellites de la terre. L'observation qui nous montre un bien plus grand nombre d'espèces dans les corps de petite masse que dans ceux de grande, et la gradation qui est admise comme loi de la nature, lui semblent favoriser son opinion, qu'il appuie encore en résolvant les objections opposées à l'existence de ces satellites qu'on n'aperçoit jamais que quand ils sont près de toucher la terre. Il prouve que leur masse, pour les rendre visibles, devrait être beaucoup plus grande que celle de tous les bolides connus; qu'en leur accordant une masse suffisante, l'ombre de la terre qui les soustrairait aux rayons

du soleil, les rendrait encore invisibles; et que ceux qui seraient plus éloignés, se trouveraient noyés dans les crépuscules.

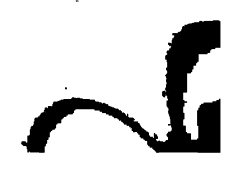
En rendant compte de l'ouvrage de M. Azaïs, intitulé, *Système universel*, M. VAUTRIN, après avoir exposé avec clarté et précision les principes fondamentaux de cette hypothèse, et l'avoir présentée par le côté le plus avantageux, la caractérise ainsi : « Quand l'auteur vous promène dans » l'immensité des cieux, pour vous montrer » l'action combinée des deux puissances anta- » gonistes, qui, selon lui, régissent l'univers, » si vous n'êtes éclairés, du moins vous êtes » éblouis. Mais quand descendant sur la terre, » il prétend, avec les mêmes agens, conso- » lider le globe, applatir ses pôles, gonfler son » équateur, élever les montagnes, déprimer les » vallées, répandre les mers sur la plus grande » partie de sa surface, l'envelopper d'une atmos- » phère gazeuse; la couvrir d'une variété infinie » d'animaux et de végétaux; enfin produire » l'homme, le plus parfait résultat des puissances » conjurées, et trouver la cause de tous les phéno- » mènes physiques, physiologiques et moraux » dans ces deux agens, on se croit alors transporté » dans le pays des chimères.... L'expansion, la » compression, l'affinité, le calorique, l'élec-

» tricité *majeure* et *mineure ;* enfin tous les
» élémens que le nouveau Prométhée fait inter-
» venir pour former, organiser, animer tous les
» corps, ne rendent l'explication que plus inin-
» telligible.... Notre ame, nos idées, n'ont pas
» une origine plus élevée que les êtres maté-
» riels.... Nos idées sont des molécules figurées
» de matière expansible et compressible; l'ame
» en est le réservoir. Un fluide subtil les met
» en mouvement dans le cerveau, et les dirige
» dans les nerfs; ce qui donne le mécanisme de la
» sensibilité ». M. Vautrin, après avoir exposé les conséquences de ce système, qui ferait de l'homme une pure machine, et réduirait toutes nos actions à de simples opérations de mécanique, éloigne de l'auteur toute intention coupable, et le regarde comme dominé par une imagination qui l'entraîne contre son intention. « Il est, dit-il,
» par rapport à son lecteur, ce que serait aux
» gens sensés un bon esprit, dont les opérations
» auraient été troublées par de trop vives impres-
» sions, mais qui laisse par fois un libre empire
» à sa raison. Expose-t-il quelque question de phy-
» sique ou de morale, il en parle convenablement;
» veut-il les expliquer, il retombe dans son délire;
» et ne consultant plus que son imagination, son
» langage n'est qu'un abîme impénétrable à la

» raison ; abîme rendu plus obscur par des termes
» dont le sens est inconnu, et par l'abus des
» figures les plus hardies. »

M. Plongueb a rassemblé dans un *Mémoire sur la crue des eaux de la Moselle et les graviers qu'elle charrie*, un grand nombre d'observations intéressantes pour la topographie de notre pays, propres à éclairer l'administration sur les moyens de s'opposer aux dévastations qu'elles produisent quelquefois, et sur les avantages que l'on peut tirer des débris des Vosges charriés dans son lit, en les employant aux constructions et à la réparation des routes.

« Quand on considère, dit l'auteur, la largeur
» et la profondeur des vallées au fond desquelles
» coulent aujourd'hui nos rivières, on s'aperçoit
» aisément qu'elles ont été creusées peu à peu
» par les eaux courantes, et que si leur lit a
» aujourd'hui quelque stabilité, elles ne le doivent
» qu'au travail d'un grand nombre de siècles. Il
» est certain que la surface de la terre n'avait
» pas autrefois, comme de nos jours, ces grands
» canaux et ces vastes décharges, toujours prêtes
» à recevoir les eaux des pluies et celles des
» sources qui sortent du pied des montagnes.
» Les rivières et les fleuves n'existaient pas, ou
» n'étaient tout au plus que des torrens, dont
» l'eau rassemblée dans les vallons peu profonds



» cherchait une issue pour s'échapper, et s'élevait
» dans ces espèces de lacs, jusqu'à ce que les
» ayant comblés, elle versât par un trop plein
» dans un bassin inférieur, qui lui-même versait
» dans un second, et ainsi de suite, jusqu'à
» la mer.

» Le sol déchiré, dans l'intervalle d'un bassin
» à l'autre, par des courans d'autant plus rapides,
» que le volume des eaux et la pente étaient plus
» considérables, ébaucha un lit qui s'approfondit
» de plus en plus, à mesure qu'il s'éloignait
» du point de départ des eaux; ainsi le sol des
» vallons baissa avec le niveau du lit des fleuves;
» et cet abaissement dut diminuer progressi-
» vement en approchant de la mer, vers laquelle
» se portent les débris des vallons. Les débris
» abandonnés par le cours des eaux, à mesure
» que leur vitesse diminuait, formèrent ces grands
» attérissemens qui obstruent l'embouchure de la
» plupart des fleuves ».

Les observations de M. Plonguer sur le lit de la Moselle depuis sa source, dans une très-grande étendue, servent à confirmer cette théorie générale. Il trouve en effet que sa pente, qui, près de sa source, est de 14 pieds sur 100 toises, n'est, à 8 lieues plus bas, que de 10 pouces 10 lignes, et de 6 pouces seulement au-dessous de Charmes, dans une égale étendue. Parcourant

successivement toutes les parties du bassin où coule cette rivière, il montre les causes qui donnent lieu à ses débordemens fréquens, aux changemens de son lit, et aux attérissemens qu'elle forme souvent au détriment de vastes prairies. Il indique les moyens d'y remédier, et les trouve principalement dans des travaux qui lui donneraient un lit dont les bords, en pente douce, devraient être couverts de gazon, et plantés d'arbres propres à les protéger contre la puissance érosive des eaux. Il rapporte quelques observations sur la forme de la surface des fleuves dans les grandes crues, et termine par des détails utiles sur l'emploi des sables et graviers de la Moselle.

Les recherches, auxquelles M. HALDAT s'est livré, en 1812, dans un Mémoire inédit sur l'application des sciences physiques à l'examen critique du témoignage des hommes, l'ont conduit à l'application de quelques *lois de la propagation du son* sur lesquelles repose la certitude des témoignages auriculaires. L'influence que le vent peut avoir sur cette propagation, a particulièrement fixé son attention. Ayant inutilement cherché dans les ouvrages des physiciens la solution d'une question livrée jusqu'alors aux préventions de la multitude; il a interrogé la

nature par des expériences qui lui ont paru propres à l'éclairer.

La première partie de son Mémoire est consacrée à l'indication des moyens qu'il a employés, et à l'exposition des difficultés que l'on rencontre dans l'exécution de ces expériences. « On peut » rendre, dit-il, les sons égaux en intensité, en » rendant égales les percussions qui les pro- » duisent; mais relativement à la détermination » de l'influence que le vent peut avoir sur le » son, on ne peut en juger directement que par » les différences dans la distance à laquelle il se » propage, et cette détermination offre une mul- » titude de difficultés. D'abord, l'oreille qui doit » juger de cette distance et en poser la limite, » est, comme tous les organes des êtres animés, » sujette à de grandes variations dans sa sensi- » bilité; ce qui en rend l'estimation peu suscep- » tible d'exactitude rigoureuse. Les inégalités du » terrain, sa propriété d'être plus ou moins » sonore dans les diverses parties de son étendue, » les différens obstacles qui arrêtent, transmettent » ou réfléchissent le son, fournissent des causes » d'erreurs aussi nombreuses que difficiles à » éviter ». M. Haldat a depuis prouvé que la méthode qu'il a suivie pour déterminer l'influence du vent sur l'intensité du son,

méthode employée par Hauxbée pour établir les lois universellement adoptées de la propagation dans l'air tranquille, n'est pas plus susceptible d'erreur, que celle qui emploie deux timbres, entre lesquels se place l'observateur pour déterminer l'influence du vent par la comparaison des impressions sur l'ouïe.

Le résultat des expériences de l'auteur, exécutées sur diverses échelles, répétées et variées autant que les circonstances ont pu le permettre, prouve, comme l'a fait M. Delaroche dans un Mémoire publié depuis le sien: 1.° Que le vent exerce une véritable influence sur la propagation du son, et que l'opinion du vulgaire à cet égard est en quelques points conforme à la vérité. 2.° Que la limite de la propagation est resserrée au-dessus du vent, et augmentée au-dessous. 3.° Que cette augmentation ou diminution est proportionnelle à la vitesse du courant aérien. 4.° Que l'augmentation au-dessous du vent, n'est pas exactement proportionnelle à la diminution qui a lieu au-dessus. 5.° Que la limite de la propagation est peu altérée dans la direction transversale au courant aérien; ce qui s'accorde avec les lois de la vitesse du son dans l'air agité par le vent, selon les expériences des académiciens français. 6.° Que la voix d'un adulte qui prononce d'un ton modéré, peut être entendue

par un temps calme, à 75 pas environ; et que cette distance doit être augmentée au-dessous et diminuée au-dessus du vent, à raison de sa rapidité. Les recherches de M. HALDAT sur l'espace sonore, lorsque le son a lieu dans l'air agité par le vent, présentent une ellipse déformée et approchant d'un parallélogramme, dont les angles seraient tronqués et arrondis.

Pour remonter à la cause de ces singuliers phénomènes, l'auteur a comparé l'espace sonore formé dans l'air agité par le son aux ondées produites dans l'eau courante; mais il a trouvé des différences si grandes entre ces phénomènes, que les causes doivent en être absolument différentes: les ondes aériennes dont se compose le son, demeurent fixées dans le même espace, quoique soumises à l'impression du vent, tandis que les ondées liquides entraînées au courant se manifestent loin du lieu où elles ont été produites.

Tableau des Observations météorologiques, faites à Nancy, dans les années 1813, 1814 et 1815, par M. l'Abbé VAUTRIN.







Chimie.

M. Braconnot a lu, le 5 août 1813, de *Nouvelles Recherches analytiques sur les Champignons*, pour servir de complément à celles qu'il a insérées dans les tomes 79 et 80 des Annales de chimie. Elles en confirment les principaux résultats, et ajoutent plusieurs faits nouveaux et intéressans à ceux qu'il a déjà rassemblés sur des substances dont la nature chimique était à peu près inconnue auparavant. Le bolet de noyer, la pezize noire, l'agaric styptique et le nostoc ont fourni la matière de ce Mémoire.

Le bolet de noyer, *boletus juglandis*, que quelques-uns regardent comme alimentaire, et que d'autres tiennent pour vénéneux, laisse par la combustion une quantité considérable de potasse saturée dans la plante par un acide particulier qui a été le sujet de recherches nombreuses, auxquelles s'est livré M. Braconnot, pour en déterminer la nature. Les acides et la chaleur séparent de l'albumine du suc de ce bolet.

L'acétate de plomb y produit un dépôt blanc soluble dans l'acide acétique; l'eau de chaux et de barite, de légers dépôts; le sulfate de fer ne la trouble qu'après quelque temps; le nitrate d'argent

y forme un précipité léger, soluble dans l'acide nitrique. L'infusion de noix de galle le précipite aussi; enfin, il rougit faiblement le tournesol. La substance du bolet de noyer, soumise à la presse, et itérativement lavée, laisse un marc qui, frais, est égal au treizième environ de sa masse. Le suc ainsi obtenu donne par l'ébullition un dépôt albumineux qui noircit l'argent. Évaporé, il laisse un résidu déliquescent qui, lavé à l'alcohol, donne, au moyen de l'évaporation, une très-petite quantité de sucre et d'une matière animalisée, brune, un peu amère, et un peu de matière grasse; enfin, on en tire une substance analogue à l'osmazone; principe déjà entrevu par M. Vauquelin. Le résidu insoluble dans l'alcohol contient un sel à base de potasse, qui a été décomposé par l'acétate de plomb, et séparé pour être examiné. Les liqueurs séparées du dépôt, et privées de leur excès de plomb par l'hydrogène sulfuré, ont donné par l'évaporation, une matière animale qui, purifiée et desséchée avait une cassure vitreuse et l'aspect de la colle forte; elle s'amollit un peu à l'air humide, a une saveur assez agréable, et semblable à celle des champignons. Cette matière donne par la distillation les mêmes produits que les substances animales, et du jaune amer par l'acide nitrique.

Le dépôt acidifère, obtenu par l'acétate de

plomb, décomposé par l'acide sulfurique et saisi par l'ammoniaque, a fourni un sel végétal cristallisé et purifié, lequel, décomposé de nouveau par l'acétate de plomb et l'acide sulfurique, a donné un acide pur, d'une saveur très-franche, mais incristallisable et déliquescent, qui forme par l'acétate de plomb un précipité blanc, soluble dans l'acide acétique : il n'altère le nitrate d'argent qu'au moyen de doubles décompositions opérées par ses combinaisons salines; et combiné à la potasse et à la soude, il donne des sels incristallisables, mais solubles dans l'alcohol. Il produit avec l'ammoniaque un sel acide en gros cristaux hexaèdres, dont quelques-uns avaient des sommets obtus et solubles dans deux parties d'eau à 15° + 0 R.; avec la chaux, cet acide donne un sel peu soluble, inaltérable à l'air, cristallisable, d'une saveur assez faible, et qui exige 80 parties d'eau à 18° + 0 R. Il produit aussi des sels cristallisables avec la barite, la magnésie et l'oxide de zinc; ce dernier cristallise en parallélipipède. Ces faits ont déterminé M. Braconnot à considérer la substance qui par sa combinaison donne naissance à ces divers produits, comme un acide nouveau qu'il avait déjà entrevu; et qui se trouvant assez généralement dans les champignons, pouvait être nommé acide fungique : cet acide est uni à la potasse du bolet de noyer, et fait une portion assez

considérable de sa masse. Le marc du bolet examiné a fourni encore d'autres produits qui se trouvent rassemblés dans le tableau suivant :

Eau de végétation...........	118gr., 30.
Fungine coriace.............	95, 68.
Matière animalisée peu connue, insoluble dans l'alcohol.........	18, 00.
Matière animale analogue à l'osmazone, soluble dans l'alcohol...	12, 00.
Albumine..................	7, 00.
Fungate de potasse...........	6, 00.
Adipocire..................	1, 00.
Matière huileuse.............	1, 12.
Sucre.....................	0, 50.
Phosphate de potasse, très-petite quantité.	

La pezize noire, *peziza nigra*. Cette espèce de champignon brun qui croît sur les chênes, peu de temps après qu'ils ont été abattus, soumise aux mêmes procédés d'analyse que le bolet de noyer, a offert, comme lui, une matière animalisée, du sucre, un acide que M. Braconnot croît identique avec celui qu'il a nommé fungique ; une matière grasse qui a la propriété particulière de donner une couleur pourpre avec la potasse ; enfin, une grande quantité d'une substance gommeuse analogue à la gomme de Bassora, dont M. Vauquelin a fait connaître la nature. Tous

ces produits et leurs proportions se trouvent dans le tableau suivant :

Eau........................	176gr., 00.
Gomme de Bassora..........	18, 40.
Acide fungique, en partie libre........................	8, 00.
Gomme pure..............	3, 60.
Matière peu animalisée, soluble dans l'alcohol................	0, 40.
Matière grasse, qui se colore en pourpre par la potasse..........	0, 40.
Potasse et chaux, petite quantité.	

Agaric styptique, *agaricus stypticus*. Cette espèce commune dans nos bois, où elle croît en groupe sur les souches des arbres, a offert dans ses composans une substance huileuse unie à une matière résineuse, que M. Braconnot a isolée par l'alcohol, et à laquelle il a uni le principe âcre et fugace qui distingue ce champignon. Il a aussi trouvé un acide qui paraît faire la base des champignons; c'est une substance fongueuse et cartilagineuse, unie à une substance gélatineuse. Tous ces produits s'offrent dans le tableau suivant ;

Matière fongueuse cartilagineuse.	16gr.,7.
Résine.................... Matière adipo-résineuse.......	1, 8.
Substance gélatineuse inconnue..	1, 5.
Acide combustible indéterminé, uni à la potasse................	0, 0.
Principe âcre fugace inconnu.	

Nostoc commun, *tremella nostoc*. Cette substance qui, dans le règne végétal, semble jouer le rôle que remplissent, dans le règne animal, le rotifère et le tardigrade, n'a qu'une odeur fade et une saveur analogue. Elle fait cependant repasser au bleu le papier de tournesol rougi. Desséchée et soumise à la distillation, elle a donné une huile brune épaisse, un liquide jaunâtre légèrement alcalin, qui fait effervescence avec les acides, et composé de carbonate et d'acétate d'ammoniaque. Le résidu charbonneux, inciné et lavé, s'est trouvé composé de carbonate et de phosphate de chaux. La lessive des cendres contient des muriates et sulfates de potasse, et quelques traces de sous-carbonate de potasse.

Deux cents grammes de cette substance fraîche n'en donnent que 15 de matière solide après la dessication, de laquelle on tire un peu de matière grasse unie, à ce qu'il paraît, au principe colorant

du végétal; de plus, une grande quantité d'une substance gélatineuse analogue à la gomme de Bassora, et un mucus qui n'éprouve aucun changement par le sublimé corrosif. Il précipite par la dissolution de plomb, de fer, de cuivre, d'étain et par le sulfate d'alumine, quand on y ajoute un peu de potasse, et donne à la distillation les produits des substances animales; ce qui semble le rapprocher de la matière séminale. Ces produits sont réunis dans le tableau suivant:

Eau....................	185gr., 0.
Matière analogue à la gomme de Bassora..................	13, 8.
Espèce de mucus.............	1, 2.

Matière grasse, phosphate de chaux, carbonate de chaux, muriate de potasse, sulfate de potasse; petites quantités.

M. Braconnot, ayant voulu employer l'*absinthe* unie aux astringens dans le traitement des fièvres intermittentes, a désiré d'en connaître les propriétés chimiques. Six cents grammes de cette plante, soumis à la distillation avec l'eau, ont donné 9 décagrammes d'huile volatile d'un vert foncé. La même quantité, pilée avec l'eau, exprimée à la presse, puis épuisée par l'eau bouillante, a laissé un marc composé de fibres

ligneuses qui, desséché, pesait 68 grammes. Les liqueurs réunies ont donné, par l'élévation de température, une matière animale coagulable verte. Lavée et desséchée, elle pesait 10 grammes et demi, desquels on a tiré par l'acohol 3 grains d'une substance ayant la consistance de la graisse, peu différente du principe vert des végétaux. Le résidu de la matière coagulée, épuisée par l'alcohol, a donné à la distillation du carbonate d'ammoniaque et un charbon animal.

La liqueur filtrée qui contenait les principes solubles, avait une couleur rougeâtre, altérait un peu le papier réactif, et a laissé déposer un sédiment, qui, desséché et lavé, pesait 2 grammes. Il était doux au toucher, comme une fécule. L'acide muriatique lui a enlevé un sel calcaire, formant la moitié de son poids. La portion insoluble dans l'acide donnait en brûlant une odeur empyreumatique, et a fourni du jaune amer par l'acide nitrique; caractère qui le rapproche des matières animales.

L'évaporation continuée à une douce chaleur a fourni un extrait du poids de 35 grammes, peu soluble dans l'alcohol, qui cependant par des ébullitions réitérées, a donné du nitrate de potasse équivalent à 2 grammes, pour la totalité de l'extrait obtenu. Le résidu s'est dissout dans l'eau, et a laissé une matière résiniforme, molle, brune,

du poids d'un gramme 4 décigrammes, très-amer, soluble dans l'eau, et susceptible d'être précipité par le tanin, l'acétate de barite, le nitrate de plomb, le sulfate de fer, et non par l'ammoniaque. Epuisé par des lavages réitérés et l'ébullition, le résidu avait l'apparence de résine, mais insoluble dans l'alcohol, soluble dans les alcalis. Cette matière n'a pas rougi le tournesol, quoiqu'il le fût par la teinture alcoholique; elle a donné de l'acide oxalique, du jaune amer par l'acide nitrique, et de l'ammoniaque à la distillation; ce qui le rapproche des substances résiniformes trouvées dans le quinquina par M. Vauquelin.

Le résidu qui avait résisté à l'alcohol, a donné une matière extractiforme, un résidu salin composé de nitrate de potasse, et une substance brune, assez semblable à la colle forte; elle a été précipitée par le tanin, le nitrate de plomb, le nitrate de barite, l'eau de barite et de chaux. Cette matière animalisée, peu sapide, est estimée égale à 8 grammes. Elle brûle en se boursoufflant, et a laissé une cendre alcaline, qui était neutralisée dans la plante par un acide que M. Braconnot a séparé, et qu'il regarde comme distinct des autres végétaux; il lui donne, jusqu'à ce qu'il soit mieux connu, le nom d'acide Absinthique. Il estime à 5 grains et demi le sel à base de potasse, formé par la combinaison de cet acide dans l'absinthe.

Le tableau suivant offre le résultat de toutes ces recherches, dont nous ne pouvons donner qu'un extrait rapide.

1. Eau.....................	487gr., 7.
2. Fibre ligneuse............	65, 0.
3. Huile volatile verte........	0, 9.
4. Matière résiniforme verte, commune aux végétaux...	3, 0.
5. Albumine................	7, 5.
6. Fécule particulière........	1, 0.
7. Nitrate de potasse.........	2, 0.
8. Matière résiniforme, très-amère................	1, 4.
9. Matière animalisée, peu sapide.................	8, 0.
10. Matière animalisée, très-amère................	18, 0.
11. Absinthate de potasse......	5, 5.
12. Sulfate et muriate de potasse................	0, 0.
TOTAL............	600, 0.

Le 9 février 1815, M. BRACONNOT a com-

muniqué à la Société le résultat de ses *expériences sur les corps gras*. Frappé des différences que présentent, relativement à leur consistance, les différentes espèces de graisses, dont les unes, comme le suif, sont solides et cassantes, tandis que d'autres, telles que l'huile, l'axonge, sont fluides ou molles; il lui a semblé que leur consistance pouvait dépendre de la combinaison, en diverse proportion, de l'espèce la plus fluide avec la plus solide. Mais, pour s'en assurer, il était nécessaire de les séparer. Ayant inutilement cherché dans les agens chimiques quelque moyen propre à opérer cette séparation, il en trouva un aussi simple qu'efficace dans l'attraction capillaire que le papier brouillard exerce sur les huiles, et parvint ainsi à isoler les deux substances dont se trouvent composés les corps gras. Il donne le nom de suif à la partie solidifiable, et celle d'huile à la portion qui demeure constamment fluide. Le tableau suivant offre le rapport des proportions de ces deux substances dans un grand nombre d'espèces différentes de substances grasses.

	huile.	suif.
Beurre fondu des Vosges,		
en été, ...	60....40.	
en hiver, ...	35....65.	
Axonge de porc...........	62....38.	
Moëlle de bœuf...........	24....76.	
Moëlle de mouton.........	74....26.	
Graisse d'oie...............	68....32.	
Graisse de canard.........	72....28.	
Graisse de dindon.........	74....26.	
Huile d'olive..............	72....28.	
Huile d'amande...........	76....24.	
Huile de colza.............	54....46.	

D'après ces résultats, M. Braconnot estime que le suif n'existe jamais à l'état de pureté dans les animaux ; que le plus ferme qu'on puisse se procurer, contient encore une certaine quantité d'huile ; et que lorsqu'il en est privé, il se rapproche singulièrement de la cire, qu'il peut même remplacer dans son application sur les bois. Ces recherches sur le double principe des corps gras sont suivies de l'exposition de l'action chimique de divers réactifs sur le suif.

L'acide sulfurique versé sur celui de mouton fondu s'y combine, et donne un produit auquel l'eau bouillante enlève l'acide. Lavée avec soin, la graisse se trouve transformée en une petite quantité d'huile, et en une substance très-analogue

à la cire; elle est blanche, sonore, fragile, dure, sèche, susceptible de se pulvériser, et assez semblable à la cire de la Louisiane; mais elle est moins fusible, s'unit avec la plus grande facilité aux alcalis et à l'alcohol chaud; ce qui la rapproche de l'adipocire des cadavres.

Le suif de bœuf, traité avec six parties d'acide nitrique concentré, en éprouve lentement l'action, donne peu d'azote, d'acide carbonique, et laisse au fond de la cornue une matière, qui, fondue plusieurs fois dans l'eau bouillante, et privée de l'huile brune qu'elle contenait, au moyen du papier gris et de la presse, donne une substance d'un blanc de neige, d'un aspect nacré et en forme d'aiguille, semblable au blanc de baleine. Elle est soluble dans l'éther et l'essence de térébenthine, inaltérable par les acides, susceptible de se distiller sans altération, fusible à $54^{\circ}\frac{1}{2} + 0$ R, et se montre comme une espèce particulière d'adipocire. Les eaux de lavage laissent déposer une matière blanche, regardée par M. Vogel comme de l'acide muqueux, mais qui est, aux yeux de M. Braconnot, un acide particulier, caractérisé en effet par les produits qu'il donne avec diverses substances, et qui se rapproche de l'acide pyrosébacique de M. Thenard. Lorsque l'acide nitrique est affaibli, le suif donne, comme il le fait avec

tous les acides une matière sébacocireuse, susceptible de se combiner avec les alcalis.

L'action de l'acide muriatique sur le suif est peu marquée, et ne donne que peu d'adipocire.

L'action des alcalis sur le suif a offert à M. Braconnot beaucoup de ressemblance avec celle des acides sur la même substance. Il s'est de même transformé en une substance analogue à la cire et en huile très-soluble dans l'alcohol. La matière nacrée, décrite par M. Chevreuil, n'a pas été observée dans le savon de suif dissous dans une grande quantité d'eau. L'huile soluble dans l'alcohol l'est aussi dans l'éther; elle se combine immédiatement aux alcalis avec lesquels elle forme un mucilage. La matière adipocireuse ressemble beaucoup à celle produite par les acides; elle est cependant plus onctueuse.

Le blanc de baleine, examiné comparativement au suif, a paru moins facile à purifier, et n'a pas éprouvé les mêmes altérations par l'acide sulfurique. L'analyse que l'auteur a faite du savon de Marseille, qu'il a trouvé composé d'eau, d'adipocire, d'huile soluble dans l'alcohol et de soude, lui a prouvé que sa purification consiste principalement dans la transformation qu'éprouvent tous ces corps gras par les acides et les alcalis. Il pense que lorsqu'on fait agir un acide ou un

alcali sur le suif, « les trois principes qui le
» constituent, l'hydrogène, l'oxigène et le car-
» bone qui étaient en équilibre, se séparent et se
» combinent dans un nouvel ordre, pour donner
» naissance à l'adipocire et à l'huile soluble dans
» l'alcohol, matériaux indispensables à la forma-
» tion d'un savon de bonne qualité ». D'après quoi, les huiles qui ne contiennent pas de suif, ne pouvant donner d'adipocire, ne produisent que des savons mous; on les rend propres à en former de solides, en y ajoutant ce principe.

La rancidité des graisses, dont la cause a été jusqu'ici attribuée à la fixation de l'oxigène, a paru à M. Braconnot dépendre de changemens analogues à ceux produits par les acides et les alcalis. Il a trouvé dans du suif rance de l'acide acétique, et un autre acide, dont la quantité était trop petite pour pouvoir en déterminer les propriétés. Le suif dans cet état est plus soluble dans l'alcohol, et se purifie avec une extrême facilité; ce qui peut offrir une ressource à l'art du savonnier.

M. Braconnot, dont le zèle pour les recherches chimiques sur les végétaux est infatigable, a présenté à l'Académie, qui a si souvent applaudi à ses succès, le résultat d'un travail très-étendu entrepris pour *déterminer si l'extractif doit être compté au nombre des produits immédiats des végétaux.*

Il est assez surprenant, dit notre Collègue, qu'à l'époque où la chimie végétale était encore trop peu avancée, pour avoir donné à tous les objets une attention suffisante, on se soit empressé de créer un être auquel on a accordé des propriétés distinctes, et que l'on prétend rencontrer chez tous les végétaux, quoiqu'on n'ait pu réussir à le bien caractériser. Cependant, plus les efforts se sont multipliés, plus on a accordé à l'arbitraire, et plus on s'est égaré. Surpris de trouver réunies, sous la même dénomination, des substances de nature très-différente, regardées comme identiques, et désignées sous le nom d'extractif, il a cherché à apprécier par l'expérience les faits qui servent de base à la théorie de cette substance.

Fourcroy, qui a si puissamment contribué aux progrès de la science, tant par sa méthode lumineuse que par ses propres découvertes, est un de ceux qui a le plus accordé à l'extractif, et qui lui a donné le plus d'importance. Ce savant pensait que l'oxidabilité était son caractère principal, et croyait le trouver particulièrement dans la substance que déposent les décoctions de quinquina, substance nommée aussi résine de quinquina par les pharmaciens. Schrader et d'autres chimistes, partagèrent l'opinion de Fourcroy, et s'imaginèrent que l'extractif passait au maximum

d'oxidation, comme le fait une substance métallique très-avide d'oxigène. M. Braconnot montre que les dépôts qui se forment pendant l'évaporation des sucs et des décoctions végétales, proviennent de causes très-variées, dont la pricipale est la précipitation d'un sel calcaire, peu soluble, qu'il fait connaître, et qu'il trouve abondamment dans les végétaux. Les extraits, comme les autres matières végétales, éprouvent, selon l'auteur, des changemens qui produisent de nouvelles combinaisons; mais au lieu d'attribuer ces changemens à la fixion de l'oxigène, il regarde comme bien plus probable d'en trouver la cause, ainsi que le pensent MM. Théodore de Saussure et Bertholet, dans une réaction des élémens de la substance végétale, qui donne lieu à une production d'eau et d'acide carbonique, dont la quantité diminue le poids de la substance, et augmente la proportion du carbone.

MM. Bouillon-Lagrange et Thomson ont pensé que l'extractif existait particulièrement dans le séné, parce que son infusion présentait, avec les réactifs, quelques-uns des caractères attribués à ce principe. M. Braconnot prouve qu'il n'y existe pas plus que dans les autres végétaux. On a aussi supposé l'extractif dans la sève des arbres; mais M. Vauquelin, dont l'autorité est d'un si grand poids, déclare formellement que l'extrait

de la sève du bouleau est une matière colorante, qui d'ailleurs n'est pas identique dans ces sucs, puisque celle de la sève du marronnier n'est pas soluble dans l'alcohol; tandis que l'extrait de la sève du charme et du hêtre s'y dissout à l'aide de la chaleur. M. Braconnot observe en outre que plusieurs analyses dans lesquelles on reconnaît l'extrait, ne sont pas exemptes d'inexactitudes. M. Herbstadt a prétendu rencontrer l'extractif presque pur dans l'infusion de safran, tandis que MM. Bouillon-Lagrange et Vogel n'ont vu dans ce prétendu extractif qu'un composé de gomme et d'un principe auquel ils ont donné le nom de polychroïte. Le célèbre Dawy a trouvé dans le cachou une matière colorante, qu'il regarde comme l'extractif: elle ne rougit pas les couleurs bleues végétales, n'est pas précipitée par le tanin, et donne de l'acide acétique à la distillation. Mais outre que cette substance ne se rencontre pas dans les végétaux herbacés, elle ne jouit pas même des propriétés les plus saillantes, attribuées à l'extractif; ne produisant aucun changement dans les dissolutions des terres alcalines, et troublant à peine celle de nitrate d'alumine et de muriate d'étain.

M. Herbstadt a donné le nom de principe savonneux à une substance également soluble dans l'eau et l'alcohol, qu'il a tirée de plusieurs

plantes, telles que la saponaire, la gentiane, la rhubarbe. Enfin, le savant Berzelius, tout en reconnaissant le vague de l'idée attachée au mot extractif, paraît à notre Collègue en avoir singulièrement abusé, en l'appliquant à une substance tirée du lichen d'Islande préalablement épuisé par l'eau, et traité ensuite par la solution aqueuse de carbonate de potasse, l'alcohol et l'acide acétique. Ce prétendu extractif qui, selon M. Berzelius, est élastique comme le kaoutschouck, ressemble au gluten; il est sans amertume dans l'eau, l'alcohol et la solution peu chargée d'alcali. Enfin, il n'a pas d'odeur animale quand on l'expose à une température élevée. M. Braconnot ne conçoit pas comment ce célèbre chimiste Suédois a pu donner le nom d'extractif à une substance si différente de toutes celles auxquelles la même dénomination a été imposée, et pense qu'on lui ait fait jouer en chimie le même rôle qu'ont long temps joué le nectaire, en botanique, et le schorl, en minéralogie: tant il est vrai, ajoute-t-il, que l'esprit humain, comme le dit Bacon, est semblable à un miroir inégal qui change l'image des objets par la propre irrégularité de sa forme. Considérant les extraits sous un nouveau point de vue, il a reconnu que la plupart contenaient des matières animalisées, assez variables dans leurs proportions, et qui ont été le plus souvent confondues

avec l'extractif. Pour répandre plus de clarté sur la nature des extraits en général, et en donner une idée plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'ici, il les a classés d'après la matière azotée qu'ils contiennent. Il n'adopte pas la distribution des extraits faite par Rouelle, quoique très-vantée, parce qu'elle ne peut introduire que des erreurs sous le point de vue chimique. D'ailleurs, à cette époque déjà reculée, les plus habiles ne pouvaient se former une idée nette de ces matières, qu'on regardait plutôt comme des préparations pharmaceutiques que comme des produits chimiques des végétaux. Il divise les extraits en cinq genres.

PREMIER GENRE. *Extraits azotés, peu amers.*

Caractères. Ils ont une saveur légèrement amère ; ils contiennent un ou deux principes animalisés que le tanin précipite abondamment ; ils donnent à la distillation un produit ammoniacal.

Espèces. Extraits de bourrache, de buglosse, de cochléaria, de cresson, de séné, de saponaire, de ciguë, d'aconit, de jusquiame, de stramonium, de belladone, de nicotiane, d'ellébore noir, de rhus radicans, de douce-amère, de chicorée, de valériane, d'armoise, de laitue, de chamædris, de chamæpitys, de chardon bénit, etc.

SECOND GENRE. *Extraits azotés, très-amers.*

Caractères. Ils fournissent deux principes animalisés, dont l'un est extrêmement amer et soluble dans l'alcohol; ils sont abondamment précipités par le tanin, et donnent à la distillation un produit ammoniacal.

Espèces. Extraits de concombre sauvage, de trèfle d'eau, de fumeterre, de noix vomique, etc.

TROISIÈME GENRE. *Extraits hydro-azotés, très-amers.*

Caractères. Exposés au feu, ils brûlent avec une flamme vive, et fournissent une quantité d'hydrogène excédente à la formation de l'eau; ils sont abondamment précipités par le tanin, et contiennent un principe résiniforme, azoté, souvent associé à d'autres substances animales.

Espèces. Extraits d'opium, d'aloës, de coloquinte, d'absinthe, de gratiole, de quinquina de S.t-Domingue, de chausse-trappe, de laitue vireuse, de pavot, de chélidoine, etc.

QUATRIÈME GENRE. *Extraits oxigénés.*

Caractères. Ils ont une saveur sucrée, par fois acide ou astringente; ils ne contiennent pas sensiblement d'azote, produisent peu ou point de changement avec le tanin, donnent à la distillation un produit acide considérable, qui décèle une quantité notable d'oxigène, ordinairement dans

la proportion de l'hydrogène ou du carbone : on pourrait aussi appeler ces extraits muqueux ; car la plupart contiennent de la gomme.

Espèces. Extraits de réglisse, d'anis, d'oignon de scille, de calangula, de polypode, de fougère, de safran, de rhubarbe, de cachou, de casse, de pulpe de tamarin, de suc d'hypociste, de sureau, de groseille, etc.

CINQUIÈME GENRE. *Extraits oxigénés, très-amers.*

Caractères. Ils sont d'une amertume très-prononcée, due à un principe particulier, associé à une matière gommeuse ; ils ne produisent pas de changement avec le tanin, et donnent à la distillation un produit acide assez considérable, qui ne contient pas d'ammoniaque.

Espèces. Extraits de gentiane, de petite centaurée, de quassia amer, etc.

De ces recherches nombreuses et importantes M. BRACONNOT a conclu contre l'existence de l'extractif, comme principe distinct et immédiat des végétaux :

1.° Qu'on n'avait que des notions imparfaites sur la nature des extraits, pour ne pas les avoir examinés avec exactitude.

2.° Qu'une grande partie de ces produits végétaux pharmaceutiques, et sans doute un grand nombre de plantes herbacées, paraissent contenir

deux ou trois principes animalisés, le plus souvent confondus sans examen avec ce que l'on nomme extractif.

3.° Que l'un des deux principes animalisés qu'on rencontre le plus fréquemment dans les végétaux, a une saveur plus ou moins prononcée, et paraît posséder la vertu médicamenteuse dominante de la plante dont il provient; qu'il est soluble dans l'eau et dans l'alcohol, et n'est pas sensiblement affecté par la plupart des réactifs, lorsqu'il est dans son état de pureté, si ce n'est par le tanin et par le chlore qui le précipitent. Qu'il est aussi précipité par le sulfate de fer qui lui communique une couleur beaucoup plus foncée; tandis que l'autre principe fade, insoluble dans l'alcohol, mais soluble dans l'eau, est précipité abondamment par diverses dissolutions métalliques, par les terres alcalines et par le tanin. Qu'on trouve ces deux principes associés dans l'extrait de concombre sauvage, de cochléaria, de saponaire, d'opium, d'absinthe, de belladone, de trèfle d'eau, de noix vomique, de séné, et probablement dans une foule de végétaux.

4.° Qu'un petit nombre des extraits contient un principe amer non azoté, qui n'est affecté par aucun réactif, excepté par le chlore qui le précipite; que ce principe trouvé d'abord par Thomson, dans le *quassia amara*, se rencontre

aussi dans la gentiane, la petite centaurée, où il est associé à une matière gommeuse qui précipite plusieurs dissolutions métalliques.

5.° Qu'il paraît exister, dans un grand nombre de plantes herbacées, un acide végétal qui n'est pas toujours parfaitement identique ; mais qu'on peut considérer, dans ses différences légères, comme variété de l'acide des pommes, avec lequel il a beaucoup de ressemblance. Qu'il se trouve naturellement uni à la potasse, pour former avec elle un sel déliquescent insoluble dans l'alcohol, et avec la chaux, un sel peu soluble, qui le plus ordinairement donne naissance aux dépôts observés pendant l'évaporation des sucs végétaux employés à la préparation des extraits. M. Braconnot a observé ce sel uni avec la potasse ou la chaux dans la bourrache, le concombre sauvage, le cochléaria, la gentiane, la saponaire, le séné, la coloquinte.

6.° Qu'il n'existe pas de principe extractif, tel qu'on l'a décrit jusqu'à présent, et que tout ce qu'on a dit sur ce protée n'a servi qu'à retarder les progrés de la chimie végétale, en n'offrant que des illusions ou des hypothèses insoutenables.

M. Mathieu de Dombasle a rassemblé dans un Mémoire adressé à la Société le résultat de ses *recherches sur les plantes, dont la culture*

promet le plus d'avantage pour l'extraction de la potasse. L'expérience lui ayant prouvé que la betterave est une de celles qui la fournissent le plus abondamment, il avait, antérieurement à l'époque où le Gouvernement donna l'impulsion à la culture de cette plante pour l'extraction du sucre, formé le plan d'un établissement où il se proposait de la traiter sous le double but de l'extraction du sucre et de la préparation de la potasse, espérant tirer l'un de ces produits des feuilles, et l'autre des racines de la plante. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la même culture ne pouvait donner l'un et l'autre à la fois; car la soustraction réitérée des feuilles, qui est nécessaire pour obtenir la potasse, enlève en grande partie à la racine ses dispositions à produire le sucre. L'extraction du sucre que notre Collègue a faite en grand et avec beaucoup de succès, ayant fixé toute son attention, il a cru cependant qu'il ne serait pas inutile de faire connaître des observations qui peuvent ouvrir une carrière nouvelle à l'industrie nationale dans la culture des plantes les plus propres à fournir la potasse.

Parmi le grand nombre de celles qu'il a examinées, quinze lui ont paru sur-tout mériter une attention particulière, par la quantité qu'elles en fournissent. Le tableau suivant donne le moyen

de les comparer entr'elles, relativement à leur richesse.

NOMS des PLANTES.	POIDS DES CENDRES par 100 kilog. de plantes sèches.		POIDS du SALIN.		DEGRÉS d'alcalinité.
	kilog.	hectog.	kilog.	hectog.	
Grand-Raifort...	10	».	2	3.	11.
Grand-Trèfle....	15	».	2	2.	63.
Paille de Navette.	6	2.	1	3.	59.
Tiges de Pois....	8	1.	»	8.	63.
Grande-Chicorée.	5	7.	1	9.	60.
Betterave.......	10	4.	5	1.	62.
Epinard........	11	6.	6	2.	64.
Arroche........	13	».	4	5.	59.
Rhubarbe.......	10	5.	4	9.	59.
Pivoine.........	12	5.	3	».	46.
Topinambour....	6	4.	1	9.	44.
Tournesol.......	6	2.	1	8.	44.
Absinthe........	10	3.	2	4.	51.
Fumeterre......	9	8.	1	5.	54.
Potasse d'Amérique, essayée pour terme de comparaison..................					53.
Salin provenant des cendres de chêne. .					41.
Cendres gravelées de la lie de vin.....					24.
Cendres entières de betterave.........					30.

D'après quoi, l'épinard, la betterave, l'arroche et la rhubarbe, auxquelles il ajoute l'herbe à la laque observée par M. Braconnot, se présentent comme les plus alcalines. N'est-il pas remarquable, en effet, comme le dit l'auteur, que ces plantes dont les familles sont voisines dans l'ordre naturel, se rapprochent également par leur composition ? On trouvera sans doute dans ce rapprochement un nouvel exemple des ressources que présente l'analogie botanique pour la recherche des propriétés chimiques des végétaux.

La potasse est saturée par l'acide nitrique dans la betterave, et cette quantité est si considérable, que le nitre cristallise à la surface des feuilles de cette plante desséchée, et que dans cet état, elle brûle avec une grande vivacité à la flamme de la bougie. Les tiges d'arroche et les feuilles de rhubarbe présentent les mêmes phénomènes. M. De Dombasle a consigné aussi dans son Mémoire des observations curieuses sur l'influence qu'exerce la culture sur la quantité de potasse contenue dans les végétaux. Il a observé que les terres fortement fumées, sur-tout avec le fumier de bergerie, sont celles dans lesquelles les plantes produisent la plus grande quantité d'alcali. Le voisinage des habitations lui a paru même influer sur la quantité de nitrate de potasse contenue dans les végétaux ; ce qui semble établir une

analogie entre la formation de l'acide nitrique dans toute la végétation, et sa formation spontanée dans les terres salpêtrées.

Ses expériences prouvent qu'un hectare de terre cultivé en betterave a donné en deux récoltes 57,500 kilogrammes de feuilles fraîches, qui produisent 1,322 kilogrammes de cendres, susceptibles d'être employées dans presque tous les cas où l'on fait usage des cendres gravelées, plus riches en alcali que plusieurs potasses du commerce, et fournissant par la lixiviation 632 kilog. de potasse d'excellente qualité. De toutes les plantes indiquées, la betterave, la rhubarbe, l'arroche et l'herbe à la laque, sont celles qui semblent promettre un succès plus complet. La seule difficulté consiste dans la dessication des feuilles, qui ne peut se faire, pour la betterave sur-tout, que par les temps les plus chauds et les plus secs, et qui manquerait absolument par les temps humides.

Histoire naturelle.

MM. Mougeot et Nestler continuent avec le zèle et la sagacité qui les caractérisent leurs recherches sur les *Cryptogames des Vosges et du Rhin.* Les 4.e et 5.e cahiers de cette intéressante

collection ne le cèdent aux trois premiers ni pour le choix, ni pour la rareté des espèces, dont plusieurs sont nouvelles dans la flore française. Les auteurs ont eu grand soin de placer à côté l'une de l'autre certaines espèces voisines qu'il est assez difficile de distinguer, sans en faire une comparaison exacte, afin d'applanir les difficultés si fréquentes dans cette partie de la science. Ces botanistes distingués ont adopté dans leur 4.e cahier la nomenclature d'Acarius pour les lichens, comme plus complète que celle de Décandolle. On remarque sur-tout dans le 5.e volume de cette collection de cryptogames desséchées, une belle suite de jungermannia, genre très-nombreux en espèces, et dont quelques-unes pouvaient laisser des incertitudes dans leur détermination. Mais la connaissance que M. Mougeot a faite avec M. Hooker, célèbre botaniste anglais, qui a publié une belle monographie sur les jungermannes d'Angleterre, lui a fourni des renseignemens précieux sur ces espèces de cryptogames, dont les Vosges sont abondamment pourvues.

MM. Mougeot et Nestler se sont aussi occupés des algues d'eau douce, dont plusieurs figurent dans le 5.e cahier : ces productions singulières qui, à raison de la simplicité de leur organisation, s'offrent comme les premiers chaînons

du règne végétal, sont en même temps les plus difficiles à étudier, à raison de la ténuité extrême de leurs organes.

Nous donnons ici la liste de ces espèces nombreuses, la plupart nouvelles pour la flore française. Celles marquées d'un * ne sont mentionnées ni dans l'ouvrage de M. Décandolle, ni dans le supplément publié à la fin de 1815. Celles marquées d'un * et d'un o, sont inscrites dans le supplément; mais elles étaient nouvelles à l'époque où l'article nous est parvenu.

Noms des Plantes contenues dans les 4.e et 5.e vol. des Cryptogames Vogeso-Rhénanes, dont il n'a pas été fait mention dans la Flore de la Lorraine.

FASC. IV.

N.os
301. Equisetum variegatum, SCHEICH.
305. Asplenium viride, HUDS.
308. Gymnostomum ovatum, HEDW.
309. .... laponicum, HEDW.
310. Grimmia lanceolata, SCHRAD.
311. .... ovata, HEDW.
* 312. .... crinita, BRID.
* 313. Plerogonium striatum, SCHWALGR.
316. Dicranum polysetum, SWARTZ.
* 317. .... schaderi, WEB. et MOHR.
* 318. .... longifolium, HEDW.
319. .... spurium, HEDW.
* 322. .... squarrosum, SCHRAD.

N.os

* 322. Orthotrichum pumilum, Swartz.
323. .... affine, Schrad.
325. .... diaphanum, Schrad.
326. Bartramia œderi, Brid.
* 320. Hypnum umbratum, Swartz.
331. .... curvatum, Swartz.
333. .... intricatum, Schreb.
335. .... uncinatum, Hedw.
340. Jungermannia trichophylla, Linn.
341. .... lævigata, Schrad.
343. Gyrophora pellita, Achar.
344. .... hirsuta, Achar.
346. Parmelia glomulifera, Achar.
* 347. .... conoplea, Achar.
* 351. .... stygia, Achar.
352. .... pityrea, Achar.
353. .... cucausta, Achar.
357. Cornicularia lanata, Achar.
358. .... pubescens, Achar.
359. Opegrapha epipasta, Achar.
* 360. .... sulcata, Pers.
361. Graphis pulverulenta, Achar.
362. Arthonia radiata, Achar.
363. Verrucaria epidermis, Achar.
364. .... stigmatella, Achar.
365. Pyremila nitida, Achar.
366. Calycium turbinatum, Achar.
367. Hysterium quercinum, Achar.
368. .... gramineum, Pers.
* 369. Xyloma concentricum, Pers.
* 370. .... betulinum, Funek.

N.os

* 371. Sphæria indulata, Pers.
372. .... stigma, Pers.
373. .... decorticans, Pers.
374. .... nummularia, Pers.
* 375. .... flavovirens, Pers.
376. .... spinosa, Pers.
* 377. .... ferruginea, Pers.
* 378. .... prunastri, Pers.
379. .... gnomon, Pers.
380. .... mammiformis, Pers.
* 381. .... pulvis pyrius, Pers.
* 382. .... moriformis, Pers.
* 383. Stilbospora macrosperma, Pers.
* 384. .... microsperma, Pers.
* 385. Sclerotium populneum, Pers.
* 386. .... salicinum, Pers.
388. Accidium tragopogi, Pers.
389. .... urticæ; Decand.
390. Uredo tussilaginis, Pers.
* 391. ..... empetri, Pers.
392. Puccinia asparagi, Decand.
394. Telephora ferruginea, Decand.
395. Tremella spiculosa, Pers.
* 396. .... urticæ, Pers.
397. Peziza tuberosa, Bull.
* 398. ..... amorpha, Pers.
* 399. ..... abietis, Pers.
400. Racodium rupestre, Pers.

FASC. V.

N.os

403. Aspidium dilatatum, SWARTZ.
o * 405. Sphagnum dilatatum, EHRH.
o * 407. Weissia fugax, HEDW.
o * 408. Grimmia obtusa, HEDW.
410. Trichostomum polyphyllum, HEDW.
o * 411. Dicranum longirostrum, HEDW.
412. .... varnum, HEDW.
o * 413. .... starkii, WEB et MOHR.
414. .... polycarpum, EHRH.
416. Polytrichum formosum, HEDW.
418. .... gracile, MEUZ.
419. Bryum rostratum, SCHARD.
* 421. Leskea incurvata, HEDW.
o * 423. Hypuum brevirostrum, EHRH.
o * 424. .... reflexum, STARK.
425. .... silesiacum, PALISOT-BEAUV
427. .... riparioides, HEDW.
o * 428. .... salebrosum, HOFF.
o * 429. Neckera pumila, HEDW.
431. Jungermannia curvifolia, DICKS.
o * 432. .... connivens, DICKS.
o * 433. .... minuta, CRANTZ.
o * 434. .... concinnata, LIGHTF.
o * 435. .... crenulata, SMITH.
o * 441. Endocarpon hepaticum, ACHAR.
o * 442. .... lachenum, ACHAR.
443. Gyrophora hyperborea. ACHAR.
444. Parmelia scrobiculata, ACHAR.
o * 446. .... lanuginosa, ACHAR.
447. .... cæsia, ACHAR.



N.os

448. Parmelia ulotrix, ACHAR.
449. .... aleurites, ACHAR.
450. Borrera tenella, ACHAR.
451. Celtaria juniperina b. pinastri, ACHAR.
452. Ramalma fastigiata, ACHAR.
● * 453. Collema thysanœum, ACHAR.
454. .... saturninum, ACHAR.
455. .... melænum, ACHAR.
o * 456. .... plicatile, ACHAR.
457. Lecanora circinata, ACHAR.
458. .... atra, ACHAR.
459. .... rubra, ACHAR.
460. .... cerina, ACHAR.
461. Lecidea formosa, ACHAR.
* 462. ...... coracina, ACHAR.
* 463. ...... confluens, ACHAR.
o * 464. Alectoria sarmentosa, ACHAR.
* 465. Usnea ceratina, ACHAR.
o * 466. Stereocolon botryosum, ACHAR.
467. Isidium coccodes, ACHAR.
o * 468. Opegrapha diaphora, ACHAR.
469. .... denigrata, ACHAR.
* 470. Spiloma elegans, ACHAR.
o * 471. .... vitiligo, ACHAR.
* 474. Hysterium elatinum, PERS.
o * 475. .... scirpinum, PERS.
o * 476. Xylonia striæforme, PERS.
477. .... punctatum, PERS.
o * 478. .... sagineum, PERS.
479. .... virgæaureæ, DECAND.
o * 480. .... circinæus, PERS.
● * 481. .... emperti, PERS.

N.os

o * 483. Sphæria pomiformis, PERS.
483. .... peziza, PERS.
484. .... spermoides, PERS.
* 485. .... patella, PERS.
o * 486. .... atrovirens a. visci, ALBERT.
o * 487. Anemones, PERS.
* 488. .... genistalis, PERS.
489. Sclerotium durum, PERS.
490. Stemonitis fasciculata, PERS.
491. Dadalea asserculosum, PERS.
492. Merulius mesentericus, PERS.
* 493. Clavaria ericetorum, PERS.
494. Peziza ceras, PERS.
* 497. Batrachospermum cœruleum, PERS.
498. Drapanaldia mutabilis, BORY.
499. .... hypnosa, BORY.
500. Rivularia myurus.

M. VALENTIN a rassemblé quelques détails propres à éclairer et à compléter l'*histoire naturelle du Sarigue* ou *Opossum*. Après quelques développemens sur la classification de ce quadrupède par les méthodistes et sur sa synonymie, l'auteur passe à la question si souvent débattue et toujours incertaine, du moyen par lequel les petits passent de la matrice dans la poche subabdominale. Il donne quelques détails sur la structure anatomique de la bourse, et combat l'opinion des naturalistes



qui ont prétendu que le passage des embryons, de la matrice dans la poche, s'opérait par une rupture aux parois de l'abdomen. L'absence de toute cicatrice dans cette partie lui semble rendre cette opinion absolument insoutenable. Il combat aussi celle des savans qui ont pensé que le transport des embryons n'était qu'un véritable avortement opéré par la mère, à l'aide des pieds de derrière; l'état presque gélatineux des embryons ne semble-t-il pas en effet rendre cette opération impossible? L'opinion du peuple, qui pense que la génération et le développement des petits s'opèrent dans cette poche, ne mérite aucune attention, lorsqu'on sait que l'animal est pourvu des mêmes organes de la génération que les autres quadrupèdes.

M. Valentin expose ensuite le résultat des recherches du docteur Barton, professeur en l'université de Pensylvanie, qui a consacré beaucoup de temps à l'étude de l'histoire naturelle du Sarigue, et sur-tout à éclairer le mode de sa génération. Ce naturaliste distingue deux périodes dans sa gestation: l'une qu'il nomme utérine, qui est de 22 à 26 jours; l'autre qu'il appelle marsupiale, qui date du moment de la transmission des embryons dans la poche subabdominale, et qui est bien plus longue que la première. Selon cet observateur, les petits ne sont pas transportés

par les pieds de la mère, mais versés de la vulve dans la poche, que la femelle peut facilement en rapprocher en se plaçant sur le dos. A leur arrivée dans cette poche, ils ne pèsent guère au-delà d'un grain, et quoique très-peu avancés dans leur organisation, ils cherchent les mamelons, auxquels ils restent, pour ainsi dire, greffés pendant quarante jours environ, jusqu'à l'époque où ayant atteint la taille d'une souris, ils s'en détachent, et sortent par fois de la poche, où ils rentrent cependant pour prendre leur nourriture. Mais lorsqu'ils ont atteint la taille d'un rat, pouvant se passer de lait et de la protection de leur mère, ils s'en séparent, pour se nourrir de chair et de végétaux. A cette époque cependant la mère ne leur retire pas tout à fait ses soins et sa protection; elle veille sur eux, elle les guide; mais dès que les petits d'une portée subséquente sont attachés aux mamelons, elle ne permet plus aux premiers de rentrer dans la poche.

M. Barton admet jusqu'à seize petits dans la portée du Sarigue; il s'est assuré que leur séparation des mamelons a lieu sans effusion de sang, contre l'opinion de quelques naturalistes. Il a enfin observé, que le Didelphis dorsigera n'est pas le seul qui porte ses petits sur le dos, et que le Sarigue soustrait les siens à ses ennemis par le même moyen. Le Mémoire de M. Valentin est terminé par quelques détails

sur les kangouroo, autres animaux à bourse, qu'il a eu occasion d'observer dans les jardins de Kiou en Angleterre. (*)

Médecine.

M. Serrières a publié un *Discours sur l'influence de la révolution française dans l'enseignement et la pratique de la Médecine.* A l'époque où le vandalisme anéantit tous les établissemens consacrés à l'art de guérir, les vrais médecins se virent éclipsés par une foule de charlatans. MM. Fourcroy et Thouret, frappés des maux incalculables que causait le règne de l'empirisme, firent au gouvernement de vives représentations, et obtinrent la création de trois Écoles de santé, où l'enseignement de la chirurgie marcha de pair avec la médecine, et où le nombre des chaires fut proportionné à l'état actuel de la science. De-là sortirent tous les sujets destinés à remplacer ceux que la guerre avait moissonnés. Si ces Écoles répandirent la lumière, les Sociétés médicales et les Comités de vaccine des principales villes du royaume rendirent aussi de grands services. Malheureusement l'exercice de l'art de guérir n'a pas fait les mêmes progrès que l'ensei-

---

(*) Ce Mémoire que l'auteur avait déjà lu à l'Académie de Marseille, a reçu depuis des additions.

gnement, parce qu'une complaisance criminelle a augmenté les abus des anciennes réceptions, et qu'une simple patente, sans examen préalable, conférait au premier venu le titre de docteur en médecine ou en chirurgie, à plus forte raison, celui d'officier de santé. Pour remédier à des désordres si criants, les Facultés existantes doivent être réservées à l'instruction des élèves supérieurs; des Facultés secondaires formeront de bons médecins et chirurgiens pour les petites villes et pour les campagnes. Les réceptions s'y feront avec réserve, quand la capacité des récipiendaires sera suffisamment constatée. On pourra aussi rétablir avantageusement les Colléges de médecine et de chirurgie. M. Serrières ne doute point que dans la situation actuelle du royaume ses vues pour le bien de l'humanité ne soient secondées. « La France pacifiée rap-
» pelle les arts utiles : désabusée des succès qui
» ont coûté tant de sang, elle offre aux talens et
» à l'industrie une gloire sans amertume, des
» trophées qui ne sont point arrosés de larmes.
» Eh! comment ne pas concevoir les plus heu-
» reuses espérances? Chaque jour de Louis-le-
» Désiré n'est-il pas marqué par de nouveaux
» bienfaits? Ce Monarque chéri à tant de titres,
» dont les sentimens sont aussi purs que les
» lis qu'il a relevés avec tout leur éclat, fait de
» la félicité publique le principe de ses actions,

» l'ame de ses conseils, et a déclaré lui-même » qu'il prenait la Faculté de médecine sous sa » royale protection ».

M. Valentin a déposé sur le bureau deux Mémoires fort étendus sur des questions de médecine d'un grand intérêt. Ces deux Mémoires, qui depuis ont été rendus publics par la voie de l'impression, forment deux petits volumes, et réunissent à leur mérite particulier dans l'art de guérir aux progrès duquel ils sont consacrés, celui d'une typographie propre à donner une idée très-avantageuse des presses du S.r Hissette, imprimeur à Nancy.

Le premier de ces Mémoires, qui a pour objet *les fluxions de poitrine*, est dédié à Monsieur, frère du Roi. Quoique la péripneumonie soit une maladie assez fréquente pour être bien connue des médecins, M. Valentin a cependant pensé qu'il serait utile aux praticiens de consigner les résultats d'une longue et soigneuse observation sur le génie et le traitement de ces maladies non-seulement dans nos climats, mais encore dans celui du nouveau monde. La première partie de l'ouvrage est consacrée à la synonymie de la maladie et à l'exposition des causes qui la produisent. Les symptômes qui la caractérisent sont ensuite exposés,

L'auteur parle des préjugés sur les éruptions milliaires dans les fluxions de poitrine qui accompagnent le typhus; de la durée, de la terminaison de cette maladie, des récidives et des moyens de les éviter. Il expose le traitement, les règles générales et particulières, relativement aux temps divers de la maladie, et aux complications dont elle est susceptible. L'article des autopsies cadavériques offre plusieurs observations curieuses, entr'autres, celle d'une transformation organique du poumon en une substance gélatineuse.

La seconde partie de l'ouvrage comprend l'exposition d'un grand nombre de faits propres à confirmer l'utilité des diverses méthodes de traitement établies par l'auteur; des remarques sur les effets de la saignée employée sans précaution, et des détails sur la grippe ou influenza, dont l'auteur révoque en doute la qualité contagieuse. Cette partie qui se compose principalement de faits et d'observations en comprend un grand nombre sur la pratique de l'art aux États-Unis d'Amérique, et se termine par un résumé, où l'auteur a rassemblé toutes les conséquences pratiques de son ouvrage dans un espace propre à le rendre plus utile. Ces conséquences sont:

« 1.° Que la péripneumonie légitime ou essen-
» tielle est très-rare; que la catarrhale et la bilieuse
» dominent presque en tout pays.

» 2.° Qu'il n'y a point de pleurésie proprement » dite; que l'inflammation de la plèvre est presque » toujours secondaire, et que cette affection ne » doit pas être séparée de celle qui appartient » au poumon.

» 3.° Que la péripneumonie bilieuse n'est pas » produite spécialement par la bile, mais qu'elle » se développe sous l'influence d'un embarras » gastrique dans lequel cette humeur plus ou » moins exaltée donne lieu à des symptômes qui » la font désigner par cette dénomination.

» 4.° Qu'une affection rhumatismale, fixée sur » les muscles de la poitrine, principalement sur les » intercostaux, peut léser la respiration, et déter- » miner une congestion ou fluxion pulmonaire.

» 5.° Que l'on ne saurait être trop sur ses » gardes, parce que quelquefois la maladie, légère » en apparence chez certains individus, reste » latente pendant quelques jours, trompe la vigi- » lance du médecin qui n'a égard qu'à des symp- » tômes, et ne laisse que les regrets de n'avoir » pu prévenir à temps la terminaison funeste.

» 6.° Que les fluxions de poitrine se com- » pliquent assez souvent d'adynamie ou d'ataxie; » que d'autres fois elles n'en sont que la consé- » quence; ou que la maladie primitive se masquant » d'une manière pernicieuse sous l'apparence » pneumonique, il faut, pour la combattre avec

» succès, en faire une exacte analyse, et s'atta-
» cher principalement à la cause.

» 7.° Que l'espèce catarrhale a quelquefois une
» durée longue et une terminaison difficile, selon
» la constitution des sujets, le sexe, les habi-
» tudes, l'état de l'atmosphère et la température
» du lieu, et qu'elle conduit le plus souvent à
» la phthisie ou à l'hydropisie, si l'on néglige
» les vomitifs, et si l'on abuse de la saignée et
» des débilitans.

» 8.° Qu'il y a des personnes très-disposées aux
» récidives; que les exutoires n'en exemptent
» pas autant qu'on le croit, si l'on n'use pas à
» temps des précautions nécessaires; et qu'en
» France les vieillards supportent mieux la
» maladie, toutes choses égales d'ailleurs, qu'en
» d'autres contrées plus méridionales, chaudes et
» humides.

» 9.° Qu'il est quelquefois très-difficile et
» même impossible au médecin le plus expé-
» rimenté d'établir le véritable diagnostic de
» certaines affections pulmonaires; et qu'il y a
» des cas où aucun symptôme ne fait présumer
» les désorganisations, les foyers purulens et les
» transformations de la substance des poumons.

» 10.° Que le traitement des fausses pneumo-
» nies, dans la plupart des cas et presque sous
» toutes les latitudes, est infiniment plus heureux

» par l'administration des émétiques que par les » saignées générales; que, quelquefois, l'application des sangsues ou des ventouses scarifiées » est très-utile; mais qu'il y a cependant des » circonstances où une prompte déplétion sanguine étant jugée nécessaire, même dans le » deuxième ou troisième période, il est plus » avantageux d'avoir recours à la lancette. » M. Valentin observe que, quoiqu'il n'ait » pas rencontré, pendant quatorze ans, tant en » Lorraine qu'en Provence, une seule occasion » d'employer ce moyen, et malgré la continuité » des succès, il est loin d'en conclure qu'on » peut ne pas l'admettre; puisqu'il en a fait » usage auparavant et en d'autres lieux, lorsque » l'état du sujet, la nature du pouls et la suffocation ont paru l'exiger; que la profusion et la » mauvaise application de la saignée sont seules » condamnables; que parmi les autres moyens » thérapeutiques, les rubéfians et les vésicans, » les expectorans, les diaphorétiques, la poudre » de James, l'opium, quelquefois le calomel, » et dans certaines complications, l'écorce péruvienne, etc., doivent être administrés selon » les diverses indications.

» 11.° Enfin, que la règle de conduite la plus » sage et la plus heureuse pour le vrai médecin,

» est celle qui consiste à garder le juste milieu, » à ne tenir compte des théories que pour ce » qu'elles valent, et à se persuader que les meil- » leures sont celles qui se déduisent directement » des faits ».

Le second Mémoire de M. VALENTIN, qui a pour objet l'*application du cautère actuel sur la tête ou la nuque*, dans plusieurs maladies des yeux, du cerveau, du crâne et du système nerveux, est dédié à la Société de médecine de Paris. Cet écrit composé d'observations et de réflexions propres à confirmer le principe du père de la médecine, *quod ignis non sanat incurabile*, est précédé d'une introduction, dans laquelle l'auteur expose l'histoire abrégée de la médecine ignée, qu'il trouve répandue chez tous les peuples policés, même chez les sauvages, et employée par les anciens avec une hardiesse, qui pourrait paraître hasardeuse, si l'on ne réfléchissait que ce remède héroïque était réservé aux maladies contre lesquelles les autres moyens n'obtenaient aucun succès : « Il fut un temps, dit » M. Percy, dans un rapport sur cet ouvrage, » où la cautérisation était aussi familière dans » l'exercice de l'art, qu'elle y est étrangère au- » jourd'hui. On a sans doute abusé de cette » puissante ressource....; mais c'est peut-être cet » abus même qui dépose le plus incontestablement

» en sa faveur ; car il dérivait de l'excessive » confiance qu'il avait inspiré ; et de-là la témérité » où conduisent ordinairement les succès inat- » tendus et constans. »

Après avoir établi ces principes favorables à l'emploi du feu, et examiné plusieurs des observations rapportées par l'auteur, M. Percy, dont le jugement doit être du plus grand poids dans une question sur laquelle il a lui-même écrit avec beaucoup de succès, termine son rapport en demandant, « que le Mémoire de M. Valentin » soit honorablement accueilli et soigneusement » conservé, jusqu'à ce que des observations ana- » logues viennent y porter ou en recevoir une » nouvelle force.... C'est ainsi qu'on pourra un » jour, ajoute-t-il, fixer les incertitudes des pra- » ticiens sur les propriétés attribuées au feu, et » attirer à la méthode de l'adustion toute la con- » fiance dont elle a besoin d'être investie, pour » être profitable à l'humanité, dont, sur ce point, » comme sur plusieurs autres, M. Valentin aura » le mérite et la satisfaction d'avoir utilement » servi la cause ».

Des vingt-quatre observations, qui sont la matière principale du Mémoire, deux sont employées à prouver l'efficacité du cautère actuel pour la cure des ophtalmies rebelles, avec maladie de la conjonctive, altération grave des paupières et

ulcération de la cornée; dix sont consacrées à éclairer la pratique sur tous les avantages que l'on peut tirer de ce remède puissant dans les maladies du cerveau, dans les affections convulsives produites par les fièvres typhoïdes qui règnent dans les camps et dans les hôpitaux, et qui sévissent avec tant de fureur contre les européens transportés dans les régions équatoriales. L'une des plus remarquables est celle de M. Arnould, horloger de Nancy, arraché par la cautérisation du cuir chevelu à un péril imminent, qu'annonçaient les symptômes ataxiques les plus violens, joints à la plus effrayante débilité. Cinq observations prouvent l'utilité de la méthode pyrotechnique dans la manie. La seizième qui appartient à cette classe, offre l'exemple d'un succès complet, obtenu par l'action du feu combinée aux projections d'eau froide contre une aliénation mentale des plus complètes et des plus violentes, et prouve la supériorité de ce moyen, déjà reconnu par Marc-Aurèle Séverin, Prosper-Alpin et plusieurs praticiens distingués, lorsque le malade montre une férocité indomptable, qu'il devient impossible de lui faire prendre aucun remède, et qu'il serait trop dangereux de différer le traitement.

L'épilepsie, si généralement rebelle aux moyens de l'art, et contre laquelle il serait désirable de

trouver un remède efficace dans l'application du feu, est malheureusement une de celles pour lesquelles le D.r VALENTIN a eu le moins d'occasion d'en tenter l'application. N'ayant à rapporter que peu de faits observés par lui, il en a recueilli dans les ouvrages des praticiens qui donnent quelque espérance de voir un jour s'améliorer cette partie de l'art. Les dernières observations offrent des exemples de douleurs de tête, de céphalalgies, de céphalées, guéries ou considérablement diminuées par l'application du feu.

M. VALENTIN a encore recueilli l'histoire d'une tumeur remarquable par son volume, et les symptômes qui l'accompagnent : cette maladie qui consiste dans la tuméfaction d'une extrémité inférieure toute entière, a été observée chez une personne de trente-six ans, nommée Marguerite André, de Maxéville, près de Nancy. Cette fille est née avec la cuisse et la jambe droite plus volumineuses que la gauche; ce défaut de proportion, d'abord peu remarquable, est devenu progressivement si considérable, que ce membre égale ou surpasse le tronc lui-même, dont il semble une continuation plutôt qu'une dépendance.

Outre ce volume prodigieux, la maladie est caractérisée par des tumeurs célulleuses et graisseuses, qui changent tellement la figure du

membre, que l'aspect en est monstrueux. Ces tumeurs, dont plusieurs sont volumineuses, dures, rénitentes, insensibles, et accompagnées d'un ulcère rongeant, qui occupe la partie postérieure de la jambe, donnent à cette partie du corps l'aspect le plus hideux. La maladie paraît avoir commencé à l'âge de sept à huit ans, à l'occasion d'un érysipèle qui s'est montré plusieurs fois chaque année. Le développement s'est fait progressivement; et d'après les mesures prises à diverses époques par l'observateur, le volume s'est augmenté d'un pouce à un pouce et demi pendant les vingt derniers mois qui se sont écoulés avant le 30 Mai 1816.

L'aspect de la peau est peu altéré, elle n'a ni rugosités ni tubercules; ce qui éloigne toute idée de lèpre tuberculeuse. La tuméfaction prodigieuse du membre, la déformation, l'induration et l'insensibilité, qui sont les caractères distinctifs de l'éléphantiasis des Antilles ou de la Barbade, déterminent l'auteur à ranger cette maladie dans le même genre; il se croit d'autant plus fondé à faire ce rapprochement, que c'est le cinquième sujet sur lequel il a observé une semblable affection. M. Valentin qui a déjà retrouvé à Vitrolles en Provence la lèpre des Grecs, ou la lèpre tuberculeuse proprement dite, que l'on

pensait depuis long-temps avoir disparu, croit donc aussi avoir retrouvé la lèpre éléphantiaque des arabes en nos contrées, où l'on n'avait jamais imaginé qu'elle existât.

M. Valentin a présenté la description et le dessin d'un fungus hématode, remarquable par son volume, sa figure et sa couleur, observé sur un homme âgé de soixante-dix ans; il a joint à cette description l'étiologie de ces transformations de l'organe cutané.

Il a aussi communiqué à l'Académie les renseignemens qu'il s'est procurés par la correspondance qu'il entretient avec plusieurs médecins anglais, sur l'opération de la trachéotomie, que Bursérius dit avoir été pratiquée avec succès pour une angine trachéale. Il résulte de ces renseignemens que l'opération a été réellement exécutée par Jones André, chirurgien de Londres; mais que les circonstances rapportées par Bursérius, sont inexactes. La même correspondance lui a procuré la relation d'une autre opération de trachéotomie, faite par M. Crampton, chirurgien-général en Irlande, exécutée avec succès, pour remédier à la suffocation produite par une masse d'alimens engagée dans la trachée artère. D'après quoi, l'opération de J. André est encore la seule

qui ait été pratiquée avec succès, dans le cas d'angine trachéale.

M. Haldat a rapporté l'*observation d'un tétanos* qui a été présentée à la Faculté de médecine de Paris, dans une dissertation sur cette maladie par un jeune médecin qui l'a éprouvée, (M. Liébaut de Nancy). Ce tétanos a eu ceci de remarquable, qu'ayant été produit par l'impression du froid, ou plutôt par l'alternative d'une température élevée et d'une température basse, il s'est développé progressivement, a affecté successivement les muscles du col, des mâchoires, du pharynx, des bras, des avant-bras, des mains, et les principaux muscles du tronc, sans s'être étendu au-delà de ceux des lombes, et a ensuite présenté une marche décroissante jusqu'à la disparition entière des symptômes, qui a été précédée de réaction fébrile et de sueurs critiques.

Comme il s'est élevé quelques doutes, non sur l'exactitude de l'observation, mais sur la dénomination de tétanos qu'on a cru devoir lui imposer, M. Haldat s'est efforcé de prouver, et il l'a fait par l'exposé de l'accord unanime des médecins anciens et modernes, que cette affection ne pouvait recevoir d'autre nom. Ensuite distinguant

plusieurs espèces dans le genre tétanos, il a recherché à laquelle on pouvait rapporter le tétanos qu'il a eu le bonheur de guérir. Il a établi, que cette espèce n'était ni nouvelle, ni même très-rare; il a cité plusieurs exemples, et l'a ainsi caractérisée : « La maladie que je viens » de décrire est donc un tétanos essentiel, par- » tiel, imparfait, produit par l'impression du » froid ou par l'alternative du froid et du chaud ». Il a profité de cette occasion pour faire quelques remarques sur les méthodes nosographiques, dont les limites artificielles sont souvent peu conformes aux lois de la nature, qui, dans les maladies comme dans toutes ses opérations, varie ses procédés, et sans cesser d'être la même, se montre sous des formes qu'elle multiplie à l'infini.

A la suite de cette observation, M. Haldat en a rapporté une seconde, qui appartient au même genre, celle d'un trismus opiniâtre, produit chez une jeune fille par l'usage immodéré des marcs de café.

M. Boujardet, docteur en médecine, associé à Badonviller, département de la Meurthe, a consigné dans un Mémoire un grand nombre d'*observations relatives à la vaccination.* Ces observations destinées à répandre de nouvelles lumières sur ce sujet important, sont le fruit de

6,000 vaccinations pratiquées dans le canton rural où il exerce son art. Un des premiers objets qui a fixé son attention, est l'examen des causes de l'inefficacité de certaines vaccinations. Il a cru observer que les lieux humides et peu aérés, où se trouvent réunis un grand nombre d'individus, sont peu favorables au succès de l'opération. Il a ensuite cherché à opposer des obstacles à l'infection vaccinale par l'emploi de diverses substances, et s'est assuré que les lotions à l'eau tiède, les bains dans le même fluide, le mélange d'acide acétique, de teinture d'opium avec le vaccin, n'ont pas empêché le succès de l'insertion. Les sangsues appliquées près des piqûres, des compresses d'eau de chaux, n'ont pas paru altérer la puissance du virus; mais elle a été détruite par la dissolution du muriate d'ammoniaque, ou l'application d'un petit vésicatoire au moment de l'insertion. Enfin l'air vicié par la respiration a paru diminuer la puissance du virus.

M. Boujardet a fait quelques observations sur l'effet immédiat de la vaccination, qui souvent montre, immédiatement après l'insertion, une élévation sensible autour de la piqûre. Il en a recueilli un grand nombre sur l'époque de l'éruption : tantôt elle a tardé jusqu'à

vingt-six jours, sans en être moins efficace; tantôt elle a été très-hâtive. Il a observé une seule fois plus de vingt boutons sur la surface du corps, et qui ont donné du virus efficace. Il a rassemblé des observations sur l'étendue de l'aréole qu'il a vue répandue sur le bras, l'épaule, et régner même sur la poitrine et le dos. Il a confirmé les faits observés sur l'insertion, concurremment avec d'autres infections, telles que la rougeole, la petite vérole, et sur l'innocuité du virus recueilli sur des sujets infectés de différentes maladies contagieuses, telles que la gale, les scrophules, la siphilis.

Il a rapporté un assez grand nombre de faits qui concourent à prouver que le virus vaccin, si efficace comme préservatif de la petite vérole, est encore curatif de différentes affections. Il l'a vu remédier à la toux, à l'empâtement du ventre, favoriser la cure de rhumes anciens, de coqueluches opiniâtres, de croûtes laiteuses, d'engorgemens de glandes, etc. Enfin il termine son Mémoire par l'exposé des recherches qu'il a faites sur le cowpox des vaches de notre pays. Il a en effet trouvé sur les mamelles de ces animaux des éruptions semblables à celles produites par la vaccination, et qui ont donné un fluide qui a

été inoculé avec succès. Mais comme le virus vaccinal n'a pu se propager, son existence dans nos cantons reste encore douteuse.

Arts et Agriculture.

M. Plonguer, dans un Mémoire très-substantiel, a examiné et discuté différentes questions relatives aux voûtes. La première partie a pour objet les avantages et les inconvéniens des voûtes surbaissées dans les édifices publics, et les cas où elles doivent être préférées aux voûtes en plein ceintre. Pour parvenir à la solution de ces questions, il a remonté à l'origine de l'art, en a successivement développé les progrès, et a exposé les variations qu'il a éprouvées en cette partie chez les différens peuples. « Le grand nombre de colonnes » que les anciens employaient, dit l'auteur, autorise à croire que leur théorie sur les voûtes » s'est développée très-lentement, et que sa » marche a dû suivre celle des connaissances dont » elle dépend, la géométrie et la statique. En » effet, leurs temples formés de plusieurs péristiles, étaient, pour la plupart, terminés par » des plafonds soutenus par des architraves d'une

» seule pierre, appuyées sur les chapiteaux des » colonnes..... On ignore, ajoute-t-il, l'époque » de l'invention de la chaux, des constructions » en pierres et des premières voûtes; mais on » est porté à croire que celles en plein ceintre » ont été exécutées les premières; car le cercle » a dû être la première courbe connue ».

L'une des révolutions les plus remarquables qu'elles aient éprouvées, est celle qui eut lieu à l'époque de la chute des arts : « Les architectes » abandonnant les règles des Grecs, se livrèrent » à la fougue de leur imagination dépravée par » les exemples des Arabes. Ils substituèrent aux » voûtes anciennes en plein ceintre, des voûtes » en ogive ou à tiers-point ».

L'auteur examine les avantages et les inconvéniens de ces sortes de voûtes, les usages auxquels on peut les employer, et revient aux voûtes en plein ceintre, que le bon goût leur substitua à la renaissance des arts, et qui sont en usage dans les édifices sacrés. Il examine la théorie qui guidait, à cette époque, les architectes dans ces constructions difficiles, et trouve que la pratique qui avait devancé la théorie, a produit des choses surprenantes dans ces temps où les architectes n'avaient pour autoriser leur hardiesse, que des

inductions générales tirées de quelques expériences du même genre. Les coupoles de S.t-Pierre de Rome et de S.te-Sophie à Constantinople, offrent des exemples à l'appui de son opinion.

M. PLONGUER parle ensuite des voûtes surbaissées, employées à la construction des ponts : il expose les avantages que l'on en tire, les règles que l'on doit suivre dans ces constructions, les précautions que l'on doit observer dans leur exécution, et passe à la seconde partie de son Mémoire, qui a pour objet la recherche de la courbe, qui donne à une voûte surbaissée la plus grande force. Il rapporte quelques observations sur la poussée et les points de rupture des voûtes; il parle de celles en anse de panier, et des avantages qu'on peut en tirer, en les substituant aux charpentes dans les édifices publics ou privés, et présente, sur la forme qui donne aux voûtes la plus grande force, des détails qui ne peuvent entrer dans cet extrait. Après avoir examiné tous les systêmes, tant au-dessus qu'au-dessous du plein ceintre, « il trouve que la plus forte des » voûtes, est celle dont la courbure est également » répartie depuis sa naissance jusqu'à la clef »; et termine par quelques observations sur la rupture de ces constructions et les moyens de l'empêcher, en leur donnant une solidité qui s'accorde avec la beauté des formes.

M. Mandel a communiqué *sur l'altération des vins, connue sous le nom de graisse*, un Mémoire qui a été couronné par la Société d'agriculture du département de la Marne. Il a successivement examiné les causes qui produisent cette altération, ou qui disposent les vins à l'éprouver, les moyens de la prévenir, enfin ceux d'y remédier. Il trouve les causes disposantes de la graisse des vins dans la nature du terroir, les qualités du raisin et l'imperfection de sa fermentation. Il observe avec raison que les vins de certains pays éprouvent bien plus fréquemment cette altération; que ce sont, en général, ceux qui abondent en sucre et en mucoso-sucré, comme on l'observe dans les années chaudes et humides, et qui se trouvent peu chargés de principe salin. Il propose, pour en prévenir la dégénérescence, d'ajouter au corps fermentant, du tartre ou vin-pierre, quand le mucoso-sucré est trop abondant; de ne pas égrapper lorsque la maturité est trop grande; de hâter la fermentation; et enfin de couper les vins de traite avec ceux de pressoir, qui sont toujours plus chargés de tartre.

Lorsque l'altération ne fait que de commencer, M. Mandel en arrête le progrès par une légère élévation de température communiquée à la

liqueur par l'agitation, le soutirage et la clarification. Il rapporte ensuite les divers moyens proposés par les auteurs pour remédier à la graisse, lorsqu'elle est très-prononcée; tels que les sucs de citron, les acides minéraux, les sels neutres; et propose le tartrate acidule de potasse, comme réunissant toutes les qualités désirables. Puisque c'est un des principes du vin, il doit naturellement être restitué aux vins qui en sont privés ou qui n'en contiennent pas suffisamment; il a encore l'avantage d'être aussi peu dispendieux qu'il est efficace. L'auteur cite, à l'appui de cette assertion, plusieurs faits propres à la confirmer et à donner confiance à un procédé qui a déjà en sa faveur l'induction théorique.

M. Etienne a déposé sur le bureau les dessins et la description d'un tour en l'air qu'il a inventé en 1814, au moyen duquel il a exécuté, avec un seul arbre et un seul pas, toutes les vis possibles, tant à droite qu'à gauche. Cet instrument, que des commissaires ont vu en fonction, et qui produit des effets multipliés, est cependant assez simple dans sa composition: il a deux poupées fixes et deux arbres, dont l'un est fixe et l'autre mobile. La poupée externe porte supérieurement l'arbre mobile, au moyen de coussinets et d'une clef

d'arrêt. L'arbre, auquel s'ajuste la corde destinée à le mettre en action, porte à sa partie moyenne un arrêt qui reçoit un nœud ajusté à un levier faisant partie de la poupée externe. Le levier vertical qui peut décrire un arc de cercle, dont le centre se trouve au-dessus du niveau des deux poupées, est conduit par un arbre fixé entre elles, et dont les pas de vis impriment le mouvement oscillatoire au levier, et par son moyen à l'axe mobile placé au-dessus de l'axe fixe. La communication est établie par des roues d'engrenage, qui pouvant se substituer les unes aux autres, varient, à raison de leurs divisions différentes, le mouvement oscillatoire du levier qui conduit l'axe mobile, et donnent ainsi le moyen d'exécuter toutes les vis possibles, depuis celles dont les pas sont les plus serrés, jusqu'à celles qu'on emploie dans les presses d'imprimerie.

M. Etienne a encore exécuté une horloge de grande dimension, dont les perfectionnemens et l'exécution ont mérité les éloges des commissaires chargés de l'examiner.

M. Bertier, agriculteur distingué à Roville, département de la Meurthe, a adressé un Mémoire où il a proposé ses vues sur la culture des

plantes les plus propres à fournir promptement les moyens de remédier à la disette dans nos cantons, il donne la préférence à la fève de marais, qui, par l'abondance de ses produits et la promptitude de sa végétation, peut offrir d'utiles ressources.

LITTÉRATURE.

Biographie.

M. De Haldat a lu à la séance publique de 1814, l'*Éloge historique de Nicolas Saucerotte*, chirurgien du Roi de Pologne, membre de l'Académie royale de chirurgie et de l'Institut de France, associé de l'Académie de Nancy, etc. Voici comme il parle des premiers pas de cet artiste dans la carrière qu'il a parcourue avec distinction, et des premiers instans d'une vie honorable à la patrie et si utile à ses concitoyens.
« Ainsi préparé, il revient à Lunéville, devancé » par une réputation naissante qui fixa sur lui » les regards de Stanislas; il obtient le titre de » maître-ès-arts à la Faculté de Pont-à-Mousson, » celui de maître en chirurgie, et peu de temps » après, dans sa 24.e année, le brevet de

» chirurgien ordinaire du Roi. Des succès si
» précoces augmentèrent promptement sa répu-
» tation, et lui firent bientôt sentir les obligations
» qu'impose cette faveur du public. Quoique
« peu avancé en âge, M. *Saucerotte* n'ignorait
» pas qu'une telle distinction expose aux traits
» de l'envie, et qu'on ne se préserve de leur
» atteinte que par des succès constans et des
» connaissances propres à en assurer la durée.
» Ces utiles réflexions l'auraient attaché à l'étude,
» si son amour pour la science, plus puissant
» que ces réflexions, ne l'avait constamment
» éloigné d'une vie dissipée, peu digne des
» vrais médecins, et aussi contraire à leurs in-
» térêts qu'à ceux du public. Renfermé dans son
» cabinet, dès que la pratique lui laissait quelque
» liberté, il méditait sur son art et s'occupait des
» moyens d'en reculer les bornes. Bien différent
» de ces hommes, qui ne savent augmenter
» leur réputation qu'à force d'intrigue et de
» souplesse, il ne voulait la devoir qu'à d'hono-
» rables travaux. La plus grande partie de son
» temps était employé à l'étude; il consultait
» souvent les auteurs propres à le maintenir dans
» la bonne méthode, et à le préserver de cette
» routine méprisable qui ravale l'art au niveau
» des plus vils métiers. Afin de mieux juger des

» inventions nouvelles, il parcourait fréquemment
» les annales de la science et notait habituellement
» les observations les plus dignes d'être conser-
» vées. Ce soin assidu à recueillir les faits les plus
» intéressans de sa pratique et à les décrire avec
» candeur, lui a dans la suite fourni les maté-
» riaux des ouvrages qui lui ont procuré tant de
» triomphes académiques ».

M. HALDAT expose les sujets pour lesquels M. *Saucerotte* fut couronné : il parle successivement du *Mémoire sur les contre-coups*, pour lequel il obtint le premier prix sur Chopart, qui se trouva au nombre des concurrens; de celui qui avait pour objet *l'hygiène chirurgicale*, aussi couronné par l'Académie de chirurgie; d'un autre Mémoire dans lequel il examine *les préjugés qui règnent et les abus qui se commettent relativement à la conduite des femmes enceintes et accouchées, du régime des enfans nouveaux nés, etc.*, qui fut couronné par notre Académie. Après cet exposé, le biographe raconte les succès de M. *Saucerotte* dans la pratique de la chirurgie, et particulièrement dans celle de la lithotomie, qui étendirent au loin sa réputation, la répandirent jusqu'à l'étranger, et lui procurèrent les emplois de chirurgien de la gendarmerie, des carabiniers, de chirurgien en chef des

armées, enfin celui de membre du comité de santé.

Après avoir analysé rapidement les *Mélanges de chirurgie* publiés par M. *Saucerotte* rendu à la vie privée au sein de sa famille, M. Haldat termine ainsi le tableau d'une carrière toute consacrée à l'utilité publique et aux progrès de l'art. « La vie active de M. *Saucerotte* avait retardé » chez lui les effets inévitables du temps. Il avait » conservé beaucoup de vigueur avec des cheveux » blancs, ornement de la figure la plus vénérable. » Quoiqu'il ne pût se promettre de jouir long- » temps du fruit de ses connaissances, il n'a » jamais cessé de les augmenter. Il recherchait, » avec l'ardeur d'un jeune homme studieux, tous » les ouvrages qui contenaient quelque invention » nouvelle sur la chirurgie, et entretenait avec » les savans qui s'occupaient de son perfec- » tionnement des relations épistolaires qu'il a » constamment suivies. Cependant la vieillesse » s'approchait, et les infirmités qu'elle traîne à » sa suite le menaçaient incessamment : il les vit » avec un front serein. Frappé d'apoplexie le » 24 mars 1811, il perdit tout à coup, et sans se » plaindre, la santé florissante dont il avait joui » jusqu'alors; et quoique ce passage ordinaire- » ment adouci par la bienfaisante nature eût été

» pour lui un saut très-violent, il en supportait
» les désagrémens avec un stoïcisme qui lui
» rendait inutiles les consolations de l'amitié.

» Son état de langueur ne l'empêcha pas d'exé-
» cuter un projet que depuis long-temps il médi-
» tait de réaliser. L'an 1812 amenait une révo-
» lution de 50 années complètes depuis l'époque
» de son mariage et de sa réception en chirurgie;
» il voulait célébrer cette longue période de
» bonheur et de gloire, et rappeler au souvenir
» de ses compatriotes deux événemens qu'il re-
» gardait comme les plus heureux de sa vie. Il
» rassembla (le 17 août 1812) ses parens, ses
» amis, et, à la tête de cette nombreuse réu-
» nion de gens de bien, il se rendit, selon
» la coutume de nos ancêtres, à l'église de sa
» paroisse pour remercier la Providence des
» succès qui avaient embelli sa carrière, et
» du bonheur qu'il avait eu de conserver une
» épouse, mère d'une famille nombreuse qui
» entourait sa vieillesse de respect et d'amour.
» Le spectacle touchant de deux septuagénaires,
» qui après une révolution de 50 années, s'em-
» pressaient de renouveler des vœux qu'ils s'ap-
» plaudirent sans cesse d'avoir formés, intéressa
» vivement les habitans d'une ville où ils avaient
» l'un et l'autre fait beaucoup de bien. Ils reçurent

» par-tout, sur leur passage, les marques de » l'estime la plus sincère, et leur marche fut un » véritable triomphe. Notre vénérable confrère » en avait été si touché, qu'il n'en parlait jamais » sans donner des marques de la plus vive » émotion.

» Depuis la première atteinte de la maladie à » laquelle M. *Saucerotte* a succombé le 15 janvier » 1814, il a encore donné à l'étude tout le temps » que ses forces lui permettaient d'y consacrer; » mais leur diminution rapide l'avertissait en » secret de l'approche du terme fatal. Il était » trop bon observateur pour ne pas l'apercevoir, » et trop philosophe pour vouloir se le dissimuler. » Cependant la crainte d'alarmer une famille qu'il » chérissait, l'empêcha toujours d'en parler, » comme il arrive aux vieillards pusillanimes. » Inaccessible aux terreurs de la mort, il atten- » dait avec la sécurité d'un sage, d'un ami » fidèle, d'un père tendre, le coup qui l'a subi- » tement frappé, et l'a fait passer de cette terre » dans le séjour réservé aux bienfaiteurs de » l'humanité ».

M. HALDAT a lu à la séance publique de 1815, l'*Éloge historique de feu Pierre-François Thouvenel*, docteur en médecine, inspecteur

des eaux minérales et des hôpitaux de France, premier médecin consultant du Roi, membre de l'Académie de Nancy. L'épigraphe dont cet Eloge est précédé, (*periculosum est credere et non credere*, Phèdre), indique assez l'intention qu'a l'auteur, en célébrant la mémoire de son respectable ami, de la venger des imputations calomnieuses dont il a été l'objet pendant sa vie, et de ramener l'attention des savans sur une question qui, relativement au point de vue sous lequel il l'a envisagée, offre un problème moral, dont la solution tient à l'honneur de l'esprit humain.

Après avoir exposé le tableau des premières années de la vie et des études du D.r *Thouvenel*, rappelé les circonstances de sa vocation à l'art médical, et raconté ses premiers succès, il en trace ainsi le portrait : « Un médecin de 30 ans » peut réunir les connaissances nécessaires à » l'exercice de sa profession; mais le public est » peu disposé à en prendre une opinion très- » favorable; il croit trouver dans l'âge de l'artiste » une garantie qu'il ne devrait chercher que » dans ses talens et ses qualités personnelles. Le » D.r *Thouvenel* n'eut pas de peine à dissiper » cette prévention du public: une gravité exté- » rieure, inspirée par l'estime de son état; une » maturité de jugement, hâtée par des études

» profondes; enfin le don précieux de la per-
» suasion, qu'il avait reçu de la nature, lui ou-
» vrirent la carrière d'une pratique qui s'étendit
» promptement à la classe la plus élevée de la
» société... On n'a que trop souvent rencontré des
» médecins qui, au scandale de l'art, ont su s'in-
» sinuer près des hommes puissans par de basses
» intrigues, et s'emparer de leur confiance par une
» flexibilité de caractère, rare compagne du talent.
» Personne n'ignore que ce fut à des causes bien
» différentes que le D.r *Thouvenel* dut son élé-
» vation et ses liaisons intimes avec les grands.
» Personne ne savait mieux que lui ce qu'on doit
» au rang et à la naissance; mais aucun médecin
» n'était plus pénétré de la dignité de sa profession.
» Condescendant envers ses amis, ses égaux, ses
» confrères, il exerçait l'empire le plus étendu sur
» ceux qui lui accordaient leur confiance, et ne re-
» connaissait aucun titre qui pût limiter l'étendue
» de son autorité médicale.... Dans la société,
» il énonçait hautement son opinion, et la dé-
» fendait avec une franchise que l'on aurait pu
» prendre pour de la dureté, si l'on eût ignoré
» la bonté de son cœur et la rectitude de ses
» intentions ».

Après avoir parlé des recherches que M. *Thouvenel* entreprit sur les eaux de Contrexéville,

dont il a fixé la réputation, M. HALDAT fait mention des différens mémoires couronnés par les plus célèbres Académies de l'Europe, qui le recommandèrent aux savans, à-la-fois comme médecin et chimiste distingué. Il s'arrête particulièrement à celui sur le salpêtre, couronné par l'Académie royale des sciences de Paris, magnifiquement récompensé par le prix considérable que le gouvernement avait attaché à la solution de cette importante question, et par la confiance du ministère, qui le chargea de l'inspection des hôpitaux militaires, de la surveillance des eaux minérales, et de recueillir sur ces richesses nationales les renseignemens propres à en former l'histoire naturelle et médicale.

« Couronné dix fois, en quatorze ans, par les » Académies les plus illustres, investi de la con- » fiance du gouvernement, pourvu des emplois » les plus éminens dans son art, M. *Thouvenel* » semblait destiné à une carrière heureuse et » paisible, autant qu'honorable; mais nous arri- » vons à l'époque de sa vie où commencèrent à » se former les orages qui depuis n'ont cessé de » gronder sur sa tête, jusqu'au retour du Roi. » Occupé du perfectionnement de son art, il ne

» put résister à la curiosité qu'excitèrent en lui les » controverses littéraires rapportées dans les pa» piers publics, au sujet d'un paysan du Dauphiné, » que l'on disait doué de la singulière propriété » de découvrir les eaux souterraines. Il lui parut » singulier que de simples faits, qui peuvent être » constatés par les ignorans comme par les savans, » et qui ne demandent pour être appréciés, que » des yeux et de la bonne foi, pussent être le » sujet de discussions sérieuses entre les hommes » éclairés ». L'histoire de la science lui prouva que de semblables faits avaient depuis long-temps fixé l'attention des physiciens. « Les rensei» gnemens qu'il recueillit, lui semblèrent même » établir que cette faculté que l'on avait crue » propre à quelques individus privilégiés, était » moins rare qu'on ne l'avait imaginé, mais que » la nature ne l'accordait, à un degré éminent, » qu'à quelques individus rarement observés ».

M. *Thouvenel* connaissait l'histoire des erreurs de l'esprit humain; il n'ignorait pas la scandaleuse aventure de Jacques Aimar; et ses connaissances en physique qui n'étaient pas inférieures à sa bonne foi, étaient trop étendues pour qu'il accordât la moindre confiance à des impostures aussi révoltantes. Mais il distinguait les faits qui trouvaient

leur explication dans quelque influence physique, de ceux qui sont évidemment absurdes. Ne pouvant se décider à rejeter sans examen des faits attestés par des hommes graves et éclairés, il résolut de les soumettre à l'épreuve de l'expérience, et de délivrer l'esprit humain du honteux tribut qu'il payait à l'erreur, s'ils étaient imaginaires, ou d'enrichir la science d'importantes vérités, s'ils se trouvaient avoués par la nature.

« Lorsque M. *Thouvenel* eut terminé ses » recherches, et qu'il manifesta l'intention de les » rendre publiques, la plupart de ses amis s'efforcèrent de l'en détourner; persuadés qu'il est » des vérités destinées à dormir dans le sein de » la nature. Il est possible que vous ayez raison, » lui disait Diderot; mais je vous plains d'avoir » à prouver de telles vérités à un siècle comme » le nôtre ». Après avoir rapporté les oppositions nombreuses qu'éprouva le D.r *Thouvenel*, l'auteur de son Eloge cite les savans qui se montrèrent favorables à sa doctrine. Parmi ces personnes respectables se trouvent Francklin, Malesherbes, Diderot, Mauduit, Raynal, Cotte, Bertholon, Macquer, Darcet, etc., dont les témoignages seront toujours aux yeux des hommes instruits et de

bonne foi, des titres aussi respectables, que propres à préserver à l'avenir d'une précipitation dangereuse ceux qui auraient à examiner des faits dont les phénomènes seraient aussi propres à en imposer, dont les circonstances seraient aussi cachées et l'explication aussi difficile.

L'auteur repousse ensuite les accusations dirigées contre M. *Thouvenel*, et en examine les fondemens. « Les amis de M. *Thouvenel*, dit-il, » se sont indignés de violences inutiles au succès » de la vérité; ils se sont demandé, si par ces » moyens, on ne voulait pas punir en lui des » sentimens qui l'honoreront toujours aux yeux » des bons français.... Le charlatan, ajoute-t-il, » est, ce me semble, celui qui se surfait, et veut » en imposer sur ses lumières, son mérite, ses » vertus. Le charlatanisme dans la science con- » siste à s'arroger celle qu'on n'a pas, et qu'on » sait bien ne pas avoir. Ce sont de vrais char- » latans, ceux qui écrivent sur des sujets qu'ils » ne connaissent qu'imparfaitement, qui étalent » dans leurs ouvrages une érudition dont on sait » la tactique, qui s'attribuent des inventions » qu'ils n'ont pas faites, qui se vantent de » succès non obtenus, qui donnent leur néo- » logisme pour d'importantes découvertes, qui » méconnaissent les droits du public et la

» puissance du temps, font des réputations et
» distribuent la gloire; ceux enfin qui travaillant
» plus leur célébrité que leurs écrits, manœu-
» vrent sans cesse pour diriger à leur profit les
» cent voix de la renommée. Si M. *Thouvenel*,
» convaincu de la fausseté des faits sur lesquels il
» établissait ses opinions, eût voulu leur donner
» du crédit, c'eût été certainement un misérable
» charlatan. Mais se fût-il adressé aux personnes
» qui étaient le plus en état de découvrir le
» mensonge? Les artisans de fraude n'en appellent
» pas aux hommes éclairés. Vouloir, en fait
» de physique, en imposer aux physiciens les plus
» expérimentés, ç'eût été le projet d'un insensé,
» et non d'un charlatan.... Le temps qui épure
» toute chose, décidera s'il fut dupe de sa cré-
» dulité. Mais quel que soit le résultat de cette
» épreuve infaillible, pourra-t-on lui reprocher
» comme honteuse une erreur qu'il a par-
» tagée avec des physiciens très-distingués, et
» qui a pu séduire les hommes célèbres dont
» nous avons rappelé les noms? Il faut accuser
» d'Holbac, Raynal et Diderot, de sotte crédu-
» lité; déclarer ignorans en physique, Francklin,
» Macquer, Bertholon, etc., ou convenir que M.
» *Thouvenel* a pu, sans être taxé d'ignorance ou

» de crédulité, affirmer des faits, professer la
» doctrine dont il s'est si long-temps occupé.

» Fatigués de la lutte aussi pénible que mal-
» heureuse de M. *Thouvenel*, ses amis l'ont
» souvent engagé à renoncer à une entreprise si
» funeste à son bonheur. Mais pénétré de leur
» importance, soutenu par le sentiment de sa
» bonne foi, il s'est constamment refusé à leurs
» désirs; il s'est toujours flatté qu'une invention
» nouvelle en électricité viendrait confirmer son
» système, en fournissant le moyen de constater,
» par des instrumens mécaniques, ce qu'il avait
» appris de ses électroscopes organisés et vivans.
» Les piles de Ritter, de Deluc et de Zamboni
» lui semblaient l'aurore de cette importante
» découverte.

» Lorsqu'à l'espoir qu'il a toujours conservé
» de convaincre les dissidens, on opposait le
» merveilleux du phénomène qui révoltait la rai-
» son; il rappelait l'étonnante faculté du polype,
» que l'instrument tranchant ne peut tuer; il
» citait les prodiges des régénérations animales,
» de la production des animaux infusoires; les
» incroyables phénomènes de la résurrection du
» rotifère et du tardigrade, du somnambulisme,
» de la catalepsie, qui ne lui semblaient pas moins
» inexplicables que la faculté hydroscopique. Il

» prétendait, qu'en bonne logique, ces goûts,
» ces sensations particulières observées chez
» quelques individus, devaient, aux yeux des
» observateurs non prévenus, résoudre la diffi-
» culté qui résultait de la rareté de cette faculté.
» Un *hydroscope*, un *minérographe*, n'avaient
» pour lui rien de plus extraordinaire, que le
» sauvage qui, à l'aide de l'odorat, poursuit les
» animaux à la chasse. Il trouvait d'ailleurs la
» faculté hydroscopique si répandue chez les
» individus de l'espèce humaine, et si univer-
» selle chez les animaux, que les faits analogues
» lui semblaient des conséquences nécessaires de
» la loi de la sensibilité spéciale, reconnue de
» tous les physiologistes. La puissance infinie de
» la nature, de laquelle on ne peut presque
» rien affirmer d'incroyable, comme le disait
» Sénèque, le rassurait sur le merveilleux des
» phénomènes. Les pierres atmosphériques qui
» sont venues poursuivre l'incrédulité jusques
» dans ses derniers retranchemens, et jeter un
» ridicule éternel sur les savans qui ne voulant
» croire que ce qu'ils peuvent expliquer, traitent
» de faibles ceux dont une philosophie plus
» modeste a dirigé l'opinion; les pierres atmos-
» phériques lui semblaient un argument invin-
» cible à opposer au scepticisme exagéré de ses

» contradicteurs (*). Et lorsqu'on le pressait, » il demandait qu'on traçât dans la nature les » limites du possible, et qu'on lui montrât quel- » ques-unes de ses lois en opposition directe » avec sa théorie.

» Telle est l'histoire abrégée de ce procès litté- » raire, dans laquelle M. Haldat a cherché des » moyens de venger la mémoire du D.r *Thouvenel* » des imputations odieuses dont on l'a chargé pen- » dant sa vie. Son exposition offre aux hommes » voués à la méditation un problème moral, dont » la solution tient à l'honneur de l'esprit humain; » il s'agit d'établir des règles certaines pour dis- » tinguer l'erreur de la vérité dans les recherches » scientifiques. Ceux qui entreprendront de le » résoudre, devront nous dire quelle est l'illusion » la plus funeste à la science, celle qui admet » des erreurs, ou celle qui rejète des vérités? » quelle est la disposition la plus dangereuse » dans la recherche de la vérité, le scepticisme » outré, ou la crédulité populaire? Ils auront à » décider quels témoignages méritent le plus de » confiance, ceux des savans ou des ignorans,

(*) Un homme très-savant répondait à une personne qui lui assurait avoir vu tomber des pierres du ciel: puisque vous l'affirmez, il faut bien le croire; mais si je l'avais vu, je ne le croirais pas.

» lorsqu'il s'agit seulement de constater des faits?
» Ils nous indiqueront enfin quel parti l'on doit
» prendre dans une question de fait, quand des
» savans, également estimables, en témoignent
» contradictoirement. Ils auront à poser les limites
» du pouvoir de la nature; et bien convaincus par
» l'expérience, que le vrai n'est pas toujours vrai-
» semblable, et que le vraisemblable n'est pas tou-
» jours vrai, ils devront nous fournir les moyens
» les plus sûrs de distinguer l'un de l'autre. Avant
» d'entreprendre ce travail important, il se rap-
» pelleront l'histoire de l'antimoine proscrit par
» la Faculté de Médecine de Paris, l'inoculation
» condamnée par la Sorbonne, le newtonianisme
» long-temps repoussé par l'Académie royale des
» sciences, et ces paroles de l'un des plus beaux
» génies, et des moins crédules du siècle dernier:
» *Il est des erreurs qui ne sont que pour le*
» *peuple, d'autres qui ne sont que pour les*
» *philosophes; mais il en est qui se commu-*
» *niquent de ceux-ci à ceux-là, ce sont les pires*
» *de toutes* ».

Après avoir ainsi exposé le procès littéraire, dont la discussion a tant coûté à la tranquillité du D.r *Thouvenel*, M. Haldat parle de l'époque de sa sortie de France, de ses voyages en Italie; des recherches auxquelles il se livra sur l'histoire naturelle, la géographie physique du pays, et les

maladies habituelles des peuples qui l'habitent; du prix qu'il remporta, au jugement de l'Académie de Rome, sur les fièvres de mauvais génie des plages humides de l'Italie; de l'ouvrage qu'il publia sur le climat de cette belle partie de l'Europe. Il rapporte ensuite l'époque de son retour en France, la constance de son attachement à la famille royale, la récompense qu'il reçut du Roi, qui, avant son arrivée à Paris, en 1814, l'avait désigné comme son premier médecin consultant. « Regrettons avec tous les gens de bien, dit » M.r HALDAT, avec tous ses amis, un savant » estimable par ses lumières, plus estimable par » ses sentimens; mais ne déplorons pas son sort. » Constant dans sa fidélité, il n'a pas vu le retour » de l'anarchie, et il a obtenu en mourant les » regrets et les éloges de son Roi ».

M. BLAU a lu * l'*Éloge de M. Joseph-François Coster*, ancien premier commis des Finances. Feu notre collègue, né à Nancy en 1729, fit des études aussi brillantes que rapides, et fut initié par son père au commerce et à la banque. Il se délassait de ses pénibles occupations dans la culture des lettres, qui furent toujours son idole. Les ouvrages sortis de sa plume lui furent presque

* Séance publique du 18 Août 1814.

tous inspirés par des vues d'intérêt public, la plupart relatives à son pays natal. *La Lorraine commerçante*, que l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Nancy couronna en 1759, signala son début comme écrivain. L'auteur soutient que l'industrie doit son entier développement à une liberté indéfinie; mais il reconnaît qu'elle a besoin du secours de l'opinion et du gouvernement. L'état florissant où les manufactures se sont autrefois trouvées en Lorraine, prouve que ses compatriotes sont doués du génie industriel; les avantages qu'ils ont tirés du commerce, leur en promettent de plus grands encore, s'ils s'appliquent à lui rendre son ancien lustre. Ses *Lettres d'un Citoyen à un Magistrat* parurent en 1761; c'est le fruit de quinze ans d'expériences et de méditations sur les finances, le commerce et les manufactures; elles sont écrites avec autant de force que de logique. Les sages représentations de l'auteur, appuyées sur une multitude de faits et de détails, arrêtèrent l'émission du tarif projeté pour toute la France, et lui méritèrent le titre de *Citoyen* par lequel la reconnaissance des Lorrains se plut à le désigner. M. *Coster* s'était proposé de faire l'Eloge historique des Ducs de Lorraine; mais ses nombreuses occupations lui permirent d'exécuter

seulement une partie de ce projet. Nous n'avons de lui que l'*Éloge de Charles III*, dit le Grand, imprimé en 1764; les *Éloges de Ferry III*, du *bon Antoine*, de *René II*, de *Léopold*, qui sont restés manuscrits. Lors de sa réception à l'Académie de Nancy en 1765, il prononça un *Discours sur le Patriotisme* où l'on reconnaît le langage du cœur. Il composa en 1766, à la demande de la cour souveraine de Nancy, un *Mémoire* qui empêcha la suppression de cette cour, dont le parlement de Metz avait sollicité le ressort.

Après avoir été secrétaire des États du Languedoc, M. *Coster* passa, en 1770, comme premier commis, au contrôle général des finances, garda 20 ans cet important emploi, et ne le quitta que vers notre révolution. Son *Éloge de Colbert*, présenté en 1773 à l'Académie française, fut jugé digne d'être couronné immédiatement après M. Necker, son concurrent. Lorsqu'enfin M. *Coster* se fixa à Nancy, l'Académie de cette ville le nomma en 1790 à la place de secrétaire perpétuel, que la mort de M. De Sivry venait de laisser vacante. Elle le chargea en 1793 de rédiger un *Rapport historique* sur les services qu'elle avait rendus aux lettres, aux arts et aux sciences, espérant arrêter ou affaiblir le coup qui menaçait toutes les sociétés savantes.

Bien différent de ces académiciens parasites qui se bornent à leur discours de réception et à quelques apparitions aux séances, tant qu'elle subsista, M. *Coster* se fit un devoir de lui apporter le tribut de ses veilles. Malheureusement il ne reste que des fragmens de ses *Considérations sur l'agriculture*, *le commerce et les finances de la Lorraine*; de ses *Réflexions sur l'influence*, *les limites et les dangers de l'esprit de calcul*; et de ses *Recherches sur la distribution des trois pouvoirs chez les Leucquois*, *depuis Jules-César jusqu'à nos jours*. Après une détention de dix-huit mois, contre laquelle il réclama avec énergie, il fut élargi en 1795 pour travailler au catalogue du médaillier et de la bibliothèque publique confiés à sa garde. Bientôt il fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale de Nancy, et remplit cette chaire avec distinction pendant sept ans. Il fut promu en 1804 au provisorat du lycée de Lyon; mais ses infirmités le forcèrent après deux années d'exercice à demander sa retraite, qu'il obtint avec une pension de 3,000 francs. Depuis son retour, il ne cessa de coopérer aux travaux de l'Académie de Nancy, dont il avait en 1803 secondé la restauration. On remarque, parmi ses dernières productions, l'*Analyse raisonnée de deux poëmes latins*, *la Rusticiade et la Nancéide*, composés

par deux chanoines de St.-Dié, qui en ont puisé les sujets dans l'histoire de Lorraine. Cet infatigable vieillard succomba en 1813, sous le poids de l'âge et du travail.

« Ami des mœurs et de la religion, leur fidèle
» compagne, il ne laissa échapper sur ces graves
» objets ni la moindre équivoque, ni la plus
» légère plaisanterie, en fut constamment le zélé
» défenseur, et ses actions ne démentirent point
» l'austérité de ses principes. La simplicité qu'il
» eut le bon esprit de conserver dans son élé-
» vation, et la protection constante qu'il accor-
» dait aux Lorrains, déposent en faveur de la
» noblesse de son ame, et attestent qu'il n'était
» pas au-dessous de sa fortune. Si un double
» mariage lui refusa les douceurs de la paternité,
» il sut se composer une famille bien intéressante
» des malheureux et des jeunes gens, qui trou-
» vaient en lui, les uns un père tendre, les
» autres un sage mentor. En vain ses détracteurs
» lui reprochent comme un crime sa passion de
» se produire. Cette accusation, dictée par l'envie,
» fait son éloge aux yeux de l'équité. Quel dé-
» luge de maux les Français éclairés et vertueux
» eussent épargné à leur pays, si la faiblesse ou
» l'indifférence ne les avait tenus éloignés des

» charges publiques, qu'ils laissaient en proie à » l'ineptie et à la méchanceté! M. *Coster* avait-il » la conscience de son mérite et le sentiment de » son devoir, ou bien était-il aveuglé par l'ambition » et l'amour-propre, lui qui s'ouvrit toujours la » carrière par des voies légitimes, et ne se montra » jamais inférieur à la place où il était parvenu? » Heureuse la France, si elle avait possédé beau- » coup d'hommes doués d'une si mâle énergie, » et dévorés d'un si ardent patriotisme! L'Astre » qui nous éclaire de ses rayons consolateurs, n'eût » pas retardé si long-temps son retour Désiré; et » notre confrère, satisfait d'avoir vu l'aurore » d'un heureux avenir, aurait pu s'écrier, au » milieu des transports de son alégresse : Qu'il » est doux, qu'il est triste de mourir dans ces » beaux jours! »

Dans la séance publique du 18 août 1814, M. Lamoureux aîné a prononcé l'*Éloge de feu Claude Fachot*, bibliothécaire de la Société académique. Il a loué la modération, le désintéressement et l'érudition de notre collègue. Il a montré combien ses travaux ont enrichi la bibliothèque fondée par le Roi Stanislas, en rassemblant avec le plus grand soin les livres des monastères, dont la collection forme un

des plus beaux ornemens de notre cité. « *Claude*
» *Fachot* ne songea point à profiter des occa-
» sions que lui fournit la révolution pour ac-
» quérir de la fortune et du pouvoir. Il refusa
» même les offres séduisantes que lui firent des
» amis en crédit, et qui l'auraient mis en état
» de satisfaire ses goûts sur un plus grand théâtre.
» Il ne put jamais se résoudre à quitter sa chère
» ville natale. Il semble avoir voulu imiter cet
» illustre citoyen de Chéronée, qui disait : *je*
» *suis né dans une petite ville, et je me suis plu*
» *à l'habiter, afin qu'elle ne devînt pas plus*
» *petite.* Effectivement, Messieurs, si vous vous
» rappelez ce dont nous avons été témoins, il y a
» deux ans, vous jugerez combien un homme de
» plus dans une ville peut y causer de change-
» mens. Souvenez-vous donc avec quelle indi-
» gnation vous vîtes entassés ignominieusement
» les livres du département des Vosges, trans-
» portés ici avec moins de précaution que le
» bois à brûler qui croît sur ces montagnes, et
» vendus de même à la toise, ou du moins à la
» balance. Lorsque vous marchiez, en frémis-
» sant, sur les livres feuilletés autrefois par les
» Montfaucon, les Dom Calmet et tous ces
» vénérables savans qui ont si bien mérité des
» lettres et de la religion, pouviez-vous ne pas

» faire une comparaison flatteuse pour cette ville,
» entre l'état florissant de notre bibliothèque, et
» le mépris avec lequel on traitait celles de
» Senones, de Moyen-Moutier et d'Étival? Qui
» de vous ne disait alors : *s'il y avait eu dans*
» *ces cantons un homme tel que* Fachot, *à la*
» *vérité nous ne trouverions pas à vil prix*
» *tant d'excellens ouvrages; mais nous n'au-*
» *rions pas la douleur de voir détruire des*
» *collections si riches, qui ont coûté tant de*
» *soins et de dépenses à leurs anciens posses-*
» *seurs.* Puisque de tels brigandages ont pu se
» commettre impunément à côté de nous, il est
» probable que si nous n'avions pas eu des biblio-
» thécaires instruits, fidèles et laborieux, notre
» bibliothèque, loin de s'enrichir des dépouilles
» des autres, serait aussi devenue la proie des
» dilapidateurs et des barbares ».

Après une digression sur l'utilité des bibliothèques publiques, M. Lamoureux s'adresse aux officiers espagnols prisonniers à Nancy : « Et vous,
» braves Espagnols, qui avez trouvé dans le temple
» des Muses un adoucissement aux ennuis d'un pé-
» nible exil; vous à qui notre ville hospitalière s'est
» empressée d'offrir non-seulement les consola-
» tions dues au courage malheureux, mais encore
» toutes les facilités de satisfaire la plus noble

» des passions, celle de s'instruire; que seriez-
» vous devenus pendant les intervalles des cours
» publics que vous fréquentiez avec tant d'assi-
» duité, si notre bibliothèque n'eût été pour vous
» un asyle toujours ouvert, propre à vous faire
» oublier les injustices de la fortune! »....

Parmi les autres qualités de notre savant bibliothécaire, l'orateur a sur-tout distingué sa complaisance.

« Il n'est que trop ordinaire aux hommes
» publics, obligés de répondre à beaucoup d'in-
» connus, de contracter une certaine dureté,
» une impatience rebutante, causée apparem-
» ment par le grand nombre d'indiscrets dont
» ils souffrent les importunités. *C. Fachot* était
» exempt de ce défaut. Franc et sincère, il ne
» disait aucun mot qui ne partît du cœur; mais
» ce cœur indulgent ne lui inspirait que des
» choses agréables, et jamais il ne rebuta per-
» sonne. Si, pour le bien même des jeunes gens
» qui venaient lui demander des livres peu conve-
» nables à leur âge, il croyait devoir les leur
» refuser, c'était en leur expliquant ses raisons
» avec une bonté qui ne manquait pas de les
» convaincre. Il avait, principalement pour les
» étrangers, une honnêteté et une complaisance
» sans bornes. Il allait au-devant de tout ce qui

» pouvait flatter leur curiosité. Connaissant très-
» bien tout ce qu'il y a de remarquable dans
» notre pays, il n'oubliait pas de le leur indiquer.
» Il entrait avec eux dans les plus petits détails;
» il leur contait des anecdoctes instructives et
» piquantes, dont il possédait un ample réper-
» toire. Des savans de tout genre et de toute
» nation, des militaires, des généraux ont été
» charmés de le connaître, et ont emporté de
» lui un souvenir dont plusieurs ont donné des
» marques, quand ils ont été de retour dans leur
» patrie. Ne croyez pas qu'il se bornât à remplir
» strictement les devoirs de sa place, et que trop
» rigide observateur des jours et des heures fixés
» pour l'ouverture de la bibliothèque, il ne se
» dérangeât pas quelquefois pour faire plaisir à
» quelqu'un. Il était au contraire d'une facilité
» qui ne paraîtrait pas convenable dans l'homme
» le plus désœuvré.... Lui, qui ne craignait point
» de perdre son temps qu'il employait si bien,
» il aurait craint de faire perdre celui d'un autre
» homme de lettres, en le privant des secours
» dont le prix est souvent en raison de la promp-
» titude avec laquelle on les obtient....

» Il était aussi obligeant dans le particulier que
» dans l'exercice de ses fonctions publiques...»

M. Lamoureux entre dans quelques autres

détails, et termine cet Éloge en regrettant que « *Claude Fachot* n'ait pas vécu assez long-temps » pour jouir, après le retour de Louis-le-Désiré, » de la paix ramenée par ce monarque, ami des » lettres, et voir prospérer, sous de si augustes » auspices, le vaste et précieux dépôt qu'il a » sauvé, recueilli, démêlé, classé, et religieu- » sement conservé ».

M. l'Abbé Vautrin a lu une dissertation dans laquelle il a de nouveau examiné la question déjà tant de fois débattue *sur l'existence de l'Atlantique de Platon*. Loin de partager l'opinion de quelques savans, qui non-seulement en ont admis l'existence, mais même ont voulu en déterminer la position, et la placer, les uns, dans la Suède et la Norwège; d'autres, aux Canaries, aux Açores, et même la confondre avec l'Amérique; M. Vautrin s'est efforcé de prouver que cette terre n'a jamais existé que dans les ouvrages de Platon, où elle n'est qu'une fiction destinée par le disciple de Socrate à convaincre les siens de l'excellence de sa république, en leur montrant deux peuples anciens, qui sous un semblable gouvernement seraient parvenus au comble du bonheur et de la gloire. L'auteur s'étonne que dans le récit de Platon une partie ait été admise

et l'autre rejetée, lorsqu'elles reposent toutes deux sur la même autorité.

» Le récit de Critias, dit-il, n'est qu'une » manière ingénieuse de mettre en action la » république de Platon, pour en montrer les » grands avantages. C'est avec cet épisode qu'il » attache et soulage le lecteur de l'aridité des » discussions philosophiques. Critias ne dissi- » mule pas son intention; vous voyez, dit-il, en » terminant la description de ces antiques Athé- » niens, vous voyez, Socrate, que nos premiers » ancêtres ressemblaient aux hommes de votre » république, avec laquelle elle a tant de confor- » mité, que l'histoire de l'une semble n'être que » celle de l'autre ».

Après avoir rapporté succinctement le récit de Platon sur les événemens qui ont illustré les Atlantes, tant qu'ils ont été fidèles à leurs lois, et les triomphes des Athéniens sur ces peuples innombrables dégénérés des vertus de leurs ancêtres, M. Vautrin ajoute : « Voilà, sans doute, » un beau triomphe pour la philosophie de » Platon; mais la vérité n'en est que plus sus- » pecte, car elle est repoussée par la chronologie » et par l'examen même des moyens que le philo- » sophe emploie pour l'accréditer. L'Égypte,

» dans l'opinion des Grecs, était le dépôt des » sciences de l'antiquité; celui qui feignait d'en » avoir tiré ses connaissances, devait peu craindre » qu'on allât les vérifier; c'est pourquoi le philo- » sophe fait venir d'Égypte l'histoire de Critias, » par l'entremise du législateur d'Athènes. Solon » conversant avec les prêtres d'Égypte les en- » gage adroitement à lui apprendre ce qu'ils » prétendent savoir mieux que les Grecs sur » l'origine et l'ancienne illustration des Athéniens. » Cependant un siècle s'écoule sans qu'aucun » écrit ait fait mention de cette révélation ». Solon, législateur des Athéniens, avait le plus grand intérêt à la répandre, ou pour flatter la vanité de ses concitoyens, lorsqu'ils observaient encore ses lois, ou pour les faire rougir de leur abaissement, lorsqu'ils gémissaient sous le joug de Pisistrate. Cependant elle était généralement inconnue aux Athéniens, et serait demeurée dans l'oubli, si Critias, dont on ne peut assez admirer la mémoire, n'eût suppléé à la tradition.

Critias avait reçu à l'âge de 10 ans ce récit de son grand-père, qui le tenait de Solon, qui l'ayant raconté dans un banquet à l'âge de 30 ans, lui donna occasion de le reproduire 40 ans après. « S'il est vrai, comme Critias l'assure, que l'on » se rappelle plus facilement les choses apprises

» dans l'enfance, que celles apprises la veille dans
» un âge avancé, cela ne doit pas s'entendre
» de tous les faits; de ceux qui ont intéressé
» l'auditeur, de ceux auxquels il n'a dû apporter
» aucun intérêt. Et quel intérêt un enfant de
» 10 ans peut-il prendre à des récits mêlés de
» physique, de politique fort au-dessus de sa
» portée? cela paraît peu vraisemblable ».

Ce serait être trop sévère, comme le dit M. Vautrin, de demander si Solon connaissait la langue sacrée des Égyptiens, dépôt de ces histoires de temps reculés; car on n'est pas ordinairement aussi exigeant pour les voyageurs; « mais peut-on se dispenser de demander pour-
» quoi les prêtres égyptiens n'ont pas fait la
» même révélation à Thalès, à Démocrite, à
» Pythagore, à Hérodote et à Platon lui-même,
» qui tous avaient voyagé en Égypte, et fré-
» quenté ces prêtres savans »? L'examen des circonstances du récit que Platon met dans leur bouche, en parlant à Solon, offre de nouvelles preuves contre l'existence de ce récit; il les tire des révolutions physiques qu'il suppose avoir eu lieu en Grèce, à diverses époques, tandis que l'Égypte se trouve exempte de ces catastrophes. Il demande par quel prodige l'Égypte a conservé une histoire étrangère à son bonheur et à sa

gloire, lorsqu'elle n'a pu sauver la sienne propre de l'oubli dans lequel elle se trouve plongée, non-seulement parmi nous, mais même chez les peuples de l'antiquité.

L'auteur oppose ensuite au récit de Platon des objections fondées sur la chronologie, et fait observer que, si quelque lieu avait dû conserver l'histoire de la catastrophe que l'on suppose avoir détruit l'Atlantique, elle se fût conservée dans l'Andalousie, voisine de la ville de Gadès, qui avait donné son nom à l'un de ses rois; cependant aucune trace, aucune tradition n'a conservé l'histoire d'un événement si extraordinaire. Il observe encore que ce récit a tous les caractères d'une fable grecque. La création de cette île se lie à la théogonie des Grecs. Ses lois sont celles de l'aréopage et de la république de Platon. Son nom, celui de ses rois et de ses dieux, sont grecs. Platon a prévu l'objection que devait fournir une remarque si frappante, et a cherché à la résoudre, en faisant dire à Critias, que si des noms grecs se trouvaient chez des barbares, c'est que les Égyptiens les avaient traduits dans leur langue, et que les Grecs les avaient imités.

« Platon, dit M. Vautrin, était le plus ardent » sectateur de la vérité; mais quelquefois il

» l'appuyait par d'agréables fictions ». Il en cite un autre exemple tiré des écrits de ce philosophe, et rapporte que Socrate, écoutant la lecture de l'un de ses dialogues, s'écria : « ô les agréables » mensonges que ce jeune homme me prête » ! Enfin, il remarque qu'aucun historien ancien ne parle de l'île Atlantique, qu'aucun géographe n'a assigné sa position; qu'Origène, Porphyre, Plutarque l'ont considérée comme une fiction, conclut contre l'existence de la patrie des Atlantes, et confirme ainsi son épigraphe : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

Le jour de la réception de M. *Sokolnicki*, M. LAMOUREUX aîné, dans un Discours qui avait pour objet de montrer l'union intime de toutes les connaissances humaines, a donné une notice sur cet illustre Polonais, ravi par un funeste accident à la gloire que lui avaient acquise ses talens, ses vertus, sa bravoure et ses exploits.

Le Général *Sokolnicki*, élevé à l'École militaire de Varsovie en 1780, dirigea l'École du Génie à Vilna en 1790. Il exécuta un grand travail sur l'hydrographie de la Pologne, agréé par le souverain en 1791. Il construisit un pont militaire à Grodno en 1792, et fit imprimer un Mémoire à ce sujet, d'après l'invitation de l'Institut.

Arrivé en France en 1797, il y publia plusieurs Opuscules sur les sciences exactes; présenta à l'Institut un instrument de son invention, pour la levée des plans, qui fut accueilli avec distinction. Parmi ses autres écrits publiés, on distingue plusieurs Mémoires sur l'hydrodynamique; une Notice sur un canal de desséchement, exécuté en Pologne en 1780; des Recherches sur les lieux où périt Varus; une Lettre sur le canton d'Elberfeld dans le grand-duché de Berg, insérée dans le 44.e cahier des Annales des Voyages. Enfin il est l'auteur de l'Inscription latine placée près du tombeau du Roi STANISLAS-LE-BIENFAISANT, dans l'église de Bonsecours, au nom des cadres de l'armée polonaise retournant dans leur patrie.

M. MAFFIOLI a examiné l'*origine de l'Athéisme*, les causes de ses progrès, et prouvé qu'il ne peut exister des athées de conviction. Nous allons présenter l'analyse de ce Mémoire. L'histoire ne fait aucune mention d'athéisme qu'environ trois siècles avant Jésus-Christ. Alors Épicure professa le premier cette opinion, qui est moins un système qu'une induction du matérialisme, et soutint l'éternité du monde, en posant pour principe que le mouvement est essentiel à la matière. Mais les preuves

simples et claires de la fausseté de ce principe, entraînent nécessairement la ruine de ses conséquences. 1.° L'idée de la matière n'emporte pas avec elle l'idée du mouvement, puisque l'une se conçoit aisément sans l'autre : ce qui serait impossible, si le second était essentiel à la première. 2.° Un corps que l'on met en mouvement, tend naturellement au repos par la résistance qu'il oppose à l'impulsion donnée; résistance qui n'aurait pas lieu, si le mouvement était essentiel à la matière. Les corps célestes obéissent à des lois constantes qui les maintiennent dans un parfait équilibre, et les êtres animés de notre planète doivent leur conservation à des lois semblables qu'ils ne violent pas impunément. Or, un tel état de choses n'est pas un mouvement proprement dit, un agent aveugle; c'est un ordre établi, une sage combinaison; ou si l'on veut que ce soit un mouvement, du moins il n'est pas essentiel. Car ce qui est essentiel, est nécessaire; ce qui est nécessaire, ne connaît point de lois, et ne donne pas des résultats invariables. Donc la nature entière s'élève contre le systême de l'athéisme. Par conséquent, ses sectateurs n'ont pu en être convaincus, et ils l'ont admis contre les lumières naturelles de la raison.

Mais comment un si grossier paralogisme a-t-il pu former long-temps une secte considérable parmi tant de philosophes rivaux, et se propager dans les plus hautes classes de la société? M. Maffioli attribue ce phénomène moral au règne du polythéisme et à l'ignorance de la physique. Les païens qui avaient reçu une éducation distinguée, et qui sentaient l'extravagance de l'idolâtrie, devaient préférer le matérialisme, comme moins absurde et plus simple que la multitude des divinités nées de la superstition. Les principes de la physique étaient alors si peu connus, qu'on ne put guère découvrir combien était fragile la base du nouveau système. Aussi, lorsque par la suite ces principes eurent été mieux étudiés, et que Lucrèce chanta la doctrine d'Épicure, on admira le poëte, mais on dédaigna bientôt le physicien. Cicéron, qui fit une étude approfondie des différens systèmes de philosophie, reconnut que l'épicuréisme reposait sur une physique absolument fausse. Son opinion opéra une révolution dans les esprits, et prépara la chute d'une doctrine qu'amenèrent les écrits des premiers auteurs chrétiens. Depuis l'établissement du christianisme, les athées sont devenus bien plus rares; mais ils n'ont pas établi leur

système sur des fondemens plus solides. En effet, selon Spinosa, le plus fameux des athées modernes, l'univers est une substance unique, indivisible, qui a pris toutes les modifications des êtres qu'il renferme. Selon Épicure, l'organisation de l'univers est due à des combinaisons infinies d'atômes. Ces deux hypothèses se réduisent donc à une seule, et ne diffèrent que de nom, les atômes n'ayant pu former le monde, sans prendre les modifications des êtres qui le composent. Ainsi leurs sectateurs, également éloignés de la conviction, sont également déraisonnables.

M. Leseure a fait le *Précis historique du règne de S. Louis, considéré comme législateur.* Ce prince, l'honneur de notre monarchie, opposant aux vues ambitieuses des grands vassaux l'ascendant d'une puissance que fortifiaient ses vertus et ses lumières, fit échouer toutes les tentatives dirigées contre le trône, et porta des coups si vigoureux à la féodalité, qu'il l'empêcha d'entraver désormais l'autorité royale. Il proscrivit l'usage féroce des combats singuliers, et y substitua la voie de l'enquête. Il ouvrit l'entrée du parlement aux hommes versés dans les lois romaines, établit des écoles pour l'étude du droit civil, fit traduire le code Théodosien, et ôta aux

gens d'épée l'administration de la justice. La puissance de Rome fut resserrée dans de justes limites; l'impiété se vit réduite au silence, et le libertinage sévèrement réprimé. Ce prince regardait la justice comme la règle et le but de tous les actes de son gouvernement, et réparait de son propre domaine les dommages que ses sujets avaient reçus des officiers de la couronne : conduite bien digne d'un monarque assez grand pour refuser l'Empire auquel le pape Grégoire voulait élever Robert, son frère. Les bornes de cette analyse ne nous permettent pas d'énumérer tant d'institutions, toutes marquées au coin de la saine politique. Nous la terminerons par ces réflexions de M. Leseure : « Si la grandeur des conquérans, » élevée sur la ruine des états voisins, et cimentée » du sang des peuples, parvient à usurper une » admiration aveugle ; la réflexion dissipe le » prestige, et recule avec horreur devant l'œuvre » de l'iniquité. Mais la gloire pure des légis- » lateurs ne fait que croître avec les siècles, » et leur assure les hommages de la postérité. » Les vertus de S. Louis, sa passion pour la » justice, la sagesse de ses lois, sont les solides » fondemens de son immortalité. L'éclat en a » rejailli sur la longue suite de ses descendans,

» héritiers de son amour pour les Français. » LOUIS-LE-DÉSIRÉ, que la Providence a daigné » nous rendre, est issu de sa race et animé de » son esprit. Rallions-nous tous autour de ce » vénérable monarque, et pénétrons-nous bien » de la vérité de cette maxime salutaire, que » Dieu a donné aux souverains le pouvoir de » commander, et a imposé aux peuples le devoir » d'obéir, ccmme bases nécessaires de l'ordre et » de la félicité publique ».

M. MATHIEU a publié deux traductions en vers français : l'une est la 1.re *Élégie de Tibulle ;* l'autre, *le Printemps*, 1.er *Chant d'un Poëme chinois sur les Saisons.* Il a également traduit du chinois en vers français des Stances sur les travaux de la campagne, les honneurs funèbres, l'éducation, l'écriture, l'encre et le thé ; de plus, il a traduit des morceaux en prose, relatifs à des objets de commerce, d'agriculture, d'économie, à l'art d'écrire et d'employer l'encre de la Chine. Comme ces ouvrages ne sont pas susceptibles d'analyse, que l'auteur se propose d'en publier les plus intéressans avec le texte, et que des fragmens isolés ne pourraient satisfaire la curiosité du public ; cette simple anonce a paru suffire.

Quant aux observations de M. Mathieu sur la langue, le style et la versification des Chinois, les curieux en trouveront les plus importantes dans les notes qu'il a mises à la suite du poëme du Printemps, imprimé à Nancy.

M. Mathieu s'est aussi exercé à traduire, d'après une méthode de son invention, l'hiéroglyphe de Dighton sculpté sur un rocher au sud de Boston en Amérique, et la partie hiéroglyphique de l'inscription trouvée à Rosette en Égypte par les Français. Il mettra bientôt les connaisseurs à même d'apprécier le mérite de cette découverte, en publiant son interprétation, qu'il accompagnera de plusieurs planches gravées de sa main, et destinées à présenter le tableau développé de sa manière de lire les hiéroglyphes.

Enfin M. Mathieu a essayé, dans une *Dissertation sur la Francique*, de saisir les rapports généraux des langues, et de remonter à la langue primitive, qu'il croit être le Pélasge, et que les habitans de l'Atlantide répandirent au loin, par le moyen de leurs nombreuses relations avec les différentes parties de la terre. L'Amérique, la Chine, l'Égypte, la Germanie, etc., lui offrent les débris de cet antique langage. La

liaison intime du système de notre collègue avec sa nouvelle explication des hiéroglyphes, nous empêche de le suivre dans les recherches étymologiques où il s'enfonce pour débrouiller les traditions confuses d'une époque si reculée.

M. Foissey a présenté le travail intéressant qu'il a entrepris pour faire connaître les manuscrits de la bibliothèque publique de Nancy, jusqu'alors enfouis dans ce dépôt littéraire, et dont plusieurs intéressent l'art calchographique ou l'histoire du pays.



POÉSIE.

VOEUX D'UN BON FRANÇAIS,

Par M. De Caumont.

Composés à l'occasion du mariage de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry, *et lus à la séance publique du* 27 *Juin* 1816.

De l'airain dont le son fuit et se renouvelle
Quel signal en ce jour a troublé le repos?
Qui peut rallumer ces flambeaux,
Faire briller ces feux dont la nuit étincelle?
Eh quoi! la Discorde cruelle
Raconte-t-elle encor des triomphes sanglans?
Apprend-elle à la France une triste victoire?
Vient-elle l'effrayer d'une funeste gloire,
Qu'acheta le trépas de ses plus chers enfans?

Pères infortunés, quelles sont vos alarmes!
Ce succès vous condamne à de nouveaux efforts;
Et peut-être demain, arrachés à vos larmes,

Les derniers de vos fils qu'appelleront les armes,
Le front ceint de lauriers, descendront chez les morts.

Qu'ai-je dit? des tombeaux non ce n'est plus la fête.
Les airs ont retenti du nom chéri de Roi:
Ce cri, du cœur Français éloquent interprète,
Fit toujours succéder le bonheur à l'effroi.
O mon pays, quel triomphe pour toi!
Tu n'auras point à pleurer la conquête
Que proclame l'accent chéri;
L'Hymen seul, cette fois, a protégé la France,
Et ce dieu bienfaisant, par la main de Berry,
Ramène encor en ta puissance
Une fille du bon Henri.

Terre antique des lis, glorieuse patrie,
Aux champs d'un heureux avenir,
Ils renaîtront encor ces jours dignes d'envie,
Qu'offrait à tes regrets un lointain souvenir.

S'élançant sur les pas de l'épouse nouvelle,
Déjà le dieu brillant des arts
Aux enfans du génie a livré l'étincelle
Que son flambeau ravit au pays des Césars;
Déjà le feu sacré naît, circule, s'anime;
L'astre des lis y mêle ses rayons,
Et les Muses, cédant à leur transport sublime,
Font résonner la lyre et guident les crayons.

Peuples, ce vœu n'est point le cri de la faiblesse
Qu'arrache aux cœurs français un long temps de malheur :
La force dans nos rois s'unit à la douceur,
Et le trône des lys qu'embellit la sagesse,
Fut toujours brillant de valeur.
Oui, si jamais le clairon de l'honneur
Fesait taire en nos champs la voix de l'alégresse,
L'imprudent étranger, bientôt avec effroi,
Verrait sous nos drapeaux, armés pour le combattre,
Près des enfans de Henri quatre,
Les fils des vieux guerriers vainqueurs à Fontenoi.

Terre antique des lis, glorieuse patrie,
Aux champs d'un heureux avenir,
Ils renaîtront encor ces jours dignes d'envie,
Qu'offrait à tes regrets un lointain souvenir.

Soldats, l'ambition d'un maître
Au bout de l'univers précipitait vos pas;
Vous n'irez plus chercher d'inutiles combats,
Loin du sol fortuné qui vous a donné l'être;
Conquérans malheureux de ces déserts lointains,
Les rigueurs d'un climat, jaloux de votre gloire,
Ne feront plus tomber de vos terribles mains
Une palme glacée au sein de la victoire.
Armés pour la patrie, armés pour vos foyers,
Vous combattrez pour leur défense,
Et vous saurez prouver que les champs de la France

Sont toujours, pour ses fils, fertiles en lauriers.
Cependant si le sort, trahissant la vaillance,
Sonne l'heure fatale à l'un de nos guerriers,
Sous le fer étranger s'il chancelle et succombe,
Il tombera du moins sous l'ombrage des lis,
Et les pleurs qu'à sa mort donneront ses amis,
Couleront un jour sur sa tombe.

Eh, quoi! de toutes parts, quand les chants les plus doux
Font naître dans les cœurs les transports et l'ivresse,
En ce moment un retour de tristesse
Ose encor s'emparer de nous!
Français, hélas! je conçois ta faiblesse,
Tant d'instans ont marqué la nuit de la douleur!
Vainement tes regards ont entrevu l'aurore
Qui te ramène le bonheur;
Il t'enivre, et pourtant tu n'y peux croire encore!
Ainsi, sur les débris de leurs frêles vaisseaux,
Long-temps tourmentés par l'orage,
De faibles passagers échappés au naufrage,
N'osent goûter encor les douceurs du repos.
Leurs sens ont conservé le mouvement des flots,
Et toujours agités par cette affreuse image,
Ils tremblent encor sur la plage,
Au murmure impuissant des eaux.

Français, non, ce n'est point une erreur passagère,
Il fuit l'orage affreux qui menaçait ton sort,

Le ciel daigne exaucer ta fervente prière,
Et ton heureux vaisseau vient de surgir au port.
Au parfum bienfaisant que t'apporte la terre,
N'as-tu pas reconnu le rivage des lis ?
Ton cœur qui palpitait en revoyant Louis,
Ne te disait-il pas : Tu retrouves ton père ?
Ton voyage, tes maux désormais sont finis.
Ah ! ne t'expose plus aux coups de la tempête,
Reste à jamais près de ton Roi ;
Il saura garantir ta tête,
Et repousser au loin la douleur et l'effroi.
Pardonne les erreurs, abjure la vengeance,
L'exemple de Louis t'en prescrit le devoir.
Et du sang de Henri quand la double alliance
Promet d'heureux destins aux enfans de la France,
Redis encor ces mots que soupirait l'espoir :

Terre antique des lis, glorieuse patrie,
Aux champs d'un heureux avenir,
Ils vont renaître enfin ces jours dignes d'envie,
Qu'offrait à tes regrets un lointain souvenir.

M. Lamoureux aîné a lu l'analyse du *Camillo o Vejo conquistata*, de M. *Charles Botta*, notre Associé correspondant, et la traduction du Discours de Jupiter, qui renferme la substance et la moralité de ce Poëme.

« M. *Botta*, s'étonnant que les Poëtes épiques italiens aient célébré dans leurs chants des sujets et des héros étrangers, a choisi une action qui appartient toute entière à l'Italie. C'est la rivalité des deux plus fameuses nations de l'antiquité. L'Étrurie, berceau des arts et des sciences, est subjuguée par la force des armes romaines; mais elle soumet ses vainqueurs farouches par la force plus puissante et plus durable de la religion, de la philosophie, des lettres, des arts, des lois, de l'éloquence. Ainsi la prise et la ruine de Veïes, capitale de cette terre vénérable, loin d'éteindre ces précieuses lumières, ne firent que les propager dans l'univers, à mesure que les Romains y étendirent leur domination. Le Poëte, en conservant avec fidélité ce que la tradition nous a transmis sur cette époque mémorable, a su parer son sujet de tous les ornemens d'invention dont il était susceptible. La marche de l'action est simple, naturelle, intéressante.

Junon irritée de nouveau contre les Romains, à cause de l'enlèvement des Sabines, a nourri son ressentiment jusqu'à ce qu'elle ait trouvé l'occasion favorable de se venger. La naissance de Tyrrhénus, fils de Tolumnius, roi de Veïes, avait été accompagnée de prodiges qui annonçaient les grandes destinées de cet enfant. Aussitôt qu'il fut en âge de

donner l'essor à sa valeur et à ses autres vertus, la déesse envoya Morphée, sous la figure de Porsenna, exciter la colère de Tolumnius contre les Romains. Ce roi impie et sacrilége les attaque pendant qu'ils célébraient une fête en l'honneur d'Hercule. Les Romains surpris à l'improviste sont facilement taillés en pièces; leurs prêtres sont massacrés, et Tolumnius enlève la statue d'Hercule qui est transportée à Veïes et placée dans un temple. Les Romains commandés par Camille marchent pour venger cette injure. Tolumnius aurait succombé dès ce moment, sans la protection de la reine des dieux. Il appelle à son secours son fils Tyrrhénus, qui était alors sur l'Apennin. Déclaration de guerre. Les Romains (*ch.* 2) sont repoussés dans une seconde bataille, à cause de la désobéissance de la division d'Appius Claudius. Junon (*ch.* 3) descend aux enfers. Elle voit aux Champs-Élysées les ombres des Toscans destinés à revoir la lumière, et à honorer l'Étrurie par leurs vertus et leurs talens. Ils sont tous assemblés autour d'un oranger, arbre symbolique de la vie civile, dont la culture leur a été confiée en récompense de leur piété constante. Laurent de Médicis surnommé le *Magnifique*, fait connaître à la déesse les plus illustres de ces ombres. Quatre ambassadeurs (*ch.* 4) viennent proposer la paix à Tolumnius; mais la Furie que Junon a ramenée des

enfers, irrite tellement les Veïens, qu'ils égorgent les ambassadeurs. Ce forfait cause un désordre affreux; la ville est prise d'assaut. Les Toscans se retirent dans la citadelle. Ils sont sur le point de succomber, malgré les secours de Carthage (*ch.* 6); mais Alecto soulève les tribuns contre les patriciens (*ch.* 7). On rappelle Camille, et l'on donne le commandement de son armée à deux plébéiens inexpérimentés, Génutius et Atilius. Le roi Tolumnius (*ch.* 9), profitant de leurs fautes, obtient de grands avantages; mais emporté par la chaleur du combat, il reste prisonnier des Romains. Le tribun Génutius (*ch.* 10) veut le sacrifier aux mânes de son fils qui est mort sous les coups de ce prince. Tolumnius (*ch.* 11), que la hache du licteur allait frapper, doit son salut à l'annonce d'une nouvelle révolution. Camille rétabli survient, et le sauve. Les Toscans renforcés par les troupes auxiliaires de toute l'Italie livrent un dernier combat (*ch.* 12). C'est en vain que Junon fait des prodiges pour s'opposer à la victoire de Camille. Elle va supplier son époux d'épargner son peuple chéri, et de ne pas permettre la destruction totale d'une ville, siége antique de la civilisation, de la liberté, du culte religieux. Jupiter la rassure et la console en ces termes :

Vous que mon cœur chérit et chérira toujours,
Si des lois du destin n'arrêtant plus le cours,
Vous me laissez régir, sans crainte, sans partage,
De ce vaste univers l'immortel héritage,
Écoutez-moi, Junon, cessez de vous troubler.
L'avenir devant vous ne doit plus se voiler.
La faveur que j'attends de votre complaisance
S'annonce en vos regards, et mérite d'avance
De percer les secrets cachés à tous les dieux.
Vos chers Tyrrhéniens, toujours plus glorieux,
Oublîront des combats la vaine renommée,
Et la main des beaux arts à leur ame charmée
Offrira les doux fruits des plus nobles travaux.
Le laurier se flétrit sur le front des héros;
Tout empire s'éteint; l'inconstante victoire,
Trahissant les guerriers qu'elle a couverts de gloire,
Passe à leurs ennemis, et fuyant le repos,
Va porter ses faveurs à des peuples nouveaux.
De la seule vertu la puissance propice,
Brillant par la bonté, l'équité, la justice,
Sans craindre les revers, règne éternellement,
Et d'un même pays fait toujours l'ornement.
L'Étrurie a perdu son antique sagesse
Dans les honteux plaisirs, dans l'oisive mollesse;
Et de son innocence elle a terni l'éclat,
Quand, par un sacrilége et barbare attentat,

O dolce Giuno, che pur dolce sempre
Saraimi, infin che quest' impero, ch'aggio
Delle cose, e del fato, a me sol lasci,
Pacatamente ascolta. È pensier mio,
Poscia che umile, e mite or t'appresenti,
Qui discoprirti ciò che più secreto
Il destin cela ai Numi a me minori.
L'Etruria tua vivrà; vivrà l'Etruria,
Non più d'armi famosa, ma di quanto
Fa l'armi stesse rinomate e chiare.
Muojono i Regni: la virtù guerriera
Muore ancor essa, e da l'un seme a l'altro
Passa fugace, nè s'arretra, o posa.
Sol la virtude, che per merto è chiara
Di bontà, di giustizia, e d'equitade,
Sì sol questa è vivace, sì sol questa
Eternamente un suolo stesso adorna.
Ne l'ozio nuovo, ne la nuova Venere
Perde l'Etruria i suoi costumi santi,
E perdette innocenza allor che fera
Rubò gli altari, e dei Potizj stessi,

Elle a sur les autels porté des mains coupables,
Égorgé sans pitié des prêtres vénérables,
Et tourné ses poignards souillés de tant d'horreurs
Contre le sein sacré de quatre ambassadeurs.
Oubliant son honneur, s'oubliant elle-même,
Bravant des immortels la majesté suprême,
Elle avait mérité par de si grands forfaits
Que sa prospérité disparût pour jamais.
Oui, Junon, pour jamais elle serait déserte,
De ronces, de débris on la verrait couverte,
Si de votre amitié le secours tout-puissant
N'intercédait pour elle, et si le chaste sang
Du trop vertueux fils d'un exécrable père
N'expiait ces forfaits. Car une loi sévère,
Pour sauver des Toscans les usages pieux,
Outre le châtiment du coupable odieux,
Exige le trépas d'une sainte victime.
Hélas, quelle rigueur ! O Prince magnanime,
Envers toi le destin se montre bien cruel !
Mais la postérité d'un hommage éternel
Honore ta vertu. Déjà dans l'Empirée,
Séjour des immortels, ta place est assurée
Entre mon fils Hercule, et ton illustre aïeul,
Tyrrhénus, dont le nom flatte le juste orgueil.
Voyez, Junon, voyez du haut de la montagne,
Qui des bords de l'Arno domine la campagne,

E dei legati il sacro sangue sparse.
Empia, cui da misfatto empio non stolse
Nè di se ricordanza, nè rispetto
Nè di te, nè di me. Per sempre perso
Di sapienza il fior per lei saria,
E di dumi, e di spin coverta fora
Per sempre, se co' tuoi preghi benigna
Quì non venivi, e sè col casto sangue
D'un giusto figlio d'esecrabil padre
Non si purga il misfatto. Che non basta
A conservar di Tuscia i santi riti
Del reo la pena; ma convien, che questa,
Qual vittima accompagni al punto stesso
D'un innocente il sangue. O Tosco invitto,
O casto germe, se ver te sí crudo
Si mostra il fato, le future genti
Canteran le tue lodi; ed io ti loco
Già già quì fra i Celesti nel celeste
Tuo santo seggio tra quel d'Ercol santo
Mia dolce prole, e quel d'un avo antico,
Che ancor quà su del tuo gran nome s'orna.
Or meco, Giuno, mira giù dal monte
Che in riva ad Arno al ciel la fronte estolle,

Descendre vers le fleuve un innombrable essaim.
A l'ombre d'un beau lis, utile à son dessein,
La diligente abeille amasse l'ambroisie,
Sur les fleurs d'alentour habilement choisie.
De ce parfum divin la pénétrante odeur
Écarte de ces lieux toute infecte vapeur,
De la contagion dissipe les nuages,
Et des spectres hideux les funestes images.
Rappelez-vous le jour, qu'à vos projets divers
Brûlant d'associer les monstres des enfers,
Vous fûtes au Léthé par la fureur conduite.
A vos regards s'offrit une brillante élite
D'esprits rangés autour d'un arbre merveilleux,
Et destinés à voir la lumière des cieux.
Le monde leur devra les mœurs, la politesse.
Vous avez vu sur-tout, ô ma chère déesse,
Cette ombre magnifique et dont l'auguste nom
Rappelle à notre esprit l'antique Laurentum.
L'oracle de Pluton ne peut être illusoire.
Le voilà qui de Flore est le père et la gloire;
Le voilà qui recueille et place en ses jardins
Les essaims * dispersés en des pays lointains.

---

* Les Grecs qui se sauvèrent de Constantinople après la prise de cette ville par Mahomet II, furent accueillis à Florence par Laurent le Magnifique.

Calarne sciami di sollecit' api,
En riva ad Arno d'un bel giglio à l'ombra
Fondar lor celle, di celeste sugo
Riempirle tutte, e di celeste odore
Sparger presso e lontan le rive intorno.
Oh, come l'opra ferve! Oh, come a l'aura
Di sì dolce liquor fugon le tetre
Nubi, la puzza, e le sozzate larve.
Ben ti ricorda, e ricordar ten dei,
Quando nemica ne scendesti a l'Orco,
De' chiari spirti, che vedest' in riva
A Lete intorno al bel virgulto accolti.
Or così sta, ch'ei ne verranno al mondo;
E'l mondo fia per lor gentile e manso.
Vedi l'ombra sovrana! Oh, dolce Giuno,
Questi, questi è colui, che di Laurento
Rinnova il nome; egli è colui, che a chiare
Note là giuso a te predisse Pluto;
Di Flora germe, e pur di Flora onore.
Ecco che l'api già disperse accoglie
Negli orti suoi: ecco che fiori e frondi

Cet homme généreux, de fleurs et de verdure
Leur présente lui-même une riche pâture,
Et leur verse les flots d'une douce liqueur
Dont la source abondante émane de son cœur.
Par ces sucs précieux l'abeille restaurée
Va les répandre au loin de contrée en contrée.
Il saura des Toscans dociles à sa voix
Consolider l'État par d'équitables lois.
Si de ses descendans la constante prudence
Peut de ses sages lois maintenir la balance,
L'Étrurie offrira, seule dans l'univers,
L'image d'un bonheur à l'abri des revers,
Rehaussé par l'éclat du nom le plus illustre.
O destin fortuné! Quoi, Junon, le faux lustre
Des armes, des combats, peut-il vous éblouir?
Loin de le regretter, vous devez le haïr.
Fuyez, Junon, fuyez les sanguinaires armes,
Abjurez leur empire, il coûte trop de larmes.
De la douce vertu les attraits enchanteurs,
Des lettres et des arts les biens consolateurs
Vous offrent un pouvoir plus sûr et plus solide,
Que le terrible Mars chez les Romains réside.
Car tous les habitans des rives de l'Arno,
Ou ceux de l'Olona, ceux même de l'Anio,
Tout ce que l'Italie a de plus redoutable,

Lor porge avanti, dilettoso pasco!
Ecco che a lor d'ambrosia in rivo appresta,
Che dal suo petto n'esce, onde d'ambrosia
Nutrite altrui d'ambrosia sian ministre.

Questi è colui, che d'un benigno impero
Fonda in Tuscia le leggi, che serbate
Da chi lo segue e da nipoti suoi
Dolce fan Tuscia, e bella, e sopra ogni altra
Gente del mondo avventurosa e chiara.

O Fortunata sorte! E poi saranne,
Che de l'armi ti lagni, e de l'impero
Che ne dan l'armi! Oh, lascia Giuno, oh lascia
L'armi funeste; de la gloria sola
Ti contenta, che dan la mansueta
Virtude, e l'arti sovrumane, e belle.
Deh, lascia l'armi, ed al Roman le lascia.
Che non il Tosco, non l'Insubre, o l'Equo
Con quante serra Italia grande or genti,

Les Romains exceptés, ne sera point capable
De faire repentir de leur témérité
Les Gaulois qui, déjà d'un vol précipité,
Des Alpes ont franchi l'inexpugnable glace,
Ou des fiers Istriens la belliqueuse race,
Ou les noirs Africains qui brûlent de ranger
Le libre Ausonien sous un joug étranger.
Tel est donc mon arrêt : la Toscane affaiblie
Doit céder aux Romains le sceptre d'Italie.
Toutefois, ô Junon, rassurez vos esprits :
S'il faut de la valeur abandonner le prix,
Par les lettres, les mœurs, les arts, la politesse,
Elle conservera son antique noblesse.
Ainsi, du genre humain ce peuple précepteur
Saura, quoique vaincu, subjuguer son vainqueur.

Ma sol di Roma i figlj a far son atti;
Che il valoroso Gallo, che dal sommo
Già de l'Alpi si scaglia, od il guerrero
Abitator de l'Istro, o chi da Libia
Adusta viensi a sobbissare Ausonia,
S'abbian del folle ardir da batter l'Anca.
E perciò stabilisco, che da Tuscia
A l'alta Roma ne trapassi l'alto
D'Italia impero. Tu t'acqueta intanto;
Che se Roma n'avrà de l'armi il pregio,
Tuscia l'avrà di civiltade, e fia
Per magister di gentilezza e d'arti
La vincitrice da la vinta vinta.



Junon est fléchie par le discours de Jupiter. Les Romains poursuivent leurs avantages. Cossus tue le roi Tolumnius. Tyrrhénus, qui volait au secours de son père, est tué, et satisfait ainsi aux oracles qui ont déclaré que cette victime innocente expierait l'impiété du monarque toscan. Enfin la citadelle de Veïes est prise par le moyen d'une mine que les Romains ont conduite secrètement jusqu'au temple de Junon. Camille vainqueur se montre généreux, et par une sorte d'inspiration, prédit la gloire future des habitans de l'Arno.

Tel est le plan sommaire de ce Poëme, nouvel exemple de l'union intime qui existe entre toutes les connaissances humaines. En effet, son auteur d'abord connu comme médecin et naturaliste, s'est acquis ensuite la réputation d'habile administrateur et d'homme d'État; puis il a rétabli la pureté de la langue italienne dans sa belle histoire de la *Guerre d'Amérique*; enfin, s'élevant au ton de l'épopée, il a trouvé le secret d'être aussi éloquent en poésie, qu'il l'avait été en prose. La noblesse des pensées, la vérité des caractères, l'intérêt des épisodes, sur-tout ceux de l'infortunée Vénilie et de Lirinus qui porte le lis sur son bouclier; l'origine merveilleuse de cette belle fleur que la ville de Florence a prise pour symbole

de ses armes ; la description des coutumes antiques, l'énumération des grands hommes qui ont illustré l'Italie, recommandent ce Poëme aux amis de la saine littérature. Si jadis Athènes combla d'honneur Pindare le Thébain, qui l'avait appelée la *Grande Ville*, et paya l'amende à laquelle Thèbes avait condamné ce poëte pour avoir loué sa rivale ; quelles récompenses l'Italie entière, et sur-tout la Toscane, ne doivent-elles pas décerner au poëte italien, devenu français, qui vient de porter si haut la gloire de son ancienne patrie ! »

M. Lamoureux aîné a lu, dans les séances particulières de la Société, des fragmens de sa traduction des *Annales d'Italie de Muratori*, qu'il se propose de faire imprimer.

Il continue la traduction de l'*Enfer du Dante* en vers de dix syllabes, dont il a déjà lu les neuf premiers chants.

Ouvrages adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages, en 1813, 1814 et 1815.

Observations météorologiques et médicales de la Société de Tours.

Notice des travaux de la troisième classe de l'Institut.

Notice sur *Charles Hazard*, par M. Hazard-Mirault.

Notice sur une Épizootie qui a régné dans les départemens méridionaux. — Rapporteur, M. *Mandel.*

Rapport sur les Mémoires de Médecine vétérinaire présentés au concours.

Rapport sur les travaux de la Société d'agriculture du département de la Seine, par M. Silvestre, Associé.

Notice sur M. *Ameilhon*, par M. Silvestre, Associé.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.

Consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement, par M. Chaussier, Associé.

Mémoire de MM. PERCY, Associé, et WILLAUME, sur l'ancienneté des Hôpitaux, couronné par la Société des sciences de Mâcon. — Rapporteur, M. VALENTIN.

Considérations médico-chirurgicales sur les maladies des voies urinaires.

Réponse au Rapport sur le zinc, fait à l'Institut, par M. GUITON-MORVEAU.

Explication d'un Manuscrit égyptien, par M. Alexandre LE NOIR, Associé.

Compte rendu des travaux de la Société libre de pharmacie de Paris.

Rapport à Son Exc. le Ministre de l'Intérieur sur le perfectionnement des sirops de raisin, par M. CADET-DE-GASSICOURT.

Catalogue des Livres précieux et Manuscrits du cabinet de M. CHARDIN.

Mémoire explicatif sur la sphère caucasienne. — Anonyme.

Discours sur la vie et les œuvres de Jean-Marie *Morel*, par M. DE FORTAIR.

Éloge de Joseph *Dombrey*, médecin-botaniste du Roi, par M. MOUTON-FONTENILLE.

Compte rendu des travaux de la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon.

Essai d'un jeune homme, ou divers morceaux choisis de poésie française, traduits en vers latins, par M. P.-C.-Henry Caillau.

Remarques sur la vaccine et Observations sur plusieurs cas rares, par M. Bonjardet, Associé. — Rapporteur, M. *Valentin*.

Bains de Bagnoles, département de l'Orne. — Anonyme.

Bulletin des Sciences médicinales du département de l'Eure, par M. Delarue, Associé.

Notice des travaux de l'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille, en 1812, par M. Martin.

Essai historique et biographique sur Dijon, par M. Girault, Associé.

Inscriptions en vers latins, composées par M. Petit-Radel.

Trois Mémoires: l'un sur le canal de l'Ourq, l'autre sur l'assainissement des lieux marécageux, le troisième sur la construction d'un pont en Pologne, par M. Sokolnicki, Général de division de l'armée polonaise, Associé.

Recherches sur les lieux où périt Varus avec ses légions, par le même.

Coup-d'œil sur le canton d'Eberfeld dans le Grand-Duché de Berg, par le même.

Discours prononcé devant la tombe de STANISLAS, roi de Pologne, à l'occasion d'un Service funèbre que les cadres de l'armée polonaise ont fait célébrer pour ce bon Prince, lors de leur passage à Nancy pour retourner dans leur patrie, par le même.

Élégie sur la Paix, en vers français, par M. MOLLEVAUT le jeune, Associé.

Recherches physiologiques sur les gaz intestinaux, par M. GÉRARDIN, Associé.— Rapporteur, M. *Valentin.*

Notice sur le traitement de la gale au moyen des bains sulfureux, par M. JADELOT, Associé.

Histoire des sectes religieuses, par M. GRÉGOIRE, Associé.

Remarques faites dans un voyage de Munich à Paris, par M. DEPPING, Associé.

Merveilles des beautés de la nature en France, par le même. — Rapporteur, M. *Haldat.*

Histoire de France pendant les guerres de religion, par M. LACRETELLE, Associé. — Rapporteur, M. *Mollevaut* père.

Faits et Observations sur l'exportation des mérinos, par M. TESSIER.

Compte sommaire des travaux de la Société d'agriculture du département de la Marne.

Éloge d'Ambroise *Paré*, par M. Vimont, Associé.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.

Cendres végétatives, par la Société d'agriculture et de commerce de Caen.

Littérature allemande et orientale, extraite du Mercure étranger, par Michel Berr, Associé.

Langue et Littérature des anciens Francs, par M. Gley.

Précis analytique des travaux de la Société d'agriculture du département du Nord, en 1812 et 1813.

Coup-d'œil historique, agricole, botanique et pittoresque sur le mont Circello, par M. Arsène Thiébaut, Associé.

Deux Observations de médecine, par M. Boujardet, Associé. — Rapporteur, M. *Valentin.*

Observations de Médecine, par M. Gérardin, Associé.

Deux Gravures dessinées par M. Laurent, Associé, représentant, l'une, S. M. Louis XVIII, Roi de France; l'autre, S. M. Alexandre I.er, Empereur de Russie.

Annales de l'Agriculture française.

L'Énéide, traduite en prose, par M. Mollevaut le jeune, Associé. — Rapporteur, M. *Blau.*

Description des Jardins de Dumont-Courset, par M. Lair.

Description de l'Avant-Port de Cherbourg, par le même.

Notice sur M. *Leclerc-de-Beauberon*, par le même.

De la traite et de l'esclavage des Noirs et des Blancs, par M. Grégoire, Associé.

Lettre au sujet de la traite des Noirs, par M. Wilberforce, traduite de l'anglais, par le même.

Analyse des travaux de la classe des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut, pour 1814.

Notice de la classe des Beaux-Arts de l'Institut.

Notice sur la vie et les ouvrages de *Grétry*, par M. Lebreton.

Observations météorologiques et médicales, par la Société de Tours.

Notitia collectionis insignis Vermium intestinalium, Vindobonæ, 1811.

Essai sur les variétés de la Vigne qui végètent en Andalousie, traduit de l'espagnol, et composé par M. Simon-Roxas Clemente.

Deux Mémoires, l'un sur le Cercle tangent à trois cercles donnés, l'autre sur la Sphère tangente à quatre sphères données, par M. Gergonne, Associé.

Notice des travaux de l'Académie du département du Gard, pour 1811.

Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux floraux, par M. Poitevin.

Observations sur l'emploi du Sulfure de potasse dans plusieurs maladies, par M. Gérardin, Associé.

Storia della guerra del l'independenza degli stati uniti d'America, di Carolo Botta, Associé. — Rapporteurs, MM. *Valentin* et *Lamoureux* aîné.

Il Camillo, ò Vejo conquistata, di Carolo Botta. — Rapporteur, M. *Lamoureux* aîné.

Mémoire sur le Sucre de betterave, par M. Chaptal.

Mémoire sur les moyens de tracer le tableau des besoins et des ressources de l'Agriculture française, par M. François-de-Neufchateau, Associé.

Mémoire sur les différentes espèces de Pommes de terre. — Rapporteur, M. Mandel.

Notice sur Maïmonide, par M. Berr, Associé.

Histoire de Léopold I.er, Duc de Lorraine et de Bar, par M. le Comte de Foucault, Associé. — Rapporteur, M. *Haldat*.

Les Benjamites rétablis en Israël, par M. Malleville.

Gravure du Portrait de S. M. Marie-Antoinette, Reine de France, par M. Dumont, Associé.

Recherches et Observations sur le Phosphore, par par M. Lobstein. — Rapporteurs, MM. *Mandel* et *Mathieu*.

Recueil de l'Académie des jeux floraux pour 1814, 1815 et 1816.

Programme d'un Concours pour les Propriétés le mieux dirigées, par la Société d'agriculture du département de la Seine.

Essai sur la physiologie du Fœtus, par M. Richard. — Rapporteur, M. *Serrières*.

Instruction sur le traitement des Asphyxiés, par M. Portal, nouvelle édition.

Mémoire-pratique sur le Forceps, par M. Flamand, Associé. — Rapporteur, M. *Lamoureux* aîné.

Instruction sur l'Épizootie contagieuse, par M. Hurtrel-d'Arboval, nouvelle édition. — Rapporteur, M. *Mandel*.

Remarques sur l'endurcissement du Tissu cellulaire des enfans, par M. Gérardin, Associé.

Objet d'intérêt public, recommandé à l'attention du Gouvernement et de tous les amis de l'agriculture, par M. Yvart.

Notice des travaux de l'Académie de Marseille, par M. Lautard.

Hygiène militaire, par M. Kerckoffs. — Rapporteur, M. *Serrières*.

Sur la distillation des Pommes de terre. — Rapporteur, M. *Mandel*.

Précis historique sur l'irruption de la Fièvre jaune à la Martinique en 1802, par M. Moreau-de-Jonnès, Associé.

Essai sur l'Hygiène militaire des Antilles, par le même.

Observations sur les Géophages des Antilles, par le même.

Monographie du Trigonocéphale des Antilles, par le même.

Des Effets du climat des Antilles sur le système moteur, par le même. — M. *Valentin*, Rapporteur de ces cinq Opuscules.

Problèmes d'astronomie nautique et de navigation, par M. Guépratte, Associé. — Rapporteur, M. *De Caumont*.

Mémoire sur la fabrication de la Potasse par la combustion des plantes, par M. Mathieu-De-Dombasle, Associé.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Seine, 15.e et 16.e vol.

Journal de la Société de médecine de Paris, par M. Sédillot, Associé.



a l'académie des sciences
de la part de la société littéraire
de Nancy Alx Haldat d. m.

SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY.

(Double)



PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
DE NANCY,
PENDANT LES ANNÉES 1816, 1817 ET 1818.

A NANCY,
CHEZ C.-J. HISSETTE, IMPRIMEUR
DE LA SOCIÉTÉ.
Août 1819.

Les Ouvrages lus aux séances publiques seront marqués d'une *; ceux qui auront été publiés porteront l'indication du lieu où ils l'ont été, ou du recueil où ils se trouvent.

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
DE NANCY,
PENDANT LES ANNÉES 1816, 1817 ET 1818.

FIDÈLE aux vues de STANISLAS, la Société royale de Nancy (*) a toujours compté au nombre de ses devoirs les plus chers, celui de concourir à exciter parmi nos compatriotes une noble émulation, objet des vœux de son auguste fondateur. Constante dans le plan qu'elle s'est tracé, elle appelait depuis plusieurs années l'attention des littérateurs sur les talens et les vertus de plusieurs Lorrains illustres dont elle veut célébrer la mémoire. Elle offrait une juste récompense aux athlètes victorieux dans cette lutte glorieuse. Mais que pouvait-elle espérer en ces jours de trouble, où

(*) Titre de création de l'Académie de Nancy.

les cœurs brisés par les malheurs publics ne laissaient aucun essor au talent, et presqu'aucune liberté aux esprits entraînés vers des objets aussi étrangers aux lettres qu'opposés au bonheur du peuple? Maintenant que nos départemens, rendus au repos sous l'égide du pouvoir légitime, sourient à l'espoir d'un plus heureux avenir, la Société a vu avec la plus vive satisfaction l'issue du concours ouvert pour *l'Éloge de Gilbert*, dont les talens poétiques, les malheurs, les vertus et le courage réclamaient depuis long-temps un ingénieux panégyriste. Le morceau de littérature qui a fixé l'attention de l'Académie, a été soumis à l'examen d'une Commission dont le rapport, par M.r Haldat, fait connaître à la fois les motifs qui ont déterminé ses suffrages, et le mérite de la pièce qui les a obtenus.

L'auteur de *l'Éloge de Gilbert* entre en matière par des considérations générales sur la poésie. Après avoir rappelé la puissance de cet art divin, exprimé ses regrets sur l'abandon dans lequel il languit parmi nous depuis long-temps, il jette un coup-d'œil sur le vaste champ livré à l'imagination des poëtes, indique les genres qui lui semblent les plus propres au génie de la Muse française, et forme ainsi des vœux pour la restauration du plus beau des arts. « Quand Virgile donna ses » Bucoliques, il fit renaître dans Rome corrom- » pue le goût des mœurs champêtres et des tra-

» vaux amis de la paix. Puisse aujourd'hui l'art
» des vers, relevé dans l'opinion publique, rame-
» ner les hommes aux impressions agréables, aux
» vertus pacifiques, et substituer quelquefois à la
» froide raison les choses de sentiment..... Si
» donc ouvrant les annales de notre littérature,
» nous y trouvons un poëte qui, rempli d'une
» heureuse audace, et riche de cette précision
» nerveuse et de cette abondance sonore que la
» prose n'égalera jamais, ait laissé de côté les
» fables usées et rebattues, pour s'occuper de
» l'homme et de ses devoirs; qui ait su égayer
» un tel sujet par le sel d'une plaisanterie dé-
» cente; porter le flambeau d'un discernement
» délicat sur les questions importantes de la mo-
» rale ou des beaux-arts; tonner enfin contre
» tous les vices et faire respecter la vertu, nous
» environnerons d'un juste hommage ce chantre
» divin qui aura rendu service au monde, en
» s'efforçant de ramener le culte des Muses à
» son institution primitive. A ce tableau, qui n'a
» pas reconnu *Gilbert*? Défenseur éclairé des
» mœurs et du bon goût, il sut mieux que per-
» sonne revêtir la poésie des armes d'une dialec-
» tique puissante, sans lui rien ôter de sa pompe,
» de ses brillantes couleurs et du charme qui lui
» est propre. »

Après cet exorde, l'auteur donne un précis de la vie de *Gilbert*; il le peint doué, dès son enfance,

de cet enthousiasme poétique, *mens divinior*, qui l'entraînait, malgré les conseils de ses parens, dans une carrière où l'attendaient des succès et des malheurs également éclatans, et caractérise ainsi le temps où il débuta sur le théâtre du monde littéraire: « c'était alors l'époque où la » secte philosophique, si timide à son berceau, » mais rapidement élevée à l'apogée de sa gloire, » captivait les regards de la France et de » l'Europe. Ennemie adroite et terrible, elle » attaquait à la fois des préjugés funestes et les » principes sacrés de la morale, les abus du » pouvoir et la majesté des trônes, l'intolérance » barbare et la bienfaisante religion, les pri- » viléges injustes et les institutions utiles. Si » ses nombreux champions étaient d'accord pour » déprécier indistinctement l'ordre de choses » alors existant, ils étaient divisés sur le choix » de celui qu'on y pouvait substituer, et dans » leur zèle imprudent, ils ne s'apercevaient pas » qu'ils détruisaient sans reconstruire. »

L'auteur expose les obstacles que *Gilbert* éprouva de la part des coryphées de la secte dominante et le refus décourageant que lui fit essuyer un géomètre célèbre, qui réunissant, pour l'accabler, la dureté à la perfidie, lui mit en main le fouet de la satire et détermina sa vocation poétique; *Fecit indignatio versum*. En entrant dans la lice où il se présentait comme défenseur

des institutions attaquées par les novateurs, il ne se montra pas d'abord comme un adversaire bien redoutable; « mais sa première satire révéla le » secret de ses forces; elle remplit ses partisans » d'espérance et de joie, et ses ennemis d'in- » quiétude. Les philosophes apprirent trop tard » à connaître l'athlète dont ils avaient à redouter » les coups. Nul d'entre eux n'avait échappé à sa » mordante épigramme..... ils y étaient tous » critiqués avec une vigueur de plaisanterie et » une justesse désespérante..... *La Satire du* » *18.e siècle* causa donc une sorte de révolution » dans la république des lettres. Les membres de » la secte, accoutumés à se voir combattus par » une méthode lourde et froide, avaient toujours » dérouté leurs adversaires par les ressources » d'une ironie spirituelle. Personne ne s'était en- » core élevé avec succès pour les repousser avec » leurs propres armes; et depuis 50 ans il était » presque inoui qu'un homme, en attaquant » Voltaire, eût réussi à mettre les rieurs de son » côté. »

La pièce intitulée *Mon Apologie*, qui parut ensuite, où le poëte déploya toutes les ressources de son génie, prouva qu'il ne voulait plus garder de ménagemens avec ses ennemis.

« *Je l'ai juré, je veux mourir en les sifflant*, » disait-il dans cette pièce à jamais célèbre, que l'auteur caractérise ainsi: « à la beauté des vers



» de cet ouvrage immortel, à leur vigueur en-
» traînante, on reconnaît l'empreinte de

» .... Ces haines vigoureuses
» Que doit donner le vice aux ames vertueuses.

» Boileau lui-même, malgré le mérite et le
» rang qu'il serait absurde de lui contester, n'of-
» fre dans aucune de ses satires une pareille
» hauteur de pensées ni une telle magnificence
» de style. Aux saillies ordinaires de l'esprit de
» *Gilbert* se joint ici un feu plus égal et plus
» soutenu; une teinte de grandiose et le rythme
» majestueux de la poésie n'y semblent que le
» développement naturel des belles idées qu'elle
» exprime. Aussi peut-on dire avec une admi-
» ration réfléchie, que ce morceau, chef-d'œuvre
» du poëte, est aussi l'un des chefs-d'œuvre de la
» satire française.

Après avoir ainsi montré son héros à l'apogée de sa gloire, l'auteur le présente près de l'époque déplorable qui l'enleva à la république des lettres.
« Hélas! ses triomphes furent bien courts; une
» malheureuse destinée ne lui permit pas d'en
» jouir. Les rebuts qu'il avait éprouvés, la guerre
» continuelle qu'il était obligé de soutenir; l'ho-
» norable fierté de son caractère sans cesse aux
» prises avec l'humiliation d'une fortune dépen-
» dante; le tableau des vices du siècle et de l'in-

» justice des hommes : tout concourt à le jeter » dans une sombre misanthropie. Les causes dont » l'influence avait allumé en lui cette verve caus- » tique, si terrible pour ses antagonistes, ne » contribuèrent pas peu à aigrir son esprit et à » le rendre profondément atrabilaire. Ainsi les » mêmes causes préparèrent sa gloire et sa perte.

Ed ai voli troppo alti e repentini
Sogliono i precipizj esser vicini.

» Une chute qu'il fit, acheva de troubler » son cerveau déjà malade; des symptômes d'a- » liénation se manifestèrent, et bientôt la fièvre » vint le saisir. Le malheureux jeune homme » sans appui, sans fortune, n'eut d'autre res- » source que l'asile ouvert par la charité à la » misère publique. C'est là qu'abandonné du » monde, dont il s'était attiré la haine, mais con- » solé par une conscience pure, il composa sur son » lit de douleur, dans un de ses momens lucides, » sa dernière ode qu'on peut nommer le chant » du cygne; chef-d'œuvre d'une belle ame, ini- » mitable modèle du vrai pathétique et de la » poésie du cœur. Deux Muses sévères lui dic- » tèrent cet hymne funèbre, la Religion et la » Mort.

» Telle fut la fin d'un jeune auteur aussi favo- » risé de la nature que disgracié de la fortune, » et dont le nom sera toujours honoré de ceux

» qui aiment les beaux vers et qui plaignent le
» malheur. Considéré comme écrivain, il tient
» une place distinguée dans la littérature fran-
» çaise. » L'auteur de l'éloge le compare ainsi
avec les deux satiriques dont elle s'honore.
« Régnier, le plus ancien des trois, avait, dans
» son style vieilli, mais quelquefois piquant,
» retracé l'image du romain Lucilius, inventeur
» de ce genre de poëme. Boileau qui vient en-
» suite, toujours élégant et correct, parut s'atta-
» cher à l'exemple d'Horace; il se joua de ses
» adversaires sans les terrasser, fut mordant et
» non pas foudroyant; enfin, s'arrêtant ordinai-
» rement à la superficie, dans la crainte d'ôter
» quelque chose à l'agrément de ses ouvrages, il
» épargna plus souvent les vices que les ridicules.
» Fier nourrisson de Perse et de Juvénal, serré
» comme le premier, véhément comme le se-
» cond, *Gilbert* se fraya parmi les modernes
» une route infréquentée. Mais plus réservé que
» ses modèles, dont les phrases cyniques contras-
» tent souvent avec leurs maximes, il ne se per-
» mit pas une expression dont la pudeur ait à
» rougir.

» Malgré cette rigidité stoïque, ce feu sombre
» et terrible qui semblent uniquement le caractéri-
» ser; doué, sous ce rapport, d'une organisation
» plus heureuse que Despréaux, il avait une ame
» éminemment sensible, dont on trouve des preu-

» ves dans l'ode citée et dans les stances sur le
» charme des bois. »

Après avoir ainsi apprécié le talent poétique de *Gilbert*, l'auteur examine les causes qui l'ont si long-temps éloigné du rang qu'il avait droit d'occuper parmi ses contemporains : il les trouve dans le petit nombre d'ouvrages qu'il a laissés, et dans la puissance de la secte qu'il combattait ; secte dont les chefs étant alors les arbitres du goût et de l'opinion, devaient lui refuser une justice qu'ils ne pouvaient lui accorder qu'au détriment de leur réputation. Se livrant ensuite à des réflexions générales, il examine quelle influence un tel homme aurait pu exercer sur le bonheur de sa patrie, s'il eût été mieux secondé ; et parlant de la secte novatrice, il ajoute : « pour balancer une
» telle influence, la résistance d'un seul était im-
» puissante. Mais si plusieurs écrivains, doués des
» rares talens de *Gilbert*, avaient su, comme lui,
» lutter contre le torrent, opposer sans relâche
» à leurs adversaires toutes les ressources de l'es-
» prit ; combattre les paradoxes par des principes,
» et les lieux communs emphatiques par le ridi-
» cule ; s'ils avaient, comme lui, montré la plus
» noble fierté de caractère et les mœurs les plus
» irréprochables ; de tels hommes auraient pu
» sans doute enlever les suffrages, triompher de
» l'exagération des idées, et diriger à leur tour
» l'empire de l'opinion. »

L'Éloge de Gilbert est terminé par une apostrophe à ce poëte, dans laquelle l'auteur lui montre le triomphe de la cause qu'il a si courageusement défendue; le retour de la religion, des mœurs et de la vraie liberté tempérée par la sagesse, sous le gouvernement d'un Prince dont il a lui-même célébré les vertus. Il se livre aux espérances flatteuses que doivent concevoir tous « les Français éprouvés à l'école du malheur, » désabusés de leurs égaremens, et désormais » dociles à la voix du Monarque, qui, après les » avoir sauvés d'un double naufrage, veille sans » cesse pour réparer les maux causés par les doc- » trines de l'anarchie et de l'irréligion. »

L'Académie qui a entendu le rapport de la Commission et la lecture de l'ouvrage, l'a jugé digne d'être proclamé. Elle a applaudi aux sentimens, à l'érudition et au goût qui l'ont dicté, qui annoncent un bon Français et un littérateur formé à une bonne école; elle admet au nombre de ses Associés correspondans l'auteur, dont le nom, ignoré avant le jugement, est M.r *Dumast* fils, Adjoint au Commissaire des guerres, élève du Collége royal de cette Ville, distingué par des talens précoces, souvent applaudis du public. Satisfaite d'avoir utilement excité l'émulation parmi les jeunes littérateurs, l'Académie leur indique encore les noms illustres de Dom Calmet, de Claude Gelée, de Charles Lepois, de Jeanne-d'Arc, de Palissot.

Deux prix ont été proposés pour les années 1820 et 1821 : le premier, dont le concours est déjà ouvert depuis le 1.er Juin 1818 et qui expirera au 1.er Avril 1820, a pour objet la *Topographie médicale du département de la Meurthe*. La Société attend des concurrens une description précise, mais exacte des maladies endémiques qui règnent le plus communément dans certains cantons de ce Département, l'indication des moyens préservatifs, du mode de traitement le plus efficace, et enfin des observations sur les cas les plus remarquables et les plus propres à faire apprécier ces influences locales universellement connues, mais déterminées avec trop peu d'exactitude. Cette question, à la solution de laquelle elle attache beaucoup d'importance, a été proposée par un membre qui a généreusement offert une somme de deux cents francs, et a gardé l'anonyme ; mais son zèle pour les progrès de la médecine l'ont suffisamment indiqué à la reconnaissance de ses collègues. Une somme pareille est ajoutée par l'Académie ; le prix sera donc de la valeur de quatre cents francs. Les Membres résidens sont les seuls qui ne puissent concourir.

Le second prix, pour lequel le concours est ouvert jusqu'au 1.er Juin 1821, a pour sujet *le Siége de Nancy par Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, et sa délivrance par René II, Duc de Lorraine*. Cet événement, fameux dans

l'histoire de notre pays et célèbre dans toute l'Europe au 15.e siècle, également propre à tenter l'émulation et à échauffer le génie de tous les littérateurs français, a été choisi par l'Académie, parmi plusieurs sujets qui lui avaient été présentés, comme plus convenable au but de ses travaux dirigés vers le bonheur et l'illustration du Département. Ses vues patriotiques le lui avaient depuis longtemps fait considérer comme l'un des plus dignes d'être célébrés par les accens de la poésie. Avant de l'adopter comme sujet d'un concours, elle l'avait désigné aux jeunes poëtes dans le Précis de ses travaux en 1806, où se trouve une notice sur le poëme de la Nancéide de Pierre de Blaru, par feu M.r Coster, laquelle contient une analyse de cet ouvrage, un précis des événemens qui s'y rapportent, et une indication des beautés poétiques qu'il renferme.

L'ambition effrénée du téméraire Charles, qui se croit assuré de la conquête de la Lorraine, et forme pour la ruine de la France les plus audacieux projets, anéantie par la modération et la sagesse d'un Prince jeune, sans expérience, qui n'a de ressources que dans l'amour de ses sujets; la valeur héroïque, la constance et la fidélité de nos pères qui supportent les horreurs d'un siége dont la mort est le moindre des fléaux; l'assistance des braves Helvétiens, que le danger commun et la valeur de René arment en notre

faveur, offrent un sujet où le talent poétique trouvera les tableaux les plus sublimes et les plus variés, les sentimens les plus nobles, les passions les plus propres à mériter les suffrages des gens de goût et les applaudissemens des citoyens attachés à l'honneur de la patrie.

Afin de ne pas effrayer les concurrens par l'étendue du sujet traité par Pierre de Blaru, l'Académie en a resserré les limites en le restreignant au *Siége et à la délivrance de Nancy*; mais elle attend un poëme digne d'un si grand événement, un poëme où les exploits de René et les souvenirs glorieux de ses pères soient retracés avec les couleurs qui leur conviennent; et pour donner aux jeunes poëtes toute la latitude convenable, elle leur laisse la liberté de le traiter d'une manière épique ou lyrique.

Les pièces envoyées au concours pour l'un ou l'autre prix, doivent être anonymes, avec un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur ou une épigraphe adoptée par lui, et être adressées, avant l'expiration du délai fixé, à M.r le Docteur de Haldat, Secrétaire de la Société.

La ville de Nancy, que l'on ne put jamais accuser de méconnaître ou de négliger les talens naissans, lorsqu'ils sont accompagnés de la modestie qui leur convient, a fourni à la Société l'occasion d'encourager les succès de M. Jaquot

jeune, artiste né dans nos murs, qui ayant obtenu l'un des grands prix au jugement de l'Académie royale de sculpture, a excité l'intérêt du corps municipal, des magistrats et des principaux habitans de notre ville. La Société s'est empressée d'ajouter son tribut à celui de ses concitoyens et de réunir ses applaudissemens aux leurs.

D'honorables encouragemens ont été accordés à des travaux entrepris pour le perfectionnement d'un art moins brillant, mais dont les succès ont une influence si directe sur le bonheur du peuple, qu'il fixera toujours les premiers regards de la Société. Le sieur Masson, charron à Domêvre, ayant soumis à son examen le modèle d'une charrue de son invention, elle a été remise à une commission et soumise à des essais qui lui ont fourni des observations propres à donner à cet instrument les perfectionnemens dont il paraît encore susceptible. Le rapport dont nous publierons un extrait en fera connaître la construction.

M. Bertier, propriétaire à Roville, connu par ses travaux agricoles, son zèle pour le perfectionnement de l'économie rurale et ses succès dans cet art important, a mérité les éloges de l'Académie pour une entreprise également consacrée au bien public. M. Bertier ayant établi et doté à ses frais une école d'enseignement mutuel destinée à propager l'instruction parmi les enfans de la campagne, la Société, sur le rapport d'un

commissaire témoin de ses efforts généreux, lui a adressé de justes félicitations.

Les correspondances n'ont été ni moins nombreuses ni moins actives que dans les années précédentes. Celles du docteur Louis Valentin nous ont procuré d'utiles connaissances sur divers sujets traités par des savans étrangers.

La Société a admis au nombre de ses membres résidans : M.r De Lassaux, recteur de l'Académie de Nancy, auteur de savans commentaires sur le Code civil des Français, non moins recommandable par ses talens administratifs et son caractère que par ses connaissances très-étendues; M.r le comte Drouot, aussi connu par ses talens militaires que par la loyauté de son caractère; M.r Séguier, Préfet du département de la Meurthe, auteur d'un ouvrage grammatical sur la langue grecque, et de plusieurs dissertations philologiques, cher à la société par ses lumières et ses vertus; M.r Labroisse, statuaire de cette ville, élève de Julien, auteur de plusieurs ouvrages de sculpture répandus dans le département.

Les nouveaux membres auxquels l'Académie a accordé le titre de Correspondans, sont : M.r le comte de Foucault, Chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, résidant à Vienne, auteur d'une histoire de Léopold, Duc de Lorraine et de Bar, et de plusieurs écrits sur la maison de

Lorraine; M.r Bottin, ancien secrétaire général de préfecture, auteur de plusieurs mémoires sur l'économie rurale et domestique; M.r Gérardin jeune, médecin distingué par des succès précoces, maintenant secrétaire d'une société de médecine à la Nouvelle-Orléans; M. Guepratte, professeur de mathématiques à l'observatoire de la marine à Brest, auteur d'un ouvrage sur l'astronomie nautique; M. Dorion, auteur du poëme de Palmire conquise, et de plusieurs écrits estimés; M. Warden, ancien consul des Etats-Unis, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages sur la statistique de ce grand et nouvel empire; M. Moreau de Jonès, chef d'escadron, associé de l'institut, auteur de plusieurs écrits sur l'histoire naturelle et la géographie du nouveau monde, etc.; M. Roman, colonel du corps royal du Génie, au service d'Espagne; M. de Mercy, docteur en médecine, auteur de la traduction française d'un grand nombre d'écrits d'Hippocrate; M. Guibal, ancien ingénieur, élève de l'école polytechnique, auteur du poëme de Ruth; M. Gaillardot, docteur en médecine, minéralogiste distingué, auteur d'un mémoire sur la Côte d'Essay.

La Société regrette parmi ses membres résidans, M. le baron Henry, premier président de la Cour d'appel de Nancy, jurisconsulte savant, magistrat intègre, dont les vertus, le courage et les lumières

se conserveront longtemps dans la mémoire des gens de bien; M. de Lassaux, qu'elle n'a possédé que quelques instans, enlevé par une mort prématurée à l'enseignement public, aux lettres et à ses amis; M. Schmits, ancien conservateur des eaux et forêts.

Parmi ses nombreux associés, elle regrette M. de la Porte-du-Theil, membre de l'institut, l'un des conservateurs de la bibliothèque du Roi; M. Le Temple, ancien chef de bureau à la préfecture, couronné par l'Académie; M. de la Vallée, ancien chef de bureau de la chancellerie de la Légion d'honneur; M. de Sokoluicki, général de division de l'armée polonaise, le même qui, en 1814, obtint les suffrages de la Société pour l'hommage public qu'il rendit à la mémoire de notre auguste fondateur, à la famille duquel il avait l'honneur d'être uni par les liens du sang; M. le comte de Choiseuil-Gouffier, pair de France, auteur du Voyage en Grèce, compatriote vénéré qui laisse de longs regrets aux amis des lettres et des beaux-arts; M. Messier, savant astronome, né à Badonviller, département de la Meurthe, et mort après une longue carrière consacrée à d'utiles travaux.

SCIENCES ET ARTS.

ARCHITECTURE, MATHÉMATIQUES.

M. Mengin, ingénieur en chef du département, a présenté sur les *Anses de panier* un Mémoire important dont la Société s'est fait rendre compte et dont nous essayerons de donner une analyse, d'après le rapport de MM. Vautrin et Jacquiné.

Dans les travaux publics et même dans un grand nombre de constructions particulières, la nécessité ou la convenance, plus encore que l'élégance des formes, ne permet pas toujours de donner aux voûtes la figure demi-circulaire appelée plein-ceintre. Obligé souvent de restreindre la montée d'une voûte à une hauteur moindre que la moitié de son ouverture, on a imaginé de substituer au demi-cercle, soit une moindre portion d'un cercle qui aurait un plus grand rayon, soit une demi-ellipse, soit enfin, et plus ordinairement, une courbe décrite par plusieurs arcs de cercle de différens rayons, et à laquelle on a donné le nom d'*Anse de panier.*

Les voûtes décrites par un seul arc de cercle se trouveraient quelquefois trop surbaissées; et

a demi-ellipse, dont la courbure gracieuse décroît uniformément depuis les naissances, l'inconvénient d'offrir moins de capacité que les Anses de panier, et celui bien plus grave dans la pratique, d'exiger autant de panneaux différens qu'il y a de voussoirs dans la voûte. Les Anses de panier n'ont point ces inconvéniens, et, en déterminant convenablement les longueurs et les rayons des arcs qui les composent, on est maître de donner à ces courbes la forme et l'amplitude la plus propre au but qu'on se propose. Tels sont les motifs de la préférence accordée en général aux Anses de panier, et particulièrement en France, pour la construction des ponts.

Toutefois, le tracé de ces courbes, étudié par des géomètres et des constructeurs, ne se trouve encore exprimé par aucune formule générale satisfaisante sous tous les rapports. Dans la première partie de son mémoire, M. Mengin expose les principales méthodes en usage jusqu'à présent, et il en fait voir ou l'insuffisance, ou l'inexactitude, ou du moins les difficultés de leur application dans la pratique, pour ceux qui n'ont pas la connaissance ou l'habitude des calculs géométriques.

C'est dans l'indétermination, qui fait le caractère de cette question et qui croît avec le nombre des arcs, que gît la difficulté de la solution. Il fallait donc, indépendamment des conditions ordinaires et communes à toutes les Anses de panier, s'im-

poser des conditions nouvelles qui fussent en rapport avec les propriétés plus particulières que l'on veut donner à ces courbes. Nous allons indiquer comment, en s'emparant d'une analogie heureuse et la conduisant avec dextérité à travers des calculs longs et arides, M. Mengin parvient, dans la deuxième partie de son mémoire, à une méthode générale qui paraît offrir toute la perfection dont le tracé des Anses de panier est susceptible.

Les conditions ordinaires auxquelles ces courbes sont assujéties sont, 1.° d'avoir des tangentes verticales aux naissances et horizontales au sommet; d'où il résulte que les angles formés par les différens rayons valent ensemble 180 degrés; 2.° d'avoir d'autant plus d'arcs que la courbe est plus surbaissée, afin d'éviter des différences de courbure trop marquées; 3.° et enfin de ne point excéder, dans la longueur du plus grand rayon ou de l'arc du sommet, le double de l'ouverture de la courbe.

Quand les rapports entre les rayons consécutifs sont au minimum, la courbure des arcs correspondans décroît graduellement et uniformément, et par conséquent, d'une manière qui est à la fois agréable à l'œil et favorable à la solidité. M.r Mengin ayant remarqué que dans les Anses de panier à trois centres cette condition était remplie lorsque le rayon qui sépare les deux arcs se trouvait

perpendiculaire sur la ligne qui joint les extrémités de ces arcs, introduit comme une supposition analogue que, quelque soit le nombre d'arcs ou de centres d'un Anse de panier, les rayons intermédiaires entre le plus petit, qui est horizontal, et le plus grand, qui est vertical, seront respectivement perpendiculaires aux lignes qui, partant toutes de l'extrémité du plus grand diamètre, viendront couper la montée en autant de parties qu'il y aura d'arcs d'un même côté de la courbe. Quant à la condition d'un plus grand débouché que les ellipses construites sur même diamètre, comme elles ne pourraient être exprimées *à priori* par l'analyse, à moins de suppositions qui compliqueraient la question, c'est dans la discussion des formules générales auxquelles il devait parvenir, que M. Mengin s'est proposé de rechercher celle qui y satisferait le plus convenablement.

Dans ces formules générales, les divisions du petit axe par les lignes qui partent de l'extrémité du grand, et de celui-ci par les rayons perpendiculaires sur ces lignes, restant encore indéterminées, M. Mengin les suppose successivement ou égales entr'elles ou en progression, d'après la suite naturelle des nombres; puis combinant ces suppositions diverses et discutant les équations qui en résultent, il trouve que les divisions sur la montée étant égales entr'elles et celles sur le diamètre formant une progression décroissante

dans l'ordre des nombres 1, 2, 3, 4, 5...... à partir du centre, l'équation particulière à ce cas présente l'expression la plus simple pour la seule inconnue qui reste, et qui est la distance de ce centre au dernier point de division du demi-axe, centre de l'arc extrême; que le reste du tracé de la courbe est purement graphique et peut se faire de plusieurs manières plus ou moins faciles; que ses rayons intermédiaires sont à-peu-près moyens proportionnels arithmétiques : avantages que ne présentent point les autres combinaisons, et d'où il résulte que les degrés de courbure de ses arcs sont sensiblement progressifs; qu'enfin, si sa capacité est moindre d'un 50.[e] que celle de la courbe résultante de la division croissante sur la montée et décroissante sur le diamètre, et qui pourrait convenir dans certains cas; elle n'en doit pas moins obtenir la préférence sur celle-ci, dont les formules ne sont pas générales, de même que sur toutes les autres.

Le mémoire de M. Mengin forme une théorie complète des Anses de panier. La méthode que l'on doit à ses savantes recherches, plaira aux géomètres par son exactitude, et aux constructeurs par la facilité de son application dans la pratique. Sous ce rapport, et parce qu'elle concilie le mieux possible la solidité des voûtes avec la rectitude et beauté de leur profil, elle doit concourir aux progrès de l'art, et il serait à désirer que l'usage

s'en répandît. Nous allons donner ici la formule et détailler les procédés graphiques qui en complètent l'application.

Soient a le demi-diamètre ou la demi-ouverture.

b La montée.

c Une division de la montée.

m La somme des termes de la progression sur le demi-diamètre.

n Le nombre des divisions de la montée.

h La somme des hypothénuses des triangles ayant la demi-ouverture pour base et successivement pour sommet chacun des points de division de la montée.

x La distance du centre ou intersection de deux axes au centre de l'arc extrême.

Et enfin y la distance du même centre à celui de l'arc du sommet.

On a $x = \frac{b\,(a-b)}{m\,c + n\,a - H}$, et $y = \frac{x\,a}{c}$.

Divisez maintenant la montée en autant de parties égales qu'il doit y avoir de centres d'un côté de la courbe; de l'extrémité du grand axe menez des hypothénuses à chaque point de division, et calculez-en la valeur par la connaissance de leurs bases et de leurs hauteurs.

Prenez la valeur de x sur la demi-ouverture, à partir du centre, et divisez-la en autant de parties qu'il y en a sur la montée, mais de manière qu'elles suivent la progression décroissante des nombres naturels, dont le dernier sera l'unité.

Par les poiuts de division menez des perpendiculaires sur les hypothénuses; elles déterminent par leur mutuelle intersection les centres des arcs qui doivent composer la courbe.

Mais comme il est difficile d'assigner, dans un tracé graphique, la place exacte du point de rencontre de deux lignes qui se coupent à angles aigus, partagez-y le prolongement inférieur de la montée jusqu'au centre de l'arc du sommet, en autant de parties égales que cette montée, et par les points de division menez des lignes horizontales, dont celle extrême soit égale à x; divisez cette dernière ligne en autant de parties qu'il y en a entre le centre de la demi-ouverture et le centre de l'arc extrême, mais de manière qu'à partir du centre de l'arc du sommet, ces parties suivent entr'elles la progression croissante des nombres naturels; et enfin par ces points de division élevez des verticales, elles détermineront sur les lignes horizontales les centres des arcs intermédiaires.

On voit que l'usage de cette méthode n'exige que la connaissance des quatre premières règles de l'arithmétique et de l'extraction des racines carrées.

M.[r] Mengin termine son mémoire par la comparaison des calculs d'une courbe à 11 centres suivant sa méthode et suivant celle que M.[r] De Chery a employée au tracé des voûtes du pont de Neuilly. Cette dernière méthode a, comme celle de M. Mengin, l'avantage d'une formule générale, mais ses calculs sont plus longs et plus difficiles, et elle ne donne pas à la courbe un débouché aussi considérable.

Physique, Chimie, Histoire naturelle.

M. Braconnot, qui poursuit, avec un zèle infatigable et des succès constans, ses recherches chimiques sur le règne organique, a présenté depuis 1815 dix mémoires dont nous allons donner une idée succincte.

(*) 1.° *Observations sur les avantages du Datisca-Gamcabina dans l'art de la teinture.*

Cette plante dioïque qui a le port du chanvre, est recommandée par M. Braconnot, comme fournissant une couleur jaune, plus éclatante et aussi solide que toutes celles qu'on a rencontrées jusqu'à présent dans les végétaux. La couleur se fixe solidement au lin, au coton, à la soie et

(*) Ces Mémoires dont nous n'offrons que de légers extraits, ont été publiés dans les Annales de chimie et de physique.

sur-tout à la laine ; on peut lui appliquer les procédés de teinture que l'on suit pour la gaude. La décoction des feuilles de Datisca bouillie avec la laine, lui communique une jolie couleur serin qui résiste assez bien aux injures de l'air et de la lumière ; mais si la laine a été préalablement alunée, alors on obtient un jaune vif et éclatant.

La culture en grand du Datisca offrira des avantages plus considérables que ceux de la gaude qui paraît très-profitable ; cette dernière est annuelle et ne s'élève qu'à un pied ou à un pied et demi. Le Datisca au contraire est une des plantes herbacées les plus grandes, les plus rustiques et les plus vivaces que l'on connaisse ; elle croît dans tous les sols, à toutes les expositions, n'exige aucun engrais ; une fois plantée, elle ne réclame plus aucun soin. Comme ses jeunes pousses contiennent plus de matière colorante que les anciennes, que sa culture est prompte et précoce ; il est à présumer qu'on pourra la faucher trois ou quatre fois dans le cours de l'année. On peut propager cette plante par ses grains semés en automne ; mais il faut avoir la précaution de les récolter sur les individus qui se trouvent dans le voisinage des mâles ; autrement elles restent stériles. Nous éprouvons la satisfaction d'apprendre que déjà cette culture commence à s'introduire dans notre département ; un agronome très-distingué, M.r

Mathieu de Dombasle, après avoir répété les expériences de M.r Braconnot, s'est déterminé à cultiver en grand le Datisca afin de mettre en œuvre cette nouvelle branche d'industrie.

2.° *De la Datiscine.* Ce nom a été suggéré à M.r Braconnot par M.r Ampère, pour désigner la substance nouvelle qu'il a découverte dans le Datisca et dont voici les principales propriétés. Elle cristallise en une multitude de petits groupes, d'un blanc jaunâtre, formés de cristaux demi-transparens, fusibles à une température un peu supérieure à celle de l'eau bouillante. Ils ne se dissolvent pas sensiblement à froid dans l'eau ni dans l'alcohol; mais lorsque ces liquides sont bouillans, la dissolution s'opère promptement et dépose des cristaux par le refroidissement. La potasse et la barite les dissolvent aisément; mais si on ajoute un acide à cette dissolution, au bout de quelque temps ils se précipitent avec toutes leurs propriétés. L'acide sulfurique concentré, aidé de la chaleur, les dissout aussi sans les altérer, et l'eau ainsi que l'ammoniaque précipite abondamment cette dissolution. L'iode forme avec eux une combinaison jaune soluble dans l'eau froide.

Enfin la Datiscine se distingue de l'inuline par les propriétés suivantes.

1.° La dissolution d'inuline est précipitée abon-

damment par l'eau de barite; celle de la nouvelle substance ne l'est pas.

2.° La dissolution d'inuline dans l'acide sulfurique concentré, n'est pas précipitée par l'eau, tandis que la dissolution de la nouvelle substance dans le même acide est précipitée très-abondamment.

3.° La nouvelle substance en dissolution concentrée dans l'eau chaude n'est point précipitée par l'infusion de noix de galle; celle-ci au contraire précipite l'inuline à l'état d'une matière glutineuse et élastique.

D'après ces divers caractères, et sur-tout d'après sa tendance à la cristallisation, M. Braconnot la considère comme un nouveau principe immédiat des végétaux.

3.° *Analyse du Riz.* Le riz, l'une des substances du règne végétal les plus importantes à bien connaître, comme fournissant la matière de la nourriture d'une partie des hommes, a été l'objet d'un travail étendu exécuté par M. Braconnot. Ne pouvant entrer dans les détails de cette analyse, nous nous contenterons d'en présenter le résultat dans le tableau suivant qui offre la composition du riz de la Caroline, comparée à celle du riz du Piémont.

	Riz de la Caroline.	Riz du Piémont
1°. Eau	5, 00	7, 00
2°. Amidon	85, 70	83, 80
3°. Parenchyme	4, 80	4, 80

4°. Matière végéto-animale...	3, 60	3, 60
5°. Sucre incristallisable	0, 29	0, 05
6°. Matière gommeuse, voisine de l'amidon	0, 71	0, 10
7°. Huile	0, 13	0, 25
8°. Phosphate de chaux	0, 40	0, 40
9°. Muriate de potasse	» » (indices	» »
10°. Phosphate de potasse	» » (indices	» »
11°. Acide acétique	» » (indices	» »
12°. Sel végétal à base de chaux.	» » (indices	» »
13°. Sel végétal à base de potasse.	» » (indices	» »
14°. Soufre	» » (indices	» »
Total	100, 00	100, 00

4°. *Examen chimique du Piment, de son principe âcre et de celui des plantes de la famille des Renonculacées.*

M.r Braconnot a fait aussi l'analyse du Piment, *Capsicum annuum*, épice dont on fait beaucoup d'usage, sur-tout en Espagne et en Portugal. Il résulte de cette analyse que 100 parties de Piment sont composées de

1°. Matière féculente	9, 0
2°. Huile très-âcre	1, 9
3°. Matière cireuse unie à un principe colorant rouge	0, 9
4°. Matière gommeuse d'une nature particulière.	6, 0
5°. Matière animalisée	5, 0
6°. Citrate de potasse	6, 0
7°. Marc épuisé	67, 8
8°. Muriate de potasse... } 9°. Phosphate de potasse. } et perte	3, 4
Total	100, 0

Le Piment doit toutes les propriétés qu'on lui connaît à une huile d'un rouge-brun, excessivement âcre, qui a le principal caractère des huiles fixes, et se rapproche des huiles volatiles par sa solubilité dans l'eau et sur-tout dans l'alcohol froid. Cette huile brûle en répandant une vapeur qui affecte la poitrine et cause la toux. Exposée à l'air et à la lumière, elle s'épaissit peu-à-peu, et se convertit en une substance qui a la consistance et quelques-unes des propriétés de la cire.

Le principe âcre qui communique aux plantes de la famille des renonculacées les qualités vénéneuses qu'on leur connaît, était regardé comme très-singulier, parce qu'on a supposé gratuitement qu'il était détruit par l'eau. M. Braconnot a reconnu que ce principe est de la nature des huiles volatiles, qu'il passe à la distillation avec l'eau, et communique à celle-ci une odeur forte et pénétrante de raifort, une saveur caustique et la propriété de rubéfier la peau. L'âcreté de la dissolution de ce principe n'est ni augmentée ni affaiblie par le miel, le sucre, le vin, l'alcohol, comme on l'a cru. Il peut se conserver indéfiniment en dissolution dans l'eau, sans éprouver la moindre altération dans ses propriétés; il a paru identique, soit qu'il ait été obtenu des clématites, des anémones ou des renoncules, qui, privées de ce principe par la simple dessication, sont

légèrement sucrées, n'ont aucune action malfaisante sur l'économie animale, et fournissent même un excellent fourrage pour le bétail; tandis qu'elles l'empoisonnent infailliblement, lorsque n'ayant pas le choix des herbes propres à faire sa nourriture, il en broute les jeunes pousses fraîches. Cette disparition facile du principe âcre dans les plantes de la famille des renonculacées peut faire apprécier à leur juste valeur les vertus attribuées à l'extrait de plusieurs d'entr'elles, données à très-petites doses. Le principe âcre de l'aconit a paru d'une nature différente de celui des autres renonculacées, éminemment destructible à une douce chaleur, ou par la dessication de la plante; il ne passe nullement à la distillation. Cette grande destructibilité du principe âcre de l'aconit rend aussi fort douteuses les merveilleuses propriétés que Storck attribuait à l'extrait de Napel, sur-tout à la dose de $\frac{1}{100}$ de grain. Au surplus, les feuilles de cette plante, après avoir subi la coction, sont si peu dangereuses, qu'on les mange en Suède comme herbes potagères; et, suivant la juste observation du docteur Thouin, il y a beaucoup à rabattre des qualités délétères qu'on leur a attribuées.

5.° *Mémoire sur l'Acide sorbique et sur ses diverses combinaisons.* M. Braconnot a

trouvé cet acide presque en même temps que M. Donovan, et a indiqué pour l'obtenir un procédé plus simple et beaucoup plus exact que celui proposé par le chimiste anglais. Ce procédé consiste à saturer le suc des sorbes ou du verjus avec du carbonate de chaux, à évaporer la liqueur jusqu'en consistance de sirop. Il se forme alors un précipité assez abondant de sorbate de chaux, qui décomposé avec un poids égal au sien de sous-carbonate de soude, donne un sorbate de soude sali par une matière colorante rouge qu'on lui enlève avec un peu de lait de chaux. La liqueur filtrée et dépouillée de l'excès de chaux par un courant de gaz acide carbonique, est incolore. En y versant du sous-acétate de plomb, on obtient un précipité très-blanc de sorbate de plomb, dont on dégage l'acide sorbique par l'acide sulfurique.

M. Braconnot ayant combiné cet acide aux bases salifiables, a obtenu des sels plus ou moins solubles.

Avec l'alumine, un sel incristallisable, qui par l'évaporation se prend en une masse transparente, gommeuse, inaltérable à l'air, et d'où l'alumine n'est précipitée ni par la potasse ni par l'ammoniaque.

Avec la magnésie, un sel neutre en cristaux

réguliers, soluble dans 28 parties d'eau à 15 degrés, et un sel acide très-soluble.

Avec la soude, la potasse et l'ammoniaque des sels qui, à l'état neutre, sont très-solubles, incristallisables, et qui, à l'état acide, sont susceptibles de cristalliser.

Avec la chaux, 1.° un sel neutre soluble dans 147 parties d'eau à 12 degrés, et dans 65 d'eau bouillante, dont la saveur ressemble beaucoup à celle du salpêtre; 2°. un sel acide, qui se dissout dans 50 parties d'eau à 12 degrés, produit avec l'ammoniaque un sel double, et cristallise en prismes à six faces, dont deux plus larges sont opposées et terminées par un sommet en biseau; 3.° un sous-sel insoluble et pulvérulent.

Avec la strontiane, un sel neutre très-soluble dans l'eau, et dans la dissolution duquel l'acide sorbique détermine tout de suite un précipité cristallin de sur-sorbate, lorsqu'elle est convenablement concentrée.

Avec la barite, un sel neutre incristallisable, soluble dans l'eau, inaltérable à l'air, ressemblant à la gomme, et un sur-sorbate également incristallisable et inaltérable à l'air, mais plus transparent et plus soluble que le sorbate neutre.

Avec le protoxide de fer, un sel neutre et un sel acide qui se prennent par l'évaporation en masses brunes, gommeuses, inaltérables à l'air,

et qui peuvent être faits en versant de l'acide sorbique sur le fer métallique ou protoxidé.

Avec le protoxide de manganèse, un sel neutre soluble, incristallisable, et un sel acide moins soluble, formant des cristaux transparens réunis en groupes arrondis et d'une légère teinte rosée.

Avec les oxides d'étain, des sels très-solubles, incristallisables, déliquescens.

Avec le protoxide de mercure, un sel neutre très-peu soluble dans l'eau.

Avec le deutoxide de mercure, un sel neutre incristallisable, d'un aspect gommeux, se partageant par l'action de l'eau en sous-sel insoluble et sel acide en soluble.

Avec le deutoxide de cuivre, un sel très-soluble, incristallisable, inaltérable à l'air, et un sur-sorbate également soluble et incristallisable. Mêlé avec une dissolution de potasse, celui-ci n'abandonne qu'une partie de son oxide, et forme un sel double.

Avec le protoxide de plomb, un sel neutre peu soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'eau chaude, susceptible de cristalliser en aiguilles brillantes et nacrées.

Suivant M. Braconnot, qui a analysé plusieurs sorbates, les sels neutres sont composés de telle manière, que la quantité d'oxigène de l'acide est à la quantité d'acide comme 1 à 9, 09; et, suivant le même chimiste, les sur-sorbates con-

tiennent, pour la même quantité de base, deux fois autant d'acide que les sorbates neutres.

6°. *Expériences sur la nature de l'acide malique.* Les recherches de l'ingénieux chimiste suédois Schéele, qui place l'acide malique au nombre des produits immédiats des végétaux, parce qu'il y est en effet très-répandu, ont inspiré à M. Braconnot le désir de le soumettre à un examen rigoureux. Il a étudié celui des pommes et sur-tout celui de la joubarbe, parce que ce dernier passait pour être d'une extrême pureté. Après beaucoup d'essais infructueux pour y découvrir l'acide sorbique, il satura cet acide en partie avec de la chaux, et obtint par l'évaporation un sur-sel, qui purifié, était d'un blanc éclatant en beaux cristaux. Ce sel redissous dans l'eau chaude, et décomposé par l'acide sulfurique pour en précipiter la chaux, a donné un acide qui a cristallisé en petits groupes globuleux applatis, et a offert toutes les propriétés de l'acide sorbique. M. Braconnot a conclu de plusieurs autres expériences que nous ne pouvons rapporter ici, que l'acide malique de Schéele est composé au moins de deux substances : d'acide sorbique et d'une matière muqueuse abondante, dont une très-petite quantité suffit pour en masquer les combinaisons.

S'il est incontestable que l'acide malique et l'acide sorbique sont identiques, l'un des deux

doit être définitivement rayé de la liste des acides végétaux. La justice réclame que l'on conserve le nom d'acide malique donné par l'illustre Schéele à l'acide qu'il avait découvert dans les pommes, quoiqu'il ne l'ait pas obtenu dans son état de pureté.

7°. *Examen chimique des racines de la gesse tubéreuse.* Ces tubéreuses connues sous les noms de macjon, méguson, gland de terre, etc., croissent assez abondamment parmi nos moissons, où ils sont souvent recueillis et portés au marché pour l'usage de la table.

Selon Miller, ils sont l'objet d'une culture particulière dans la Hollande; mais il ne paraît pas que cette culture ait été tentée en France, malgré la recommandation de Parmentier. C'est surtout dans ces derniers temps que l'utilité de ces tubercules s'est plus fait sentir: c'est ce qui a déterminé M. Braconnot à les soumettre à l'analyse. Sans entrer dans les détails que ces recherches ont exigés, il nous suffira d'en présenter le résultat ainsi qu'il suit. 500 grammes de macjon récent contiennent les matières suivantes:

	Grammes.
1°. Eau	327,98
2°. Amidon	84,00
3°. Sucre cristallisé identique avec celui de la canne	30,00
4°. Fibre ligneuse	25,20
5°. Matière animalisée	15,09

6°. Albumine	14, 00
7°. Oxalate de chaux	1, 80
8°. Huile rance 9°. Matière analogue à l'adipocire.	1, 90
10°. Phosphate de chaux	0, 50
11°. Sulfate de potasse	0, 22
12°. Malate de potasse	0, 20
13°. Phosphate de potasse	0, 10
14°. Muriate de potasse	0, 10
15°. Principe odorant	
	Grammes.
TOTAL....	500, 00

8.° *Observations sur la préparation de l'acide gallique.* Parmi les procédés imaginés pour la préparation de l'acide gallique, celui de Schéele était préféré ; cependant comme la lenteur de l'opération détruisait une partie du produit et le rendait très-incommode, M. BRACONNOT s'étant livré à quelques recherches, a obtenu un résultat beaucoup plus avantageux, en opérant ainsi qu'il suit. On expose pendant deux mois à une température de 18 à 25 degrés une forte infusion faite avec une partie de noix de galle et quatre d'eau. Il se forme peu de moisissure et un dépôt assez abondant, presque entièrement composé d'acide gallique cristallisé ; la liqueur acide séparée du dépôt et évaporée en consistance de sirop fournit une nouvelle quantité de cristaux, que l'on sépare du liquide sirupeux à l'aide d'une forte expression dans un nouet de toile,

Cette quantité d'acide gallique réunie à la première a offert un total de 62 grains d'acide gallique desséché, sur 250 grains de noix de galle mis en expérience; mais il était mélangé de 10 grammes d'une poudre insoluble dans l'eau bouillante, formée en grande partie d'un acide nouveau, dont nous ferons connaître plus bas les principales propriétés. Ainsi, suivant M. Braconnot, la noix de galle du commerce peut fournir au moins $\frac{1}{5}$ de son poids d'acide gallique plus pur que celui obtenu suivant le procédé de Schéele; ce qui a lieu de surprendre, sur-tout si l'on considère l'analyse que M. Davy a donnée des noix de galle d'Alep, qui ne contiennent, suivant lui, sur 500 parties, que 31 parties d'acide gallique uni à de l'extrait, tandis qu'on n'en obtient que 16 par l'alcohol très-concentré, selon Richter.

Pour amener l'acide gallique à un grand état de pureté, M. Braconnot a tenté plusieurs moyens. Celui proposé par M. Berthollet, avec l'oxide d'étain, comme un des meilleurs, ne lui a pas donné de résultat satisfaisant; mais ayant essayé le charbon animal, il lui a parfaitement réussi; l'acide gallique ainsi purifié était en fines aiguilles soyeuses, aussi blanches que de la neige.

9.° *Examen d'un acide nouveau (acide ellagique)*. M. Braconnot a nommé ainsi un acide

particulier, qu'il a découvert dans la poudre insoluble et qui se dépose en même temps que l'acide gallique, lors de sa préparation, par le procédé ci-dessus. Pour obtenir le nouvel acide dans son état de pureté, il délaye la poudre insoluble avec une légère dissolution de potasse; la liqueur filtrée et abandonnée à l'air dépose un sel nacré que l'on décompose par l'acide hydrochlorique affaibli, ou l'acide acétique, qui s'empare de la potasse et met le nouvel acide en liberté. Cet acide est un des moins solubles du règne organique; il est insipide, pulvérulent, d'un blanc un peu fauve; il rougit à peine le papier teint par le tournesol. Il ne décompose point les sous-carbonates alcalins, même à l'aide de la chaleur; mais il se combine énergiquement avec la soude ou la potasse, et sature entièrement leurs propriétés. Ces combinaisons neutres sont insolubles dans l'eau froide et dans l'eau bouillante, mais non dans une très-légère dissolution de potasse ou de soude qu'ils colorent en jaune très-foncé.

Avec l'ammoniaque, cet acide forme aussi une combinaison neutre insoluble, même dans un excès de cet alcali. Délayé avec de l'eau de chaux, il s'empare de la terre alcaline, et la liqueur ne contient plus que de l'eau. Traité par l'acide nitrique aidé de la chaleur de la main, il acquiert une teinte rougeâtre qui devient de plus en plus foncée, et finit par passer à une nuance rouge foncée

très-vive, semblable à celle du sang. En continuant l'action de l'acide nitrique sur le nouvel acide, on obtient beaucoup d'acide oxalique, mais point ou presque point de jaune amer.

Exposé à la flamme d'une bougie, il ne fond point, et brûle sans flamme avec une sorte de scintillation. Ce nouvel acide distillé se décompose en partie, laisse du charbon, et produit une vapeur jaune qui se condense en cristaux aciculaires, transparens, d'une belle couleur jaune.

D'après ses principales propriétés, sur-tout celle de saturer entièrement les alcalis, M. Braconnot a pensé qu'on ne pouvait contester à ce corps un rang parmi les acides végétaux, et a cru devoir l'appeler *ellagique*, du mot galle renversé.

10.° *Analyse du foie.* Ce viscère, qui joue un rôle important dans l'économie animale, puisqu'il existe chez presque toutes les classes d'animaux, et que son existence paraît aussi invariable que celle du cœur, a fixé l'attention de M. Braconnot, qui l'a soumis à un examen chimique, dans l'espérance d'en tirer quelques connaissances utiles à la physiologie. Sans nous arrêter aux détails de cette analyse, nous nous bornerons à présenter le tableau suivant.

Cent parties de foie de bœuf ont fourni:

Tissu vasculaire et membranes	18,94;
Parenchyme	81,06;
	100,00.

100 parties de parenchyme (substance propre du foie) contiennent les matières suivantes :

1°. Eau	68,64
2°. Albumine desséchée	20,19
3°. Matière peu azotée, soluble dans l'eau et peu soluble dans l'alcohol	6,07
4°. Huile phosphorée soluble dans l'alcohol, analogue à celle du cerveau	3,89
5°. Muriate de potasse sans aucun indice de muriate de soude	0,64
6°. Phosphate de chaux ferrugineux	0,47
7°. Sel acidule insoluble dans l'alcohol, formé d'un acide combustible uni à la potasse	0,10
8°. Sang, quantité indéterminée mais peu considérable.	
	100, 00.

Le foie humain a présenté à peu près les mêmes résultats. L'auteur a trouvé le foie acide, et a dû être surpris de ne pas rencontrer au moins quelques traces de bile dans sa substance, puisque les physiologistes admettent généralement que ce liquide y est secrété ; à moins qu'on ne suppose, contre l'opinion reçue, que la bile hépatique ait des propriétés opposées à la bile cystique.

Il n'est aucun organe dans l'économie animale qui soit aussi essentiellement albumineux que le foie ; et si on considère les muscles comme des organes secrétoires de la matière fibreuse du sang, on pourrait pareillement regarder le foie comme secrétant la matière albumineuse. Ce viscère pour-

rait même remplacer souvent l'albumine dans quelques arts.

Le foie offre d'ailleurs dans sa composition chimique beaucoup d'analogie avec celle du cerveau.

Les reins sont aussi des organes albumineux, mais l'albumine y est en moins grande proportion que dans le foie; ils rougissent à peine le tournesol, contiennent une matière animale analogue à l'osmasome et plus de matière saline que le foie, notamment un sel à base de potasse, uni à l'acide combustible.

M. de Haldat a fait connaître le résultat des observations qu'il a faites en commun avec M. Mengin, ingénieur en chef, sur un mouvement de terre qui a eu lieu le 12 Mars 1818, à Norroy, commune située près de Pont-à-Mousson. Envoyés par M. le Préfet du département de la Meurthe, pour apprécier des dégâts sur lesquels la rumeur publique avait débité toutes sortes de fables, et dont l'existence cependant était bien constatée par les plaintes des autorités locales et des habitans dont les propriétés avaient souffert, ils ont trouvé en effet qu'un espace de 1200 mètres de long sur 200 de large, au flanc d'un coteau de vignes situé à l'est et au nord du village, avait éprouvé dans sa forme et sa situation des altérations singulières et propres à fixer l'attention des physiciens. Des plants de vignes

étaient déplacés, des arbres avaient été transportés, des enfoncemens assez considérables se montraient en quelques lieux, et des élévations se présentaient en d'autres. Le roc était à découvert en divers endroits où il avait été auparavant recouvert de terre végétale et de plantations. Mais ce qui fixa sur-tout l'attention des observateurs, ce fut un arrachement évident de la couche de terre régnant dans toute la longueur de l'espace bouleversé, et un renfoncement de cette même couche, vers le bas du coteau dans la même étendue. L'arrachement était caractérisé par la séparation des parties auparavant réunies, par des écartemens, des fentes, des fissures de profondeur variée, par le déplacement des plantations dont le mouvement s'était fait généralement vers le bas du coteau, mais en proportions variables et relatives à la pente du terrein. Les renfoncemens étaient annoncés par le soulèvement des parties, l'accumulation de l'humus vers certains points, enfin par des replis, qui réunis aux phénomènes de séparation, dévoilent la cause générale des changemens observés.

MM. Mengin et Haldat n'ont pu douter que toutes ces altérations dans la forme et la position des terreins, ne soient dues à un déplacement de la couche végétale, qui soutenue sur un fond argilleux amolli, fluidifié pour ainsi dire à la suite des pluies continues des années précédentes, a

été entraînée vers le bas par l'action de la pesanteur, dès que l'adhérence qui la retenait sur ce plan incliné a été rompue ou fortement diminuée par l'amollissement des argiles. Cette théorie si simple et si opposée aux merveilleuses suppositions de quelques personnes, a pour preuve l'exactitude avec laquelle elle se prête à l'explication de tous les phénomènes, même les plus bisarres et sur lesquels la crédulité publique s'est le plus complaisamment arrêtée. Ce ne sont donc ni des feux souterrains, ni des tremblemens de terre, heureusement étrangers à notre pays, qui ont donné lieu aux phénomènes observés. Mais c'est un simple glissement qui, dans les mêmes circonstances aurait lieu dans tous les pays où la terre végétale, reposant sur un fond d'argile, forme des couches inclinées à l'horizon et par-là même sollicitées à descendre par l'action constante de la pesanteur. Des observations faites en différens pays, et particulièrement dans les environs de Pont-à-Mousson, où se voit une telle disposition du sol, ont déjà donné de semblables résultats.

M. M. le docteur Mougeot, associé, et Nestler, professeur à l'école de médecine de Strasbourg, dont les recherches botaniques sur les cryptogames des Vosges et du Rhin, se continuent avec un zèle et des succès constans, ont publié le 6.e vol. de leur intéressante collection. Il renferme une belle suite de Jungermannes et quelques nouveaux

genres, non encore mentionnés dans les flores françaises, tels que le Phacidium, le Corynéum. On y voit aussi figurer plusieurs espèces curieuses de la famille des conferves, notamment des oscillaires, non moins remarquables par leur structure que par les oscillations presque continues des filamens qui les composent; productions singulières, qui, dans l'état actuel de la science, sont considérées comme le premier genre de la série des végétaux; et qui ont avec les polypes, dernière famille des animaux, des rapports d'organisation qui les placent sur la limite commune aux deux grandes familles d'êtres organisés.

Quoique M. M. Mougeot et Nestler aient indiqué d'avance à M. Décandolle plusieurs espèces nouvelles pour la flore française, néanmoins ce 6.e vol. en renferme quelques-unes qui jusqu'alors n'ont pas été décrites, ou qui n'avaient pas encore été observées en France. Nous donnerons la liste des espèces qu'il comprend: celles marquées d'un * ne sont point mentionnées dans l'ouvrage de M. Décandolle, ni dans le supplément; et celles marquées de deux ** n'ont pas été rapportées dans la flore de Lorraine.

Liste des Plantes contenues dans le 6.e vol. des Cryptogames Vogéso-Rhénanes.

N.os

** 580. Agaricus stypticus. Bull.

** 538. Anthoceros punctata. Linn.

N.°
** 504. Aspidium halleri. WILLD.
** 512. Bryum crudum. HUDS.
** 544. Cetraria cucullata. ACHAR.
** 593. Chantrausia glomerata. De CAND.
* 594. .... nana.
591. Chara flexilis. LINN.
590. ..... vulgaris. LINN.
** 554. Collema fasciculare. ACHAR.
** 553. .... nigrum. ACHAR.
* 573. Coryneum disciforme. NEST.
* 574. .... pulvinatum. KUN.
** 598. Diatoma flocculosum. DECAND.
** 511. Dieranum flagellare. HEDW.
** 595. Ectosperma cespitosa. VAUCH.
** 506. Encalyptra streptocarpa. HEDW.
501. Equisetum fluviatile. LINN.
** 545. Evernia divaricata. ACHAR.
** 509. Grimmia gracilis. SCHLEICH.
** 508. .... rivularis. BRID.
** 505. Gymnostomum aquaticum. HOFFM.
** 540. Gyrophora spadochora. ACHAR.
524. Hypnum aduncum. TUR.
** 523. .... commutatum. HEDW.
** 518. .... cordifolium. HEDW.
** 526. .... fluitans. LINN.
** 517. .... nitens. SCHREIB.
521. .... palustre. LINN.
* 525. .... plicatum. SCHLEICH.
520. .... plumosum. LINN.
** 519. .... populeum. HEDW.
522. .... scorpioides. LINN.
** 516. .... stamineum v. trifarium. HEDW.
515. .... sylvaticum. LINN.

N.°

** 563. Hysterum angustatum. Pers.
** 564. .... rubi. Pers.
** 528. Jungermannia autumnalis. Decand.
** 531. .... bissacea. Roth.
** 530. .... excisa. Dicks.
** 533. .... exsecta. Smid.
** 536. .... graveolens. Schrad.
** 535. .... heterophylla. Schrad.
527. .... lanceolata. Linn.
532. .... pusilla. Linn.
** 534. .... scalaris. Schrad.
** 537. .... serpillifolia. Dicks.
* 529. .... sphærocarpa. Hook.
** 547. Lecanora glaucoma. Achar.
* 551. Lecidea decolorans. Achar.
** 552. ...... microphylla v. cryptophylla.
* 549. ...... rivulosa. Achar.
** 548. ...... sabuletorum. Floerke.
** 550. ...... viridescens. Achar.
** 592. Lemanea incurvata. Bory.
** 583. Leotia lubrica. Pers.
** 513. Leskea attenuata. Hedw.
** 514. ...... ruscescens. Hedw.
* 579. Licea strobilina. Alb.
** 577. Lycoperdon perlatum. Pers.
** 555. Opegrapha herpetica. Achar.
** 556. .... notha. Achar.
502. Ophioglossum vulgatum. Linn.
** 596. Oscillatoria major. Vauch.
** 597. .... muralis.
* 543. Parmelia adglutinata. Floerke.
* 541. Peltidea horisontalis. Achar.
** 586. Peziza compressa. Pers.

N.°

* 585. Peziza digitalis. Alb.
* 588. ..... nidulus. Schm. und kun.
* * 587. ..... pinastri. Pers.
* 584. ..... vogesiaca. Pers.
* * 562. Phacidium aquifolii. Schm. und kun.
* * 559. .... coronatum. Fries.
* * 561. .... dentatum. Schm. und kun.
* * 560. .... multivalve. Schm. und kun.
* * 503. Polypodium calcareum. Schm.
* * 546. Ramalinna pollinaria. Achar.
* 558. Rhizomorpha fusca. Pers.
539. Riccia glanca. Linn.
* * 575. Sclerotium quercinum. Pers.
* * 567. Sphæria ceratosperma. Tode.
* * 570. .... decolorans. Pers.
* 571. .... doliorum. Pers.
* * 569. .... histrix. Tode.
* * 568. .... lata. Pers.
* * 565. .... ophioglossoides. Pers.
* * 566. .... puccinioides. Decand.
* 572. .... strobilina. Holl. und Schm.
* * 542. Sticta fuliginosa. Achar.
* * 581. Thelephora cruenta. Pers.
.... disciformis. Decand.
* 589. Tortula fuliginosa. Pers.
* * 578. Trichia fallax. Pers.
510. Trichostomum fontinaloides. Hedw.
* * 576. Tubercularia confluens. Pers.
* * 557. Verrucaria rhyponta. Achar.
* * 507. Weissia verticillata. Hedw.
* * 599. Ulva bullosa. Roth.
* * 600. Ulva lubrica. Roth.

M. le docteur GAILLARDOT, associé, résidant à Lunéville, a publié, *sur la Côte d'Essay*, *une notice Géologique* propre à fixer l'attention des naturalistes. La pierre noire d'aspect basaltique qui s'y rencontre, s'étant offerte à ses regards dans le cabinet de M. le docteur Mougeot, lui inspira le désir d'étudier le gîte d'un minéral qui semblait annoncer une origine volcanique. La Côte d'Essay qui le contient, est située au sud du département de la Meurthe, à 4 myriamètres un quart au sud de Lunéville et à un myriamètre et demi au nord-ouest de Remberviller : sa hauteur, déterminée par M. Guibal, associé, est de 126 mètres au-dessus d'un ruisseau très-rapide qui, sous le nom d'Euron, coule au pied de ce monticule. Quoique peu élevée, elle domine une partie du département de la Meurthe et des Vosges, et son sommet offre l'un des points le plus convenable pour prendre le profil de la chaîne de ces montagnes.

La plus grande partie de sa surface est calcaire, mais au sud et à l'est on trouve des grès quartzeux de diverse épaisseur, alternant avec des couches minces d'une terre grise, légère, ressemblant à des cendres volcaniques. Au-dessus des grès on trouve des bancs de chaux carbonatée, compacte, assez semblable à la pierre d'Eichstadt en Bavière, qui a servi aux premiers essais lithographiques. C'est vers le bas de la côte et son revers occidental que se rencontrent des débris de basalte,

de forme différente, presque tous en polyèdres d'un petit volume, réunis à diverses productions que l'auteur regarde comme volcaniques, et dont il donne l'énumération et les caractères pour mettre les naturalistes en état d'apprécier son opinion sur l'origine de ces productions.

Le basalte de la Côte d'Essay est le plus généralement épars en fragmens de quatre décimètres environ; cependant il se présente en masse en deux endroits, près de la surface de la terre. On le trouve encore en petits fragmens noirs, attirables à l'aimant, espèce de lapillo basaltique. L'auteur en réunit ainsi les caractères.

Il est sonore, placé à la surface du sol et disposé en polyèdres réguliers, gris-cendré à l'extérieur; il est noir à l'intérieur et parsemé de points brillans qui semblent un feldspath vitrifié; il est attirable à l'aimant et d'un poids spécifique égal à 3,1, cassant, moins tenace que la cornéenne de Ravon; il étincelle avec l'acier qui laisse une trace brillante à sa surface. M. Gaillardot présente ensuite l'énumération et les caractères des laves diverses qui se trouvent également sur le flanc occidental de la Côte d'Essay, et que nous rapporterons ici :

1. Lave basaltique prismatique à 3 et à 4 pans.
2. Lave en petites boules solides.
3. Lave résiniforme d'un beau noir, opaque,

à cassure conchoïde, rayant le verre, attirable à l'aimant.

4. Lave résiniforme, à pâte fine grise, colorée à la surface de diverses teintes ferrugineuses, ressemblant au jaspe et à la porcelaine, non attirable à l'aimant. Une semblable de couleur rouge-brun.

5. Lave résiniforme grise, veinée de blanc et de brun.

Les N.° 3, 2 et 5 paraissent avoir de l'analogie avec les N.° 1 et 2 des laves feldspathiques de M. Faujas, (*Essai de Géologie*), et les laves lithoïdes-pétrosiliceuses de Dolomieu.

6. Lave d'un gris terreux n'ayant plus l'aspect résineux. (*Vake*).

7. Lave blanchâtre avec des taches brunes.

8. Lave compacte gris-bleuâtre, répandant l'odeur argileuse par le souffle, et attirable à l'aimant. C'est cette lave qui se trouve en masse près la surface, au sommet de la Côte; elle a tous les caractères de la vake qui, selon Brogniart, forme la transition de l'argile à la cornéenne et au basalte, et fait partie des terreins basaltiques.

9. Lave amygdaloïde, à base d'amphybole, avec globules de stilbite et cristaux d'amphybole noire vitrifiés, fortement attirable.

10. Lave granitoïde à base de feldspath, avec quelques cristaux très-petits d'amphybole noire et des points rouges, provenant des cristaux comme frités.

11. Lave amygdaloïde à globules calcaires très-petits et très-rapprochés, offrant dans leurs interstices des lames cristallines brillantes, également solubles dans l'acide nitrique.

12. Lave compacte, noire, balsatique, avec péridot en très-petits grains.

13. Lave basaltique recouverte d'oxide rouge de fer.

14. Lave basaltique en polyèdres, dont la surface offre de petites cavités provenant de la décomposition des cristaux de feldspath, d'apparence spongieuse.

15. Email d'un blanc nacré, recouvrant des laves de diverses espèces, mais sur-tout celles résiniformes. C'est *le Mullerglas* des Allemands, une chalcédoine volcanique de M. Faujas, et un quartz concrétionné de M. Brogniart.

D'après les caractères de ces pierres, qui toutes semblent d'origine ignée, M. Gaillardot a cru voir dans la Côte d'Essay, qui les renferme, un de ces volcans éteints dont l'origine remonte aux premiers âges du monde. Quoiqu'il n'y ait découvert ni ces scories, ni ces laves spongieuses qui caractérisent les volcans en activité, ou éteints depuis peu, ni les zéolites, ni les amphygiènes, ni les analcimes, ni les chabasies; qu'il n'y ait rencontré le péridot qu'en très-petite quantité, et qu'il ne soit pas parvenu à y découvrir le pyroxène; il croit cependant que la réunion des pro-

duits énumérés suffit pour les caractériser. La tradition populaire qui s'est conservée sur l'origine de cette montagne, la ressemblance qu'il a trouvée entr'elle et les volcans éteints de la Forêt-Noire, qui, comme celle-ci, n'offrent souvent aucune trace de cratère; la montagne de Ratenberg, près de Doneschingen, qu'il a plus particulièrement observée, le confirment dans cette opinion. Remontant à l'époque éloignée où cette partie de notre sol vit des feux souterrains à sa surface, il croit le volcan d'Essay postérieur à ceux de l'Auvergne et du Vivarais, et contemporains de ceux du Vieux-Brisac et de Schaffouse.

M.r Gaillardot a encore présenté à la Société le résultat de ses observations sur les trous de Gezainville, près de Gerbéviller, où deux ruisseaux, coulant dans des directions opposées, viennent s'engouffrer et se perdre à travers les roches calcaires qui forment ces cavités.

Les Observations météorologiques de M. l'abbé Vautrin, suivies avec une constance digne d'éloge, offrent les résultats suivants :

Dans l'espace de 28 ans, il est tombé à Nancy, tant en pluie qu'en neige, 50 pieds 1 pouce 3,5 lignes d'eau; quantité moyenne annuelle 21 pouces 5,7 lignes,

La hauteur moyenne du baromètre dans 35 ans, est de 27 pouces 3,5 lig. ou 0,738 mètres.

La température moyenne en 1818, a été de 9,36 degrés de Réaumur.

Van

TR

RS BE	
QUANTITI OU SANS N	
1817.	
14	
4	
15	
18	
14	
24	
20	
22	[illegible]
23	2
12	1
15	1[illegible]
10	1[illegible]
90	235

Médecine.

M. le docteur Louis VALENTIN a communiqué des observations sur deux maladies guéries par des moyens qui doivent fixer l'attention des praticiens. L'une a pour objet l'expectoration purulente d'un abcès qui paraît avoir occupé le médiastin antérieur, guérie par l'adustion du sternum, avec cette inscription : *judicium difficile.* Le sujet de cette observation est une jeune personne de dix-huit ans, qui, à la suite du typhus et d'un coup reçu entre les mamelles, fut attaquée à la fois d'expectoration sanguine et purulente. Cette évacuation était facile, la respiration libre; il n'y avait ni diarrhée ni sueurs nocturnes, mais il existait peu d'appétit, et la maigreur augmentait de jour en jour. Le symptômé qui fixait plus particulièrement l'attention, était une douleur brûlante, qui correspondait à la partie moyenne du sternum et qui ne diminuait qu'après une abondante expectoration. Les moyens généraux, régime lacté, bouillon d'escargots, application réitérée de sangsues, n'ayant apporté que très-peu d'amélioration, l'expectoration se soutenant et le soulagement qu'elle apportait semblant annoncer une vomique, la malade répétant d'ailleurs que la douleur lui semblait voisine des os ; M. VALENTIN ne trouva de ressource que dans l'application du feu, qui eut lieu au moyen d'un double moxa imprégné de nitre, consumé sur le sternum.

Ce puissant remède améliora l'état de la malade; les symptômes diminuèrent progressivement; et pendant qu'on entretenait l'ulcère artificiel qui comprenait toute l'épaisseur de la peau, quelques accidens survenus par des causes morales et des abus dans le régime ayant été calmés, la jeune personne récupéra enfin une santé parfaite. Après cet exposé de la maladie, qui avait duré dix-huit mois, où M. VALENTIN a donné une preuve nouvelle de la puissance du feu dans les affections réputées incurables par les moyens ordinaires, il discute la question relative à la situation de l'abcès. Il établit les circonstances dans lesquelles des collections purulentes peuvent se former sous le sternum, recherche les causes qui peuvent y donner lieu, et rapporte, d'après quelques auteurs, les observations propres à confirmer les principes qu'il établit, et à éclairer le diagnostique de ces maladies également obscures et difficiles à conduire à une heureuse issue. Il termine par ces mots: « si l'abcès a été formé entre les deux lames du médiastin, la matière qui n'a manifesté aucun signe extérieur de son existence dans les bronches, a dû se frayer une route à travers la plèvre, fuser dans le poumon, pénétrer dans les bronches et être ainsi évacué par l'expectoration. Dans la supposition contraire, il s'est formé sous la plèvre médiastine, dans le tissu de la partie antérieure du poumon, et s'est vidé et rempli alternativement comme d'autres vomiques. »

La seconde observation a pour objet une gastrite aiguë, suivie, deux ans après, d'hydropisie ascite prise pour une grosesse. Le sujet était âgé de 36 ans, d'une constitution lymphatique, avec beaucoup d'embonpoint. L'affection de l'estomac était caractérisée par le vomissement de toutes les substances, même des boissons les plus adoucissantes; la faiblesse générale, l'oppression, la sensibilité, la tension et la chaleur brûlante de l'épigastre, l'anxiété, la soif ardente, la petitesse et la dureté du pouls et une suppression de deux mois faisait soupçonner une grossesse. Après s'être occupé de la recherche des causes de la maladie, qu'il a cru trouver dans l'impression du froid, les veilles, les affections morales et une affection rhumatismale, M. Valentin s'occupa des moyens de la combattre. Les sangsues itérativement appliquées sur l'épigastre, les fomentations émollientes, les embrocations éthérées, opiacées, enfin la potion effervescente n'ayant apporté que peu de soulagement, on eut recours à la glace dont le malade avalait avec délices de petits fragmens qui calmaient sa soif. Une saignée du bras fut pratiquée malgré la faiblesse générale et des lipothymies fréquentes; des sinapismes aux pieds furent employés comme révulsifs, et l'usage de la glace fut porté jusqu'à la dose de plusieurs livres par jour, ce remède étant le seul que l'estomac pouvait supporter. Ces moyens diminuèrent le vo-

» sévères, et dans presque tous les pays on a vu
» des monastères, des temples, des chapelles
» sous l'invocation de quelque nom célèbre dans
» les fastes religieux, destinés à soulager, ou du-
» moins à consoler les malheureux affectés
» de maux réputés incurables. Il y en avait de
» consacrés à la cure des scrofules, des maladies
» nerveuses, des maladies cutanées, de l'hydro-
» phobie. Celui dont nous allons parler, l'était
» au traitement de l'aliénation mentale ». Le
mode actuellement suivi remonte à une époque
fort éloignée: uniforme pour tous les aliénés et toutes les espèces d'aliénation, il s'exécute sous le nom de neuvaine dans une durée de 9 jours. L'église du village est le lieu où ces malheureux sont reçus et traités. Ils y sont placés dans une loge à claire voie, qui les sépare des assistans. Ils ne sont soumis à aucune violence, mais soigneusement gardés et astreints à une diète débilitante.

La neuvaine a trois périodes pendant lesquelles ils doivent être séparés de leurs familles et placés dans une situation nouvelle, imposante et propre à changer l'ordre vicieux de leurs pensées et de leurs affections. Pendant la première période, le malade est conduit processionnellement chaque jour à une fontaine placée hors du village où il reçoit des projections d'eau froide, est exercé à quelques pratiques de dévotion et séquestré le reste du jour. Pendant la seconde période, outre

le régime adopté et l'isolement, on a recours à la saignée, à moins que son exaltation ne soit assez modérée pour s'en dispenser; mais pendant cette durée qui est de trois jours, il est placé dans un berceau de bois solide, où il est retenu par des liens qui maîtrisent tous ses mouvemens. Ce berceau permet de le soumettre à des oscillations plus ou moins rapides, selon que l'on a à combattre une démence plus ou moins violente. Rendu à la liberté dans sa loge pendant le cours de la troisième période, on réitère les mêmes cérémonies et les mêmes exercices que dans la première, et on recommence la neuvaine si elle a été sans succès.

Après avoir exposé le traitement, l'auteur en examine les moyens et en discute l'efficacité d'après les principes d'une bonne théorie. Il s'étonne qu'une méthode qui, parmi plusieurs pratiques conformes à une saine doctrine, en offre de vicieuses, tel que l'isolement incomplet, la promenade publique, le spectacle des cérémonies religieuses, puisse cependant obtenir des succès, qui surpassent ceux des hôpitaux les plus savamment dirigés, dans lesquels on ne guérit pas au-delà de la moitié des malades admis, tandis qu'ici dix douzièmes de ces malheureux ont recouvré la raison. Il remarque, avant de chercher à l'expliquer, que les aliénations le plus ordinairement incurables, telles que l'idio-

tisme, la démence invétérée et la manie au dernier degré de fureur, n'y sont pas ordinairement présentées. Il examine ensuite l'influence des cérémonies religieuses, si puissantes dans le traitement, et les compare aux effets des spectacles profanes. « Quoique les spectacles profanes, dit-il, soient » peu favorables aux aliénés, les cérémonies » religieuses doivent avoir une influence bien » différente : les premiers, propres à réveiller » les passions, ne peuvent que ramener le trouble » dans un esprit incapable de se contenir ; les » cérémonies religieuses au contraire qui ne rap- » pellent que des pensées graves, que des sou- » venirs de retour sur soi-même, d'efforts contre » ses volontés, de lutte contre ses passions, » doivent efficacement disposer le malade à re- » couvrer sa raison, qui n'est en effet que la » puissance de maîtriser ses penchans. On re- » connaît généralement l'utilité de leur influence » dans la théomanie, l'érotomanie et toutes les » mélancolies produites par des passions exaltées. » Ce qui confirme cette opinion, c'est que ce » moyen était presque le seul employé dans les » maisons religieuses où l'on traitait autrefois la » démence avec quelque succès ».

L'auteur discute ensuite tous les secours physiques réunis à ce moyen moral, et fixe particulièrement son attention sur les berceaux de coaction, qui mieux que la plupart des procédés

de cet ordre, « sont propres à faire sentir au
» maniaque l'influence d'une force supérieure
» capable d'enchaîner ses volontés désordonnées,
» et en lui faisant reconnaître qu'on peut réprimer
» les mouvemens impétueux qui le dominent,
» à l'exciter à faire lui-même d'utiles efforts pour
» y parvenir. La terreur, ajoute-t-il, que ces ber-
» ceaux impriment aux maniaques, ne laisse
» aucun doute qu'ils ne soient propres à faire
» renoncer aux violences révoltantes trop sou-
» vent exercées envers ces malheureux, à leur
» imprimer cependant cette crainte salutaire dont
» l'utilité est si généralement avouée, et qu'ils
» ne soient bien supérieurs aux corsets et autres
» entraves usités dans ce cas. Aucun de ces
» moyens ne peut en effet comprimer à la fois
» tous les mouvemens violens, phénomènes du
» trouble intérieur qui les domine. Aucun n'est
» donc aussi propre à leur faire sentir efficace-
» ment l'empire de la nécessité, si puissante pour
» plier les volontés désordonnées à la règle, c'est-
» à-dire pour rendre à la raison son précieux
» empire ».

Après cette discussion de la méthode suivie à Bonnet dès le 14.ᵉ siècle, et probablement à une époque bien antérieure, l'auteur cherche à remonter au temps qui a pu en fournir les bases évidemment fondées sur les vrais principes de l'art, temps où elle était enveloppée des mêmes ténèbres qui cou-

vraient toutes les autres sciences. Il ne doute pas qu'elles n'aient été empruntées aux médecins de l'antiquité par les religieux bénédictins, fondateurs de cet établissement; et voulant payer aux pères de la science le tribut de reconnaissance que nous leur devons pour leurs travaux dans une partie que l'on croit assez généralement avoir été négligée par eux, si ce n'est totalement ignorée, il a jeté un coup-d'œil rapide, mais étendu, sur cette branche de l'histoire de la médecine antique, et tiré de ses archives les monumens qui établissent ses droits à la reconnaissance de la postérité. L'analyse du petit traité *de insania*, inséré parmi les écrits attribués au père de la médecine, ordinairement à la suite du livre *de morbo sacro*, celle du traité de la manie qui fait partie des écrits de Cœlius-Aurélianus, de celui *de furore*, d'Aretée de Cappadoce, du petit article *de insania*, d'Oribaze, enfin des écrits de Paul d'Egine et d'Avicène, prouvent non-seulement que le traitement des maladies de l'esprit n'a pas été ignoré de l'antiquité, mais que dans cette partie de l'art ils ont été nos maîtres, et que plusieurs sont encore d'excellens modèles. Le traité de Cœlius-Aurélianus, dont M. Haldat a donné un extrait substantiel, prouve en effet que cet habile médecin n'a ignoré aucun des préceptes utiles, aucune des pratiques salutaires pour la cure des affections mentales. Ses vues sont si étendues, ses moyens

déduits d'une théorie si pure, que l'on peut dire que les ouvrages modernes les plus philosophiques sur l'aliénation mentale, semblent n'en être que le commentaire. Enfin il est remarquable que, parmi les moyens employés de nos jours pour la cure de ces funestes maladies, il n'en est aucun, même des plus récens, tels que la machine rotatoire, le fauteuil de coaction, qui n'aient été connus de l'antiquité.

Les correspondances étendues de M. le docteur Louis Valentin ont procuré à la Société des renseignemens sur diverses questions de médecine, d'histoire naturelle et d'antiquité, dont nous ne pouvons donner qu'une idée très-succincte. Les relations de notre collègue avec M. le comte de Langeron, Gouverneur général de la Nouvelle-Russie à Odessa, nous ont fait connaître avec plus d'exactitude la position de cette ville nouvelle, située sous le 40° 29′ 30″ de latitude nord, et le 48° 33′ 42″ de longitude, à 10 lieues de l'ancienne Odessus ou Odess, selon la prononciation russe. Cette ville, port franc, est le siége de la résidence du Gouverneur général de la Nouvelle-Russie, composée des gouvernemens de Cherson, de Katarineslaw, de Tauride, auxquels sont annexées les contrées des Cosaques de la Mer-Noire en Asie dans le Cuban. Ces relations contiennent des détails sur la topographie médicale et le climat de l'ancienne Tauride, l'une des provinces les plus mé-

ridionale et les plus agréable de la Russie, sur ses productions et ses antiquités, à l'illustration desquelles le comte Jean Potoski a déjà consacré des recherches qui s'étendent avant et depuis l'ère chrétienne, et qui ont été publiées à Pétersbourg; sur les fouilles actuellement exécutées pour éclairer l'histoire de cette province célèbre dans les fastes de l'ancienne Grèce; sur sa capitale, Symphéropol, anciennement Théodosia; sur l'état actuel et croissant de sa population composée de Russes, de Français, d'Allemands et de Grecs, et sur les maladies qui règnent dans cette province. M. Valentin a inséré une notice dans le journal général de médecine, *tome* 63, de laquelle il résulte que les maladies de la peau sont très-répandues chez les Tartares; que plus de moitié de la population est affectée de pustules syphilitiques et de dartres; que les fluxions de poitrine sont très-communes parmi les étrangers, à raison de la température extrêmement variable, dont les Tartares se préservent par les fourrures usitées en hiver comme en été, et par l'usage du bourka, espèce de manteau de feutre qu'ils portent à cheval et qui les préserve efficacement de l'impression des vents froids; que les maladies des yeux, les scrofules et la pierre de la vessie y sont très-rares; que dans l'espace de six mois on n'a observé à Symphéropol qu'un seul asthmatique; que la vaccination n'est

admise que par les étrangers, les Tartares la rejetant à raison de leur attachement à la doctrine du fatalisme; enfin que les piqûres de la tarentule donnent la mort en peu de temps, si on ne les combat par la cautérisation de la blessure, et que le traitement de cette maladie par la musique est une fable d'autant plus ridicule, que ceux qui sont mordus par cet insecte sont dans une impuissance absolue de se mouvoir sans être pris de suffocation, bien loin de pouvoir danser comme on le supposait.

Les relations de M. Valentin avec le Nouveau-Monde nous ont procuré la connaissance des observations du docteur Olivier Prescot sur la propriété singulière qu'a le seigle ergoté de hâter le travail de l'accouchement. Cet observateur a reconnu qu'un gros de cette substance, bouilli dans quatre onces d'eau divisées en trois doses, et donné à vingt minutes d'intervalle, accélère le travail et hâte l'accouchement, lorsqu'il languit. Les recherches de M. Valentin lui ont prouvé que ce remède, mal à propos considéré comme nouveau, était déjà connu depuis assez long-temps chez les paysans du département du Rhône, et qu'il était employé par les sages-femmes, sous le nom de cambucle, d'après le rapport du docteur Desgranges qui l'a vu administrer plus de vingt fois en six années. Il soupçonne aussi que la poudre obstétriciale vantée par Bathlaw, accoucheur hollandois, pourrait

n'être que la même substance. Enfin il cite Valmont de Bomare, dont le dictionnaire d'histoire naturelle fait mention de cures obtenues par ce remède administré dans le Vexin, dès l'année 1774, par les dames Dupile. La poudre de seigle ergoté, remise entre les mains du docteur Bonfils, praticien distingué de cette ville, a offert deux observations favorables à cette substance; mais des renseignemens postérieurs n'étant pas d'accord avec les premiers, l'auteur engage les praticiens à multiplier les essais pour confirmer ou infirmer une propriété qui ne serait pas moins utile à l'art, qu'elle serait singulière en elle-même.

La description d'un mantelet de cuir provenant de la nation Assiniboile dans l'Amérique septentrionale, ouvrage dont le travail est également curieux pour l'exécution du dessin et pour les objets représentés, a fourni à M. Valentin le sujet de réflexions générales sur l'origine des arts chez les peuples naissans.

Le même membre a présenté à la Société la description et le dessin gravé de briques rapportées d'Asie à New-Yorck, dans le mois de Janvier 1817, par le capitaine Austin. Ces briques, qui proviennent des ruines de l'ancienne Babylone, portent des caractères en creux très-réguliers, différens de tous les alphabets connus, et qui remontant à la plus haute antiquité, appellent les méditations de tous les antiquaires. Elles ont

exercé la sagacité de M. Mathieu, qui a essayé d'en pénétrer le sens mystérieux.

Enfin la correspondance de M. Valentin lui a procuré des détails sur la construction et l'usage d'un fauteuil coactif, imaginé par le professeur Benjamin Rusch, pour contenir les maniaques, et maîtriser à la fois tous les mouvemens impétueux qui les dominent. M. le docteur HALDAT a retrouvé l'idée première de cette utile invention dans les berceaux employés au même usage au village de Bonnet, dès le 14.e siècle, comme il a retrouvé le type de la machine rotatoire, employée aussi pour la cure de la démence, dans les écrits de Paul d'Egine.

Agriculture et Arts.

M. Charles-Léopold MATHIEU a composé un mémoire très-étendu *sur les améliorations dont l'agriculture française et celle de notre province en particulier lui semblent susceptibles.* Après quelques considérations générales sur ce premier des arts, la plus utile et la plus noble des inventions humaines, où se montre dans tout son jour l'empire de l'homme sur la nature, et où l'on trouve la source la plus féconde de la prospérité des nations, il jette un coup-d'œil rapide sur son état actuel chez les différens peuples. Après avoir payé un tribut d'éloge aux agriculteurs français qui ont fait les plus généreux et les plus

utiles efforts pour le perfectionner chez nous, il déplore l'état d'enfance et de langueur où il se trouve encore dans quelques parties de nos provinces. Il montre des landes incultes, des montagnes stériles, des plaines où la végétation languit sous l'influence de l'aveugle routine; de vastes contrées riches en pâturages et pauvres en bestiaux; des provinces entières où pourraient se faire de grandes plantations, maintenant privées de combustibles. Il peint le montagnard des Cévennes, l'habitant pauvre du Limosin, vivant encore de châtaignes et de glands comme aux premiers âges du monde. Il rappelle la disette affreuse à laquelle nous venons d'échapper, qui prouve malheureusement que, malgré sa fertilité naturelle, notre sol ne peut toujours suffire à nos besoins. Il invite enfin tous les agriculteurs, tous les hommes dévoués au bien public, à méditer les méthodes agricoles de nos voisins, et à enrichir notre partie par d'heureux larcins : conquêtes plus utiles et plus durables que celles qui se font les armes à la main.

M. Mathieu invoque l'exemple des Chinois, peuple industrieux que l'exubérance de sa population a forcé à rechercher les méthodes de culture les plus productives, chez lequel aucune terre n'obtient de repos, où le travail le plus opiniâtre féconde même les plus stériles. Il s'efforce de prouver que l'art peut donner à toute terre les

qualités que la nature lui a refusées, au moyen des engrais et des labours multipliés, qu'il indique comme les premiers et les principaux perfectionnemens à introduire dans la pratique de l'agriculture. Le perfectionnement de la charrue fixe encore son attention. Il prouve sur-tout la nécessité de proportionner l'étendue des terreins en exploitation aux bras qui doivent y être employés, et établit que la disproportion qui existe trop souvent est une des causes les plus funestes de la stérilité des terres. Il conseille en conséquence les petites fermes qui multiplient les bras, rapprochent les cultivateurs des terreins cultivés, augmentent l'aisance du peuple et mettent les propriétaires à l'abri des combinaisons de la cupidité : chances fâcheuses qui résultent de la division du terrein en grandes fermes dont les exploitations sont à la portée d'un trop petit nombre de concurrens. Il indique les moyens de diviser ainsi une grande ferme entre plusieurs cultivateurs, et les avantages qu'il y a de multiplier le nombre de ces hommes utiles à l'État. Il propose ses vues relatives aux engrais, les moyens d'en augmenter la quantité, et indique les espèces applicables aux diverses natures de terrein.

Les bestiaux, l'art de les multiplier, les moyens de les nourrir selon leur espèce, leur âge et le temps de l'année, forment un long article où

l'auteur prouve l'utilité d'associer les grains, les racines succulentes aux fourrages ordinaires, et la nécessité de multiplier les grains nécessaires à la nourriture d'un bétail plus nombreux. Il indique les diverses espèces qui peuvent être introduites dans chaque province, et les avantages qu'ils doivent procurer par eux-mêmes en augmentant les engrais. Il déplore la pauvreté de la France qui, plus étendue plus fertile, plus peuplée que l'Angleterre, a cependant des troupeaux bien moins nombreux. Il parle de l'éducation, de la multiplication des abeilles et des avantages que ces insectes, plus nombreux, rendraient au pays, en répandant un aliment utile, préférable au sucre et propre à nous débarrasser d'un tribut à l'étranger.

Les plantations forment un dernier article qui n'est ni le moins étendu ni le moins intéressant, et dans lequel M. Mathieu prouve la nécessité de les multiplier pour remédier à la pénurie des bois qui depuis long-temps se fait sentir, et qu'on peut regarder comme une des sources de la misère publique dans plusieurs de nos provinces. Il indique les diverses espèces d'arbres propres à peupler et à embellir les chemins vicinaux, les bords des ruisseaux et des rivières, à couronner le sommet des montagnes incultes; enfin il appelle l'attention des agriculteurs sur la culture du lin de la Nouvelle-Zélande (*phormius tenax de Forster*), déjà

suivie à Marseille, et qui promet de grands avantages au commerce, à l'industrie et à la marine. L'auteur prouve enfin que ces améliorations commandées par l'intérêt public, et déjà encouragées par d'heureux résultats, pourraient s'exécuter en quelques années et donner à notre patrie toute la splendeur et la prospérité à laquelle elle a droit d'aspirer.

Le même académicien a consacré un second mémoire *à l'examen de la culture des céréales.* La rapidité de la végétation du blé a d'abord fixé son attention. Profitant des observations fournies par les années précédentes, où les pluies immodérées d'automne ont laissé un grand nombre de terres à la culture vernale, il établit les avantages des semailles faites en cette saison, qui donnent des produits aussi abondans, et dont la récolte n'est en retard sur celle des semailles d'automne que d'une durée égale au temps nécessaire à la germination. Il cherche ensuite à remonter à la cause de la moucheture du blé, accident commun dans nos départemens, et que des observations réitérées lui ont prouvé dépendre d'une grand nombre de circonstances : de l'intervalle de temps qui s'écoule entre les labours et la semaille ; du chaulage, selon que le blé chaulé est semé dans un labour nouveau ou ancien ; de la nature des terres, en sorte que le blé non chaulé se mouchète dans un labour nouveau, tandis qu'il se montre

exempt de moucheture dans un labour ancien, quoique la semence n'ait pas été préparée à la chaux. Il établit que les terres argileuses sont celles qui favorisent le plus la moucheture, et qu'au contraire, les blés semés dans les terres légères en sont le plus ordinairement exempts. Cherchant ensuite à remonter aux causes efficientes de cette funeste maladie des grains, l'auteur propose quelques hypothèses et indique les moyens d'en préserver les grains, dont les plus efficaces paraissent être le chaulage et le changement de semence.

La végétation de l'orge présente d'autres phénomènes que celle du blé: plus parfaite dans les terres trop légères et d'un nouveau labour, elle languit et dégénère dans un labour ancien. M. Mathieu termine par quelques considérations sur la multiplication des espces de céréales qu'il regarde comme un luxe inutile plutôt que comme une véritable richesse; toutes ces espèces étant inférieures au froment, autant pour la qualité nutritive que pour la force de végétation, qui les expose plus que ce précieux végétal aux avaries produites par l'intempérie des saisons.

M. Mandel, chargé *d'examiner différens procédés relatifs à la conservation et à la culture des* pommes de terre, a vérifié un procédé de propagation annoncé à l'Académie par M. Lesaing, habile dentiste de cette ville; procédé qui consiste

en une simple bouture ou marcotte des tiges de cette plante. M. Mandel qui l'a répété avec soin, a en effet obtenu des tubercules; mais il a observé qu'il en est de la bouture des tiges de cette plante comme des semis de ses graines, dont il a depuis longtemps constaté les avantages pour la multiplication et le renouvellemeut des plants. L'un et l'autre de ces procédés ne donne la première année que des tubercules très-petits, propres seulement à la propagation de la plante. Il a aussi examiné le procédé de propagation dans lequel on emploie les pelures, dont il a constaté l'utilité, et dont l'efficacité dépend de la précaution de tenir les pelures assez épaisses pour comprendre les germes régénérateurs de la plante. M. Mandel a développé les avantages de cette méthode dans les circonstances de disette, et il conseille dans ces années désastreuses de recueillir les pelures dans une caisse remplie de sable humide, ou placée dans une cave pour les en tirer à l'époque de la plantation.

Le même auteur a encore exposé et vérifié divers procédés proposés pour conserver et propager cet utile aliment. Il en a modifié quelques-uns et amélioré plusieurs, et a présenté des vues utiles sur ce sujet dans un mémoire accueilli par l'administration.

La Société a entendu les justes réclamations de M. Mandel contre plusieurs économistes qui

se sont approprié son utile invention pour la restauration des vins gras, laquelle consiste à les brasser en leur ajoutant la crême de tartre. Ce procédé, qu'il a fait connaître dans un mémoire sur l'art de conserver et de rétablir les vins, publié à Nancy, lui a depuis valu un prix au jugement de la Société d'agriculture du département de la Marne. La Société qui sait que l'auteur le pratiquait long-temps avant de le publier, a cru devoir lui rendre la justice qui lui est due par un témoignage favorable à sa propriété.

M. Mandel a recueilli des *observations sur les inconvéniens qui résultent de l'emploi du fumier dans lès plants de vignes ;* il a prouvé par des exemples nombreux et frappans que cette pratique, suivie par quelques personnes peu instruites, dans l'intention d'obtenir des produits plus abondans, non-seulement nuit à la qualité du fruit, mais en diminue considérablement la quantité. Le même membre a encore communiqué un procédé propre à faire périr les limaces destructrices des potagers.

La charrue proposée par le sieur Masson, charron à Domèvre, est composée d'un plus grand nombre de pièces que les charrues usitées dans le pays, mais elle se prête plus commodément aux diverses opérations du labourage. Les nôtres opposent beaucoup de résistance; elles ne peuvent tourner sans qu'on

soulève la haie, ne peuvent labourer contre les murs ni circulairement; enfin elles marchent, une roue enfoncée dans le sillon et l'autre élevée; ce qui donne au train une obliquité défavorable. Ce sont toutes ces imperfections que M. Masson a cherché à éviter. Il a rendu son train plus mobile en élargissant les jantes des roues; chacune a un axe particulier et d'un diamètre différent, pour marcher parallèlement au train, lors même que l'une d'elles est engagée dans le sillon, pour aller d'une vitesse égale et tourner plus facilement lorsqu'il s'agit de passer d'un sillon à un autre. L'oreille, qui doit éprouver la résistance du terrein, est pourvue de rouleaux mobiles sur leur axe, pour diminuer le frottement, élever et renverser convenablement la glèbe. Des décrottoirs de fer nettoient ces rouleaux ainsi que les essieux des roues. La haie fixe de nos charrues ne permettant pas de tracer un sillon dans le plan d'une roue, le sieur Masson a donné cet avantage à la sienne, au moyen d'une pièce transversale placée derrière le train, et sur laquelle repose la haie, par le moyen d'une flèche mobile qui permet de transporter le soc à différentes places et d'en varier l'inclinaison.

La Commission chargée de l'examen de cet instrument a trouvé qu'il remplit en partie les vues de l'auteur et mérite des éloges. M. Vautrin,

rédacteur du rapport, observe qu'il est encore susceptible de quelques perfectionnemens propres à favoriser l'action des chevaux et à maintenir le soc dans une position constante; mais il ne dissimule pas que, la première qualité pour la perfection d'une charrue étant la simplicité, on ne peut guère approprier à des circonstances rares l'instrument destiné au labour commun, sans nuire à cette qualité indispensable.

Les avantages que la lithographie procure aux arts dépendans du dessin, dont elle fixe les pensées avec une merveilleuse facilité, fesait depuis long-temps désirer la découverte d'un minéral propre à affranchir nos artistes du tribut payé à l'Allemagne. On avait proposé deux moyens de suppléer à la pierre de Papenheim : les uns désiraient de la chimie et de la plastique réunies une composition terreuse propre à la remplacer; d'autres ne doutant pas que le sol de la France ne dût renfermer un semblable minéral, s'adressaient aux naturalistes pour le leur fournir. C'est à ce dernier vœu que M. Charles-Léopold Mathieu s'est efforcé de satisfaire. La connaissance des roches calcaires de notre province variées également par leur texture et les proportions de l'alumine et de la chaux, qui en sont les élémens, lui fesait espérer que ses recherches seraient couronnées de succès. Il rassembla donc un grand nombre

d'échantillons; mais la plupart étaient trop poreux, trop attaquables par l'acide, et trop tendres pour supporter l'action de la presse. Il faut, comme le dit M. Mathieu, pour satisfaire à toutes les conditions, un mélange où la proportion des élémens tempère l'action de l'acide, conserve la surface de la pierre, et qui, avec une porosité capable de retenir le crayon et l'encre appropriée aux procédés, soit cependant susceptible de poli; il faut enfin qu'il offre une forme tabulaire disposée en couches assez minces pour pouvoir l'employer commodément.

Après de nombreux essais, toutes ces qualités se sont trouvées réunies dans la pierre tabulaire de Ferrière-sur-Moselle. Son analyse comparée à celle de Papenheim offre une grande ressemblance. Cependant celle de notre Département contient une plus grande proportion d'alumine. L'ayant soumise à un essai, M. Mathieu s'assura enfin qu'elle réunissait les conditions désirables pour les travaux lithographiques; et afin de fournir en même temps le moyen de retrouver le gîte de la pierre, s'il venait à s'oublier, il l'employa à reproduire l'aspect du lieu où elle se rencontre. La pierre de Ferrière forme un banc continu de deux lieues de longueur, depuis ce village jusqu'à Bayon, et s'étend en largeur jusqu'à Neuviller, au-delà de la Moselle, où elle offre un grain aussi fin que celle de Papenheim. On la trouve dans les champs à un pied du sol, en tables rhom-

boïdales de dimensions variables, depuis un demi-pied d'épaisseur jusqu'à près d'un pied. « Quelque découverte que l'on puisse faire de pierres » litographiques, dit l'auteur, celle de Ferrière-» sur-Moselle sera toujours la première en France » où l'on aura trouvé toutes les qualités nécessaires pour la lithographie. Son abondance, » sa proximité de la Moselle, qui peut servir » à la transporter à peu de frais dans nos » provinces et même au dehors, le voisinage » du grès des Vosges, propre à la polir, la rendront » précieuse aux arts. »

M. MATHIEU a fait encore des expériences qui tendent à varier et à simplifier le procédé lithographique. Il a essayé sur la pierre de Ferrière l'encre ordinaire d'imprimerie délayée avec l'huile de lin, le suif et l'axonge coloré avec le noir de fumée et alongé d'huile, de manière à pouvoir s'appliquer au pinceau; enfin il a substitué à la presse lithographique celle à cilindre, employée pour l'impression des planches en taille-douce; ce qui s'effectue en plaçant la pierre lithographiée dans un tiroir de bois doublé de plomb, pour recueillir l'acide, et couverte d'un tympan sous lequel se place le papier qui doit recevoir l'impression. La pierre ainsi établie et fixée par des cales et des étais de bois et de carton, est soumise à l'action d'un cilindre entre lequel elle passe avec autant de facilité

qu'une planche en taille-douce. L'auteur espère que ce moyen perfectionné généralisera le procédé lithographique, et en facilitera l'application à l'impression des étoffes et des papiers de décoration.

Le même académicien s'est aussi livré à d'autres recherches sur l'art de multiplier l'impression.
« Les difficultés et les embarras de l'imprimerie
» ordinaire dit-il, faisaient désirer de pouvoir im-
» primer sa propre écriture, lorsque la litho-
» graphie en offrit les moyens; mais le travail est
» sujet à s'altérer par la moindre maladresse de
» l'imprimeur; il a encore l'inconvénient d'exiger
» une écriture tracée de droite à gauche, ce qui
» suppose beaucoup d'exercice dans celui qui le
» pratique. La lithographie laissait donc encore
» à desirer un procédé qui donnât à l'écriture
» la solidité des caractères d'imprimerie, et qui
» fût à la portée de tout le monde. C'est cet avan-
» tage que procure la *lithostéréotypie*, ou l'art
» d'écrire en creux, de gauche à droite, sur un
» corps tendre tel que la craie, le plâtre ou l'ar-
» gile, des pages que l'on moule ensuite avec le
» métal dont se font les caractères d'imprimerie. »
Ce procédé, qui peut s'appliquer à toute espèce d'écriture, de dessin, de vignette au simple trait, donne des pages qui s'impriment à la manière ordinaire avec le levier ou le maillet. Elles se préparent en traçant avec une pointe à collet sur une tablette de craie, de plâtre ou d'argile sèche

des traits d'une demi-ligne de profondeur. Ensuite, on introduit la planche gravée dans un cadre dont les bords un peu élevés reçoivent un fond entre lequel et la planche se trouve un intervalle pour recevoir la fonte, qui doit donner une planche stéréotype propre à fournir des épreuves, après qu'on a égalisé les caractères saillans au moyen d'un grès fin, connu sous le nom de pierre à dresser.

L'auteur indique dans son mémoire toutes les précautions capables d'assurer le succès de cette espèce de stéréotypie, qu'on peut substituer à la gravure en bois, même à celle en taille-douce au simple trait, et qui promet de grands avantages pour les impressions polyglottes si dispendieuses, à raison de la diversité des caractères, dont elle réduit le travail à celui de l'écriture ordinaire. Les limites de cet extrait ne permettent pas d'entrer dans les détails relatifs à l'exécution; mais nous annonçons que l'auteur a mis sous les yeux de l'Académie quelques pages obtenues par ce moyen, qui en prouvent l'efficacité, et font désirer qu'il obtienne toute la perfection dont il est susceptible.

Le sieur MENGIN, ferblantier de cette Ville, a présenté à l'Académie une trompette de fer-blanc qu'il propose de substituer au laiton. La comparaison qui a été faite de cet instrument avec un semblable exécuté en cuivre, a prouvé, comme

la théorie l'indique, qu'il ne lui cède ni pour la force ni pour la beauté des sons. En accordant au sieur Mengin les éloges dûs à son habileté à traiter le fer-blanc, la Société demeure persuadée que le cuivre sera toujours préféré pour la fabrication de ces instrumens, à raison du travail qui en est plus facile et de la conservation mieux assurée par la qualité moins oxidable du métal.

Les râpes nouvelles, présentées par le sieur Levert, tourneur et mécanicien de cette ville, ont obtenu l'approbation de la Société, d'après le rapport d'une Commission qui s'est assurée que leurs dentures rhomboïdales, beaucoup plus vives, exécutent l'opération à laquelle elles sont destinées, avec beaucoup plus de promptitude, et qu'elles ont l'avantage de moins s'empâter que les râpes ordinaires: ce qui les rend sur-tout convenables pour réduire en pulpe les racines et les fruits succulens et visqueux.

LITTÉRATURE.

Biographie ; Éloges historiques.

Dans la Séance publique du 20 Août 1818, M. Justin Lamoureux a prononcé *l'Éloge de M. le baron Henry, Premier Président honoraire de la Cour royale de Nancy*, que l'Académie se félicitait de compter au nombre de ses membres, et dont le beau caractère mérite d'être proposé pour modèle à tous ceux qui se destinent à la magistrature. M. Henry débuta dans la carrière du Barreau en 1754. Ses premiers pas furent marqués par des succès qui ne firent que s'accroître et s'affermir avec l'âge. « Pouvant aspirer » aux palmes de l'éloquence, il ne voulut exer- » cer sur les esprits que l'ascendant d'une raison » forte et puissante ; il croyait que les prestiges » de l'art oratoire étaient plus propres à dégui- » ser la marche tortueuse du dol et de la fraude, » qu'à éclairer la justice sur le bon droit des » parties. Il était persuadé que le temps augmen- » tait le prix de ce genre de mérite, qui consiste » à exposer avec clarté et simplicité les faits de » chaque cause, en déduire les conséquences qui ré- » sultent de l'application des principes généraux, » ou du texte des lois et des décisions des tribunaux ; » il s'était attaché, pour ainsi dire, à mettre en » pratique et à confirmer par son exemple ces

» belles paroles de d'Aguesseau: *la science a* » *ses couronnes aussi bien que l'éloquence*, *et* » *l'ordre des avocats ne se vante pas moins* » *des grands hommes qui l'ont enrichi par leur* » *érudition*, *que de ceux qui l'ont orné par leur* » *éloquence*. M. Henry avait donc mesuré toute » l'étendue de ses devoirs lorsqu'il pensait que » la *doctrine* devait être le guide principal de » l'avocat dans l'exercice de son ministère. Cette » manière d'envisager ses obligations, de les ren- » dre plus étroites encore, dit assez quel devait » être le noble désintéressement de celui qui » préférait le triomphe de la vérité aux jouis- » sances que donne la gloire; et ce sacrifice d'une » plus haute renommée ne témoigne-t-il pas » que celui de la fortune ne coûtait rien à son » cœur? »

L'auteur suit M. Henry dans la nouvelle carrière que les événemens de 1789 ouvrirent aux talens et sur-tout au courage de ce digne Magistrat. » Appelé par le choix de ses concitoyens aux » fonctions d'Administrateur, lors de la création » des Directoires de département, M. Henry » déploya dans cette mission de confiance toute » l'étendue des lumières que sa longue expé- » rience et ses méditations sur les lois lui avaient » fait acquérir, mais dont l'éclat cède encore à » celui que répand un de ces caractères antiques, » qui ne savent fléchir ni devant l'injustice puis-

» sante, ni devant les menaces de la multitude,
» quand il s'agit d'accomplir un devoir. Parmi
» les traits de ce genre dont la vie de M. Henry
» est semée, il faut rappeler la conduite noble
» et courageuse qu'il tint pendant les troubles
» affreux qui éclatèrent à Nancy au mois d'Août
» 1790. Oubliera-t-on jamais le noble silence
» qu'il garda, lorsqu'une députation factieuse vint
» demander au Corps administratif qu'il eût à se
» prononcer pour la suspension du monarque ?
» Ou l'arrêté (*) énergique qui fut pris sous sa
» présidence pour appuyer la demande des ci-
» toyens les plus recommandables de Nancy, qui,
» bravant une proscription imminente, récla-
» maient la conservation de la statue en bronze
» de Louis XV, menacée par le vandalisme
» révolutionnaire? »

« Il était encore Président du directoire lors-
» qu'une commission, déléguée par la *So-*
» *ciété populaire de Nancy*, vint exprimer
» aux administrateurs le désir de connaître les

(*) M. Justin Lamoureux a désiré que l'Académie consignât dans ses mémoires les termes de cet acte administratif, aussi honorable que courageux, afin que le souvenir n'en fût pas perdu pour l'histoire de notre pays.

« Le Conseil du département de la Meurthe, considérant
» que la statue de Louis XV, élevée à Nancy par Stanislas,
» est un monument consacré non à l'orgueil ni à la ty-
» rannie, mais à la reconnaissance, par la piété filiale; que
» les citoyens de Nancy, pénétrés de respect et d'attache-

» mesures qu'ils avaient dû prendre pour se-
» conder le gouvernement révolutionnaire qui
» commençait à s'établir, et osait ajouter que
» le président du Département n'avait point sa
» confiance. *Vous pouvez*, répondit M. Henry,
» *vous reposer sur la sollicitude du directoire*
» *du Département en ce qui concerne l'exécution*
» *des lois. Quant à la confiance que vous dites*
» *ne point avoir en son Président, non-seulement*
» *il ne s'en soucie pas, mais il serait très-fâché*
» *de l'avoir obtenue.*

» Cette fermeté stoïque déconcerta les députés
» de l'anarchie, mais aigrit le peuple qui en-
» tourait le lieu où le corps administratif tenait
» ses séances. Les menaces les plus effrayantes

» ment pour la mémoire du Prince bienfaisant qui l'a fait
» ériger, regardent comme une marque d'ingratitude envers
» Stanislas, de déplacer l'image que son cœur s'est plu à
» présenter à tous les yeux; que ce morceau, chef-d'œuvre
» d'un de nos compatriotes, fait honneur à Nancy, et attire
» l'admiration des étrangers; que, comme pièce intéressant
» les arts, d'après la loi même, elle doit être conservée; que
» le poids énorme de cette statue de bronze et son éléva-
» tion font craindre qu'on ne la mutile en la descendant,
» et qu'un morceau si précieux ne soit perdu pour les arts, etc.

» Arrête que la pétition des citoyens de Nancy sera
» sur le champ envoyée à l'assemblée nationale, avec invi-
» tation de l'accueillir.

Nancy, le 4 Septembre 1792.

Signé Henry, Président d'âge.

» parvinrent jusqu'au digne Président, sans
» ébranler son courage, et malgré les conseils
» qui lui furent donnés de ne point affronter les
» fureurs démagogiques, il persista à sortir seul
» au milieu de cette troupe mutinée. Son air im-
» posant et grave, sa taille élevée, et plus que
» tout cela l'ascendant qu'exerce toujours sur le
» peuple la force d'âme non moins admirable
» dans le magistrat que dans le guerrier, inspi-
» rèrent une sorte d'admiration qui enchaîna
» les plus furieux. M. Henry regagne ainsi à pas
» lents sa demeure, et l'on ne sait, en voyant sa
» contenance impassible et l'espèce de stupeur
» où un peuple naguère impétueux est plongé,
» si M. Henry en est l'idole ou s'il a failli d'en être
» la victime. Une telle magnanimité ne pouvait
» rester sans récompense; M. Henry partagea
» celle qui fut le prix du dévouement de tant de
» dignes fonctionnaires, c'est-à-dire que les
» prisons s'ouvrirent pour lui, et qu'il n'en sortit
» que par suite des évènemens qui amenèrent
» la chute de la tyrannie décemvirale. L'indi-
» gnation qu'il ressentit contre les auteurs
» de ses maux, ne fut mêlée d'aucun ressen-
» timent personnel. O grandeur d'ame admi-
» rable! ces mêmes hommes qui l'avaient
» arraché à sa famille et à la société, sont amenés
» un jour par la discussion de leurs intérêts aux
» pieds du tribunal que préside M. Henry. Se

» récusera-t-il, de peur de paraître céder à quel-
» que souvenir amer, ou bien, conciliant les idées
» du droit et de la vengeance, à l'aide desquelles
» tant d'hommes modifient la justice et l'exercent
» au gré de leurs passions, ira-t-il sacrifier, je ne
» dirai pas l'équité, mais quelques principes à la
» triste satisfaction de montrer que son cœur ne
» sait rien oublier? Non! de tels sentimens, faits
» pour les hommes vulgaires, ne peuvent avoir
» d'accès dans l'ame de M. Henry: il distribue à
» ses persécuteurs avec autant de calme que d'im-
» partialité cette même justice hors de laquelle
» ils l'avaient placé; et comme leur bon droit était
» évident, ils sortent triomphans d'une lutte dans
» laquelle leur nom même n'a pu élever de pré-
» vention contre la légitimité de leur demande. »

Aussitôt qu'une apparence d'ordre vint rendre à l'État une assiète plus fixe, M. Henry fut désigné un des premiers pour faire partie des nouveaux tribunaux civils qui furent institués sous l'empire de la constitution de l'an 3. Il exerça ses fonctions jusqu'à la création de la Cour d'appel, dont il fut nommé d'abord Président, et ensuite Premier Président. « Ce serait à l'un des magistrats qui l'ont
» suivi dans cette honorable carrière, qu'il ap-
» partiendrait de célébrer dignement les grandes
» qualités que déploya M. Henry à la tête de cette
» compagnie. Déjà l'un de nos collègues (*) que

(*) M. Saladin, Président à la Cour royale.

» les sentimens d'une mutuelle estime unissaient » à M. Henry, et qui a secondé ses nobles travaux, » nous a devancés dans cette tâche pieuse. Un » autre orateur, aussi distingué par son talent » que par ses vertus sociale, (*) a exprimé de » la manière la plus heureuse, dans un discours » de rentrée, les regrets du barreau sur la perte » qu'il venait de faire ». M. Justin LAMOUREUX essaye encore de retracer après eux tout ce qu'a fait M. Henry pour fonder l'empire de la justice sur des arrêts entièrement conformes aux dispositions des lois, et dans leur silence, aux règles du droit commun ou de l'équité naturelle.

Les fonctions de M. Henry ne lui permirent pas de prendre aux travaux de l'Académie une part aussi active qu'il l'eût désiré; mais il ne laissa échapper aucune occasion d'éclairer nos discussions particulières et de nous donner des gages de son attachement. C'est ainsi qu'il s'empressa d'abjurer le titre de Membre honoraire qu'on avait voulu lui décerner, pour s'en tenir à la qualité de titulaire, plus digne de son mérite personnel et de sa modestie.

« Comme il dédaignait la flatterie, jamais on » ne le vit caresser la puissance pour en obtenir » de nouvelles faveurs. On n'oubliera pas qu'à » l'installation de la Cour d'appel, il prononça

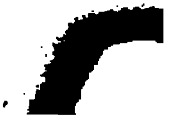
---

(*) M. de Luxer, alors Substitut à la Cour Royale, aujourd'hui Procureur du Roi à Nancy.

» un discours dans lequel il secoua le joug, que
» s'imposaient le plus grand nombre des fonc-
» tionnaires en défaveur, les panégyristes ser-
» viles du chef du Gouvernement. La tourbe des
» adulateurs en poussa des cris de rage. M. Henry
» les entendit et les méprisa.

» C'est avec un caractère toujours aussi dé-
» cidé que ce Magistrat avait traversé une longue
» carrière, sans dévier un seul instant de la ligne
» qu'il s'était tracée, et sans interrompre les tra-
» vaux honorables qui ont si puissamment con-
» tribué à la paix et au bonheur de ses compa-
» triotes. Les infirmités qui vinrent assaillir sa
» vieillesse le contraignirent à se retirer plutôt
» qu'il n'aurait voulu; ses facultés physiques
» déclinaient lorsque sa tête était encore dans
» toute sa force. Le Monarque, si juste appré-
» ciateur de tous les genres de mérite, allégea
» le fardeau de ses fonctions en lui conférant le
» titre de Premier Président honoraire.

» Devenu plus libre, M. Henry consacra les
» instans qui n'étaient point remplis par la douleur
» à l'instruction de ses petits-enfans : c'est ainsi
» que les Pelletier et les d'Aguesseau occupaient
» leurs loisirs. La simplicité des mœurs antiques
» régnait au sein de sa famille; une certaine aus-
» térité de principes lui donnait quelquefois un
» air rigide; mais la bonté de son cœur tempérait
» toujours cette doctrine inflexible en apparence.



» C'est en remplissant des devoirs aussi doux
» que notre Collègue s'est éteint et a emporté
» dans le tombeau le secret d'une vie dont
» nous retrouvons trop peu d'exemples. Que
» le souvenir de ses vertus, si on ne peut les
» égaler, soutienne au moins notre faiblesse.
» Attachons-nous à un modèle aussi parfait, et
» si nous ne pouvons en approcher qu'à une
» distance encore assez grande, consolons-nous
» par la pensée que nous aurons fait tout ce qui
» dépendait de nous pour l'imiter. »

M. MATHIEU (Charles-Léopold) a consacré à la mémoire de *M. François-Dominique de Mory-d'Elvange un éloge historique*, qui rappelle les talens, les vertus, les travaux et la fin déplorable de cet ancien Membre de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, aux travaux de laquelle il a concouru depuis 1780 jusqu'en 1794.

Né à Nancy en 1738, d'une famille distinguée par les services qu'elle avait rendus à la province, allié à plusieurs maisons considérables, doué de beaucoup d'aptitude et d'une application rare, le jeune Mory pouvait obtenir les avantages que procurait à cette époque la réunion de la naissance et des talens, s'il eût été sensible aux attraits de l'ambition. Il se livra pendant quelque temps à la profession d'avocat, dont la noble indépendance

flattait son ame fière et désintéressée. Son père la lui fit quitter pour les armes; mais la mort qui l'enleva, et celle de Stanislas qui survint vers la même époque, lui ayant rendu la liberté de se livrer à ses goûts, il se dévoua à la retraite et à la culture des lettres, objet de tous ses désirs. Il composa un grand nombre d'ouvrages moins connus qu'ils ne méritent de l'être, et dont la publication fut suspendue par nos troubles politiques, qui ont fait échouer tant d'utiles entreprises et de généreux efforts.

M. Mathieu donne une analyse raisonnée des diverses productions de M. de Mory, toutes consacrées à la gloire et au bien de son pays. « Le » premier auquel il paraît s'être appliqué est le » recueil pour servir à l'histoire métallique des » maisons et duchés de Lorraine et de Bar, » en trois volumes in-folio, entreprise qui lui » avait valu un prix de l'Académie et son admis- » sion au nombre de ses Membres. Dom Calmet » n'avait exécuté cette collection qu'imparfai- » tement, et n'avait souvent qu'indiqué les » objets. M. de Mory, considérant les médailles » conservatrices des faits les plus importans de » l'histoire comme les monumens les plus dura- » bles, substitués aux inscriptions lapidaires » des anciens, s'est attaché pendant 18 ans à » rechercher tout ce qui avait échappé aux la-

» borieux historiens de la Lorraine. Aux 200 » médailles déjà connues il en a ajouté 1150 » qu'il a recueillies depuis 1762 jusqu'à 1780.

» Sa collection comprend tous les princes de la » maison de Lorraine dont il a pu découvrir les » médailles, frappées soit avant, soit depuis la » cession des duchés, et les jetons que la ville de » Nancy a eu le privilége de faire frapper dans son » hôtel des monnaies, soit à ses armes, soit à » celles de ses officiers de justice, des conseillers à » la cour, à la chambre des comptes ou au bailliage » des intendans et des baillis qui présidaient à sa » municipalité. Toutes ces pièces rappellent » des faits intéressans et des époques histo- » riques.

» Quant à leur ordre chronologique, il l'a établi » d'après les empreintes. Pour les médailles des » premiers temps, il s'est servi des millésimes, » en commençant par celles où le prince est » représenté à cheval ou à pied, comme les plus » anciennes; il a placé ensuite celles où l'on ne » trouve que leurs armoiries, et a fini par celles qui » n'ont qu'une croix ou une épée. Les mé- » dailles à millésime datent de 1508, où cet » usage fut introduit en Lorraine sous le duc » Antoine, quoiqu'il fût déjà répandu en Europe » dès 1469, comme le prouve l'empreinte d'une » médaille frappée à Norlingue en Souabe.

» L'ordre des métaux est aussi observé relativement aux époques où leurs variétés et leurs mélanges furent admis. Il relève à cet égard les erreurs de ses prédécesseurs dans ce genre de recherches, depuis Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire, en 1048, jusqu'à la cession de la Lorraine, en 1737. Le tableau raccourci des événemens principaux et le portrait du prince se trouvent à chaque règne. Enfin l'ouvrage est terminé par des tables généalogiques de la maison de Lorraine, depuis Ethico I.er, comte d'Alsace, en 666, jusqu'à 1780. Une notice sur l'invention et la fabrication des monnaies, les progrès et les révolutions de cet art, sert d'introduction à ce recueil, qui commence par un précis de l'état de la Lorraine sous les empereurs et les rois d'Austrasie, d'où il passe aux comtes d'Alsace. Dicté par le patriotisme le plus pur, il est dédié par son auteur à nos compatriotes comme un monument qui manquait à la gloire de nos ancêtres.

» M. de Mory s'était exercé à la gravure au burin pour se préparer à la publication de son recueil. Il avait déjà commencé d'en graver les médailles : malheureusement il n'a achevé que les deux premières planches, qui s'étendent depuis les rois d'Austrasie jusqu'à Ferri II. S'il eût exécuté toutes les gravures, on

» pourrait espérer de voir publier un ouvrage
» utile, même pour l'histoire générale de l'Eu-
» rope, avec laquelle celle de Lorraine a de
» nombreuses relations ; mais la difficulté de les
» compléter nous le fera probablement attendre
» encore long-temps. L'auteur semblait l'avoir
» prévu lorsqu'il publia en 1782 une notice très-
» répandue, à laquelle il ajouta comme suite
» en 1783 les inscriptions projetées par le prince
» Charles pour être gravées aux revers des ducs
» de Lorraine, à l'imitation des jetons de l'his-
» toire de France sous Louis XIV. Elles sont
» rédigées par le père Hugo, abbé d'Étival, et par
» l'abbé Willemin, chanoine de la Cathédrale,
» commissaire de l'Empereur en Lorraine. Deux
» de ces médailles seulement ont été éxécutées
» par Saint-Urbain. Ce sont celles de Jean II
» d'Anjou et de Charles V, le changement
» d'état de la Lorraine ayant interrompu ce
» travail intéressant.

» M. de Mory a publié en même temps un
» essai historique sur les progrès de la gravure
» en médaille chez les artistes lorrains, et un
» catalogue de tous les ouvrages de Ferdinand
» de Saint-Urbain. Infatigable pour la gloire de
» son pays, il avait composé le nécrologe des
» Ducs de Lorraine depuis 1508 jusqu'en 1773.
» Il a laissé entre les mains de sa famille la

» planche en cuivre de la gravure du caveau des
» Cordeliers, où les cendres de ces princes sont
» déposées avec des indications destinées à
» éclaircir le travail; planche d'autant plus pré-
» cieuse, qu'elle est la seule pièce authentique
» qui constate l'état ancien de cet asile de la
» mort, troublé par le fanatisme révolutionnaire.
» Il avait eu dessein de joindre à ce nécrologe
» le caveau de Bonsecours, dépositaire des restes
» de Stanislas, de son épouse, du cœur de sa
» fille, épouse de Louis XV, et du duc Osolinski,
» parent de Stanislas; mais il n'en a exécuté
» que le dessin resté entre les mains de sa fa-
» mille comme un monument de son attachement
» à la mémoire de cet excellent prince........
» Voulant épuiser ce sujet, il a composé une
» notice in-folio des manuscrits ou livres rares qui
» ont rapport à l'histoire de Lorraine, et qui
» sont épars en diverses bibliothèques. Il a
» encore fait une histoire généalogique de la
» maison de Lenoncourt, originaire de Nancy,
» dont elle a possédé le château avant les ducs
» de Lorraine, et un recueil très-considérable
» de titres et manuscrits sur l'histoire de notre
» pays. Tous ses ouvrages sont déposés à la
» bibliothèque publique de la ville de Nancy. »

Après avoir exposé les premiers travaux de M. Mory, M. Mathieu le montre dans une

carrière nouvelle, également honorable pour son esprit et pour son caractère. Il a rempli jusqu'alors le rôle d'historien de son pays; il veut en devenir le conseil et le défenseur. L'ouverture des états-généraux convoqués pour réformer les abus produits par le temps excite son zèle. Il consulte les annales de cette histoire, objet de ses veilles savantes, examine les prérogatives des princes de son pays: l'organisation de leur administration patriarcale, les Codes suivis par leurs cours de justice, lui fournissent les meilleurs modèles du gouvernement à donner à la France entière; les ordonnances des ducs de Lorraine, monumens empreints de leur sagesse et de leur amour pour leurs sujets, sont les sources où il puise les exemples des réformes les plus salutaires, des améliorations les plus désirables dans la jurisprudence. « Réclame-t-il con-
» tre la lenteur des formes judiciaires? Il cite une
» ordonnance de Mathieu I.er, qui avait défendu
» aux juges de tirer aucun émolument des pro-
» cès dont la durée excéderait 26 jours. » Enfin ces justices champêtres établies en Lorraine, sous le nom de voueries, sont l'heureux modèle qu'il propose pour l'établissement des justices de paix, dont l'érection devait un jour recevoir l'assentiment universel. « Puissions-nous, disait-il, re-
» voir les temps heureux où Louis IX, assis sous
» un chêne, dans une simplicité plus majestueuse

» que l'éclat des trônes, sans formes et sans délai,
» rendait la justice à son peuple, dont il recevait
» les bénédictions »!

La révolution qui semblait appeler tous les citoyens aux affaires de l'État, et dont la marche déjà incertaine et violente réclamait le secours des lumières de tous les hommes instruits, détermina M. de Mory à entreprendre un ouvrage que depuis long-temps il méditait. L'histoire moderne des traités qui ont lié ou qui lient encore les peuples de l'Europe entr'eux, et qu'il regardait comme le moyen le plus propre à éclairer et à diriger la conduite des hommes d'état, était l'objet constant de ses études et de ses pensées. Sentant la nécessité de rapprocher les faits, de les présenter sous un jour nouveau et approprié aux circonstances actuelles, il s'occupa d'un travail dicté par le patriotisme le plus pur, et appuyé sur d'immenses recherches. « Il entre en matière par un abrégé
» historique des traités, des prétentions et
» des guerres qui les ont amenés, des négo-
» ciations qui les ont préparés, des causes
» qui les ont fait remplir, de celles qui ont suscité
» leur violation, des guerres qui en ont été les
» suites, des paix auxquelles les événemens
» ont conduit, et joint à chaque époque le texte
» du traité. Mais comme ce n'est pas pour la sim-
» ple curiosité qu'il travaille, il se fixe à l'époque
» qui a vu naître la politique moderne ».

» Il trouve le système actuel de l'Europe basé
» sur trois traités fondamentaux renouvelés
» jusqu'à nos jours: celui de Munster ou de
» Westphalie, conclu en 1648, entre la France,
» la Maison d'Autriche et d'autres Puissances
» du Nord, à la suite des guerres de religion,
» pour établir l'équilibre de l'Europe; celui
» d'Oliva en 1660, entre les Puissances du Nord
» pour régler leurs droits respectifs; celui de
» Carlowitz, entre la Porte-Ottomane, la Mai-
» son d'Autriche, la Pologne, la Russie et la
» République de Venise en 1699, pour fixer
» leurs relations et régler leurs intérêts respectifs.
» A partir de ce point, il passe en revue les trai-
» tés des Puissances de l'Occident, ceux des Puis-
» sances du Nord, et termine par ceux des Puis-
» sances de l'Orient, fesant toujours observer
» les liaisons qui se trouvent entr'eux, et prou-
» vant que l'état actuel de l'Europe dérive de
» ces conventions solennelles. D'après ces di-
» vers traités, la France s'est toujours vue for-
» cée de se contenter de quelques avantages
» particuliers, de quelques augmentations de
» territoire, et d'abandonner à ses voisins ceux
» de grande utilité publique; tandis que l'An-
» gleterre et la Hollande, ne pouvant lui dis-
» puter la gloire militaire, ni obscurcir ses
» triomphes, emploient tous leurs efforts à
» entraver la prospérité de son commerce et
» de ses colonies ».

» Après avoir, dans cette galerie diplomatique, » exposé cinquante-cinq conventions faites de- » puis 1648 jusqu'à 1785, époque de la Confé- » dération Germanique, il établit qu'elles ont » amené l'état d'équilibre qui existe maintenant » entre les Puissances de l'Europe ». Ce tableau est suivi d'un abrégé de l'histoire moderne, dans lequel l'auteur développe ses principes, et prouve la nécessité de fonder toute grande réformation politique sur l'étude de ces lois générales des grandes sociétés européennes.

M. De Mory avait parcouru la première partie de la carrière qu'il s'était tracée; il entrait dans la seconde, et la suivait avec un zèle que l'amour du bien public pouvait seul alimenter, quand il fut conduit au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à l'échafaud; il y monta avec le dernier de ses fils. Ils furent immolés sur le tombeau de Louis par les révolutionnaires désespérés de ne pouvoir d'un seul coup épuiser tout le sang des Français attachés à son auguste race.

M. De Haldat a lu *l'Éloge* qu'il a consacré à la mémoire *d'Antoine-Henri de Bourbon-Condé, Duc d'Enghien*, avec cette épigraphe de Suétone: *Corporis animi que virtutes quantas nemini cuiquam contigisse satis constat.* Dans ce portrait de l'une des plus illustres victimes de la

tyrannie, l'auteur s'est attaché à éviter le défaut souvent et par fois justement reproché aux éloges, de se ressembler si fort pour les hommes de la même profession, qu'en changeant les noms des personnes et des lieux et en dissimulant les dates, on pourroit les substituer les uns aux autres. Riche de renseignemens sur le caractère et les exploits du jeune héros, recueillis par les compagnons de ses travaux et les témoins de sa valeur, il s'est efforcé de remplir à la fois le rôle d'historien et celui de panégyriste du dernier descendant des Condés. Cet ouvrage doit donc être considéré comme une biographie dont on n'a retranché que les détails tout à fait étrangers à l'éloge.

Après en avoir indiqué le sujet dont il fait ressortir l'importance, et réveillé l'indignation contre le crime qui a enlevé à la France un jeune héros autour duquel se réunissaient tant de brillantes espérances, l'auteur entre ainsi en matière : « La » maison de Bourbon-Condé, si féconde en » héros, avait vu diminuer le nombre de ses » rejetons ; Louis-Henri-Joseph, Duc de Bourbon » et le Prince de Condé, son auguste père, étaient » les derniers de cette illustre race. Les citoyens » zélés pour l'honneur de la patrie redoutaient » l'épuisement d'un sang qui avait coulé dans » les veines du grand Condé, quand la réunion

» des deux tiges latérales des lis donna le jour
» au prince dout nous célébrons la mémoire.
» Il reçut le nom de Henri-Antoine avec le
» le titre de Duc d'Enghien, qu'avait porté le
» vainqueur de Rocroi. Sa naissance réveillait
» les plus glorieux souvenirs et comblait les vœux
» de sa famille; elle fut célébrée moins par l'éclat
» d'un vain luxe que par des actes de bienfaisance
» qui associent le peuple au bonheur des prin-
» ces, et parut d'autant plus heureuse, qu'elle
» avait failli de devenir funeste à son auguste
» mère (*) ».

L'auteur rapporte un événement qui manqua d'enlever le noble rejeton dès les premiers jours, et caractérise ainsi l'époque de sa naissance.
« L'année où naquit le Duc d'Enghien ap-
» partient au règne de Louis XV; ce prince
» allait terminer une carrière commencée sous
» les plus heureux auspices; il allait remettre au
» fils du grand Dauphin cette couronne si glo-
» rieuse, si respectée sous Louis XIV, mais
» dont l'éclat semblait s'affaiblir et s'environner
» de périls. Les novateurs n'avaient pas encore
» manifesté leurs sinistres projets; ils n'osaient
» concevoir l'espérance de renverser une auto-
» rité dont l'origine se perdait dans la nuit des
» temps, et qui reposait sur l'amour des Fran-

(*) Louise-Thérèse-Mathilde d'Orléans.

» çais ; cependant ils en minaient sourdement les
» bases. Des écrits injurieux à la religion et
» à la morale, attentatoires à l'autorité légi-
» time, pullulaient de toute part et bravaient
» la puissance des lois. A la manie du bel-esprit
» avait succédé la manie de l'esprit-fort : on n'é-
» tait pas du bon ton, si l'on respectait ces objets
» sacrés pour nos pères, si l'on s'abstenait de
» verser le ridicule sur le gouvernement et sur
» la personne du prince. Cette révolution si lon-
» gue, si terrible, si funeste à la patrie, si pré-
» judiciable à l'humanité, n'était pas encore im-
» minente ; mais l'orage se formait, et la tranquil-
» lité n'était alors que le calme précurseur des
» tempêtes. Cependant les vertus de Louis, son
» amour pour son peuple, les sacrifices qu'il
» fesait pour son bonheur, désarmaient les fac-
» tieux et les réduisaient à l'impuissance de nuire.
» L'orage sembla donc se dissiper dans les pre-
» miers temps de ce règne ; mais ce n'était que
» pour éclater avec un fracas plus épouvantable,
» quelques années plus tard, et le jeune duc devait
» atteindre un âge qui l'appellerait à jouer un
» rôle dans ce terrible drame.

L'auteur esquisse rapidement l'histoire des premières années de la vie du jeune Prince, et la termine ainsi : « C'était l'image du grand Condé
» dans son enfance. La nature n'avait pas été
» moins libérale envers lui des qualités du corps

» que des dons de l'esprit. Sa figure était noble » et touchante; un regard doux, mais plein de » feu, annonçait la bonté de son cœur, et fesait » valoir une taille avantageuse où brillaient de » concert la vigueur et l'agilité. Il avait le goût » le plus décidé pour tous les exercices du corps, » et personne ne pouvait se flatter de l'y sur- » passer. Semblable à ce Germanicus enlevé si » jeune à l'amour des Romains, il s'énonçait avec » facilité, et sa voix était expressive; affable, » indulgent, il savait, sans oublier son rang, se » rapprocher de ceux que la naissance plaçait au- » dessous de lui; nul enfin ne possédait mieux l'art » de maîtriser les volontés, d'enchaîner les cœurs.

L'auteur, ayant rappelé la chute du trône, expose les causes qui reléguèrent hors de la France le jeune Duc et ses illustres parens : « Condé a » juré de défendre son roi; il voudrait aux dépens » de sa vie lui rendre le trône de ses aïeux; mais » il ne peut supporter le rôle de spectateur oisif » du triomphe des ennemis de sa famille. Il déplore » le sort de la France dévorée par l'anarchie, et » abandonne un pays où les amis du monarque » sont désignés aux fureurs de la multitude égarée. » Il traverse le Rhin et s'arrête avec ses fils sur » les bords de ce fleuve retentissant encore de la » gloire du vainqueur de Mercy (*). Worms re-

(*) Seize Juillet 1798.

» cueillit les augustes fugitifs, et long-temps fut
» témoin de leur tendre sollicitude sur le retour
» de l'ordre et le rétablissement de l'autorité
» royale. Mais les mêmes causes qui avaient éloigné
» nos princes, obligeaient une multitude de gé-
» néreux français de chercher comme eux à
» l'étranger un repos qu'ils ne pouvaient trou-
» ver au sein de leur patrie ; et leur nombre s'aug-
» mentant chaque jour, ils formèrent bientôt une
» colonie toute française, toute fidèle, dont nos
» princes devinrent naturellement les chefs. Quels
» autres pouvaient prétendre à cet honneur,
» lorsqu'ils se montraient si sensibles aux malheurs
» des proscrits, qu'ils les accueillaient avec bonté,
» versant sur leurs plaies le baume de l'espérance
» et les encourageant dans leur fidélité par l'exem-
» ple qu'ils leur donnaient eux-mêmes ? Ce fut
» dans ces jours de repos que se livrant à une
» noble familiarité envers ses compagnons d'in-
» fortune, le jeune Duc forma les nœuds de cet
» attachement respectueux et tendre dont il reçut
» depuis tant de témoignages éclatans. Dès qu'il
» paraissait, il était environné d'une foule tou-
» jours empressée de le voir et de recueillir de sa
» bouche les expressions de sa bienveillance. »

A ces tableaux succède l'exposition de la pre-
mière coalition formée pour rétablir le trône
des Bourbons, de ses efforts impuissans, des
premiers malheurs des Français rassemblés hors de

leur patrie pour la défense de la cause royale, et n'obtenant qu'avec peine des princes légitimes la permission de verser leur sang pour la cause de la légitimité. Réunis aux troupes de l'Empire, mais animés de vues bien différentes, ces Français se signalent à la prise des lignes de Wissembourg, où le jeune Duc fit ses premières armes. L'auteur peint ainsi les suites de cette victoire qui ouvre la France aux défenseurs du trône et montre ce qu'on peut attendre du nouveau Condé.

« L'armée victorieuse s'avance et prend position
» vers le Bas-Rhin; tous les périls sont oubliés,
» tous les malheurs sont réparés; nos Princes
» ont touché le sol français : ils pensent avoir
» fait le premier pas vers le but de leur géné-
» reuse entreprise. Mais qu'elle est différente
» d'elle-même cette France jadis si glorieuse!
» Courbée sous le joug le plus avilissant qui ait
» jamais pesé sur l'espèce humaine, humiliée au
» dehors par des défaites, déshonorée au dedans
» par un attentat que les générations futures n'ap-
» prendront pas sans horreur, que lui reste-t-il de
» son ancienne splendeur, et quel droit peut-elle
» encore avoir à l'amour des illustres proscrits? Ils
» n'ignorent pas que les assassins de Louis ont voué
» leur nom à la haine publique, qu'ils ont condamné
» au supplice deux compagnons fidèles, que le
» peuple trompé voit en eux des ennemis et non
» des défenseurs. Vengeront-ils tant de crimes?

» puniront-ils tant d'audace? exerceront-ils
» contre les soldats que le sort des armes a remis en-
» tre leurs mains de justes, mais de cruelles repré-
» sailles? Non, les pères de la Patrie ne savent
» que plaindre et pardonner; ils versent des
» pleurs sur le sort des Français dont le sang a
» coulé pour la défense des ignobles tyrans qui
» les abusent. D'Enghien porte des secours aux
» prisonniers et rend aux blessés les soins les plus
» touchans. A ces actes d'humamité on reconnaît
» les Princes français; l'illusion cesse, et des
» vœux sincères pour le succès de leurs armes
» sont la récompense de leurs vertus. »

L'auteur rappelle l'époque de la nomination de Pichegru, dont les talens réparateurs sauvent l'armée républicaine et évacuent l'Alsace : ce qui amène la description du combat de Bersteim, où le corps de Condé, arrêtant les efforts de l'armée républicaine dirigée par Pichegru, déploie le plus grand courage, et où ses chefs montrent les plus grands talens. Ce morceau est suivi d'une anecdote propre à caractériser le jeune Condé.

« A la suite du combat de Bersteim, d'Enghien
» à la tête des plus intrépides s'était emparé d'une
» pièce de canon; un soldat républicain s'en fesait
» un abri et demandait quartier. Toujours prêt à
» tendre la main au vaincu, le prince lui avait
» accordé la liberté et la vie; et plein de con-
» fiance en sa générosité, il se retirait quand on

» s'aperçut que le misérable cherchait à le frapper » par derrière. Cependant sa clémence était si » grande qu'il eût pardonné un tel acte de dé- » loyauté pour sauver un français. Qu'ai-je dit ? » ce soldat n'était pas français ; c'était sans doute » quelqu'un de ces vils transfuges, rebut de » toutes les nations, fuyant sans cesse leurs pro- » pres armées pour éviter le châtiment qui les » poursuit ; ou plutôt n'était-ce pas un de ces » esclaves du crime dont l'anarchie avait rompu » les fers, et qu'elle n'avait pas eu honte d'appeler » à la noble profession des armes et à la défense » de la patrie ? Les républicains renouvelèrent » inutilement leurs attaques ; elles furent infruc- » tueuses jusqu'à ce que l'armée impériale, » pressée sur tous les points, entraîna avec elle » le corps de Condé, trop peu nombreux pour » résister à tant de forces.

Suivent les campagnes de 1794 et 1795, où le corps de Condé est condamné à l'inactivité la plus désespérante pour le jeune Duc, l'arrivée de Moreau à l'armée du Rhin, l'invasion de la Souabe par ce grand général, la retraite audacieuse et périlleuse du Duc d'Enghien près d'Offenbourg, et la sanglante affaire d'Oberkamlack, dont l'auteur rappelle ainsi le douloureux souvenir : « Cependant l'avant-garde de Moreau s'est ap- » prochée ; le corps de Condé est en présence » d'une division de l'armée républicaine. N'at-

» tendons pas qu'une retraite favorisée par les
» ombres de la nuit sépare ces fiers adversaires :
» la lumière du jour doit éclairer les braves.
» Oberkamlack, lieux trop fameux, racontez-
» nous le choc épouvantable qui eut lieu entre
» les enfans de la même famille ; redites-nous les
» prodiges de valeur dont vous fûtes témoins.
» Mais non, couvrons d'un voile funèbre ces ta-
» bleaux déchirans. Oublions que le sang fran-
» çais était versé par des mains françaises, et que
» la Patrie en deuil devait pleurer également sur
» les vainqueurs et sur les vaincus. Une foule de
» guerriers ont succombé à cette lutte sanglante ;
» d'autres sont restés entre les mains de leurs
» antagonistes. Chez les peuples civilisés, de gé-
» néreux échanges rendent à chaque armée les
» braves trahis par la fortune ; mais un sénat
» barbare, couvert du sang de son roi, a abrogé
» les lois des nations ; il voudrait conduire à l'é-
» chafaud tous les guerriers fidèles à leur prince.
» Ne craignons pas ses décrets sanguinaires ; une
» loi plus puissante, gravée au cœur de tous les
» français, ne permet pas qu'ils s'exécutent. Que
» le sauvage féroce et stupide immole et dévore
» ses prisonniers ; les soldats de Moreau ne con-
» naissent d'ennemis que les armes à la main : les
» lois de la guerre sont observées, les prisonniers
» sont rendus, et l'honneur français est conservé. »

L'auteur rappelle ensuite un événement qui eut lieu au pont de Munich.

» D'Enghien s'est illustré en protégeant uti-
» lement la retraite de ses alliés. Une autre gloire
» l'attend sur les bords de l'Iser. Chargé de dé-
» fendre le pont qui traverse cette rivière, près
» de Munich, seul avec sa petite troupe, non-
» seulement il suspendit les succès d'une armée
» victorieuse et supérieure en nombre, mais il
» obtint encore un succès plus cher à son cœur.
» Il soulagea l'humanité et rapprocha pour quel-
» ques instans les français armés pour des intérêts
» opposés. Des barricades avaient été établies sur
» le pont pour interrompre la communication
» entre les deux rives et arrêter les progrès
» de l'armée républicaine. Tous ceux qui en
» hasardent l'approche, tombent et s'accumu-
» lent entre les poutres qui composent ce
» formidable rempart; exposés au feu des deux
» armées, frappés à chaque instant de nouveaux
» coups, les malheureux blessés invoquent par
» des cris lamentables la pitié ou la mort. Mais
» qui pourra les tirer de cette horrible situation,
» lorsque la foudre écrase tout ce qui ose en
» approcher? Cependant leurs cris ont retenti au
» cœur du Prince; il ne peut résister au désir
» de les secourir. Un généreux ecclésiasti-
» que se dévoue, et, pénétré d'un saint zèle,
» s'avance sur ce théâtre de douleur et de mort:
» son maintien annonce la paix, ses gestes la de-
» mandent. O pouvoir de la vertu! le carnage

» a cessé; une trêve de quelques heures permet
» à chaque armée de soulager ses frères, ou
» plutôt les deux armées ne sont plus composées
» que de frères. Après avoir donné ses premiers
» soins aux blessés, plein de confiance dans la
» foi de ses adversaires, d'Enghien s'avance
» entouré de ces mêmes soldats qu'il venait de
» combattre; il loue leur courage, il les nomme
» ses amis. Ceux-ci vantent son humanité et sa
» vaillance; le jeune et brave Abatucci, lieutenant
» de Moreau, opposé à l'armée de Condé, pré-
» sente ses hommages au jeune prince, et en re-
» çoit l'accueil le plus touchant. La journée est
» consacrée au repos, et les français réunis
» forment des vœux pour la commune Patrie.
» D'Enghien obligé enfin de se retirer disait en
» soupirant : *je suis heureux de les avoir re-*
» *trouvés; ils sont humains, ils sont généreux,*
» *ils sont toujours français.*

La savante retraite de Moreau et les exploits du jeune Duc à la tête de l'avant-garde du corps de Condé, sont ensuite exposés, et rappellent des faits honorables aux guerriers de l'un et de l'autre parti. Ces narrations sont suivies du voyage de l'armée royale en Pologne, où ces braves ont obtenu, pour prix du sang dont ils ont arrosé l'Allemagne, un asile qui les éloigne de leur Patrie, et leur ôte presqu'à jamais l'espérance de concourir au rétablissement du trône. Le retour du corps de

Condé, sa conduite courageuse; la constance, l'intrépidité de jeune Duc qui sauve ses compagnons; enfin sa retraite vers Saltzbourg, menacée une seconde fois par l'armée aux ordres de Moreau, terminent les travaux guerriers de ce corps, et amènent le récit d'un événement particulier, mais bien propre à caractériser le jeune héros.

« Avant le passage de l'Iser par l'armée de
» Moreau, il occupait encore Rosenheim, lorsque
» parmi les prisonniers on amena un hussard
» criblé de blessures et dans une telle faiblesse,
» qu'il eût été dangereux de le transporter. Les
» guerriers de Condé s'empressent de lui donner
» les secours que demande son état. Le blessé
» se montrait pénétré de reconnaissance; mais
» l'étonnement qu'il manifestait sur un traitement
» aussi généreux, témoignait assez qu'une pré-
» vention cruelle règnait dans son ame. Et
» comment s'en serait-il défendu après tant de
» calomnies si artificieusement tissues, si soigneu-
» sement répandues contre ses compatriotes
» armés pour la cause royale? Que je suis mal-
» heureux, disait-il, de tomber au pouvoir des
» étrangers, et de ne voir devant moi qu'une
» mort affreuse, après un pénible voyage dans
» les contrées lointaines de la Hongrie! Persuadé
» que l'armée française devait bientôt s'avan-
» cer victorieuse vers Rosenheim, il disait en

» soupirant: hélas! s'il m'était permis de de-
» meurer ici, mes compagnons d'armes pan-
» seraient mes blessures, me rendraient à ma
» famille ou me donneraient la sépulture. Tous
» les assistans étaient touchés de son sort, mais
» il n'était pas en leur pouvoir de céder à sa de-
» mande. D'Enghien l'apprend, il accourt, se
» mêle à la foule, fait entendre au malheureux
» les accens de la pitié. Qu'ils sont généreux les
» guerriers qui m'entourent! disait le blessé. N'en
» soyez pas surpris, repartit le prince, nous
» sommes tous français; éloignés notre patrie,
» nous n'avons jamais cessé de la chérir. Le Duc
» d'Enghien commande ici, reprit le soldat; on
» dit qu'il est magnanime; si je pouvais lui de-
» mander la grâce d'être son prisonnier, il me
» l'accorderait, j'espère. Oui, mon ami, vous
» l'avez bien jugé, repartit le prince ému jus-
» qu'aux larmes; né du sang de nos Rois, il
» aime tous les français; vous resterez à Rosenheim,
» et je vous ferai remettre à votre armée, si elle
» pénètre jusqu'ici. Transporté de cette faveur,
» le blessé rassemblant le peu de forces qui lui
» restaient, se soulève, et regardant le jeune
» héros dont l'air martial le surprend: ah! mon-
» seigneur, s'écria-t-il, que vous seriez bien à la
» tête de notre avant-garde! D'Enghien aimait
» à se rappeler cet évènement, et ne répétait ja-
» mais sans émotion le vœu du hussard français. »

La dissolution de l'armée de Condé, suite de la paix avec l'Autriche, amène le prince sur les bords du Rhin, où le retiennent son amour de la patrie, son attachement à une dame illustre et une fatalité déplorable qui priva la France d'un jeune héros, et dévoila à l'Europe indignée le caractère de l'homme dont la tyrannie accablait notre malheureux pays. Abandonnant à l'histoire les détails de l'horrible catastrophe qui termina la vie du dernier descendant de l'une des plus illustres maisons de France, l'auteur termine en ces mots : « Ainsi périt dans la trente-deuxième » année de son âge un prince illustre par sa nais- » sance, plus illustre par ses vertus. Presqu'au » sortir de l'enfance, il avait montré, sous la » conduite de son auguste aïeul, les talens mili- » taires et la valeur de ses ancêtres. Il avait su » concilier ce qu'il devait à l'hospitalité avec les » intérêts de son prince. Respecté, chéri, adoré » des siens, il avait conquis l'estime et commandé » l'admiration de ses adversaires. Quoiqu'il n'ait » parcouru qu'une partie de sa carrière, il a » honorablement occupé la voix de la renommée » et porté avec gloire le nom de Condé, désor- » mais accablant par le souvenir qu'il rappelle.

» De tant de grandeur, ne doit-il nous rester » qu'une froide cendre et de douloureux souvenirs? » Français, la gloire du héros a survécu à la tyran- » nie et à ses fureurs ; ne permettons pas au temps

» d'en obscurcir l'éclat. Que la toile s'anime; que
» le marbre respire; qu'ils reproduisent à l'envi
» ces traits pleins de bonté et de noblesse; que
» l'éloquence et la poésie célèbrent sa vaillance.
« Mais c'est à l'histoire, sœur et compagne de
» la vérité, qu'il appartient de montrer ce que fut
» ce prince, et de nous dire ce qu'il aurait été, si
» réuni à ses augustes parens autour du trône
» des lis, il avait pu comme eux en devenir
» l'ornement et l'appui. Qu'elle dise ses exploits,
» mais qu'elle raconte sur-tout les actes d'hu-
» manité, les traits de générosité qui ont honoré
» sa vie. Compagnons de sa jeunesse, émules de
» sa gloire, faites les apprêts d'un lugubre triom-
» phe; parcourez la ville et déposez l'urne du
» héros au temple de l'honneur; que l'éclat de vos
» regrets égale la perte que nous éprouvons; et
» que, réveillant une juste indignation contre
» l'auteur de tant de crimes, il fortifie notre
» attachement à des princes dont la puissance fut
» si long-temps la source du bonheur de nos
» pères. »

Législation, Antiquités, Économie publique.

M. Leseure, dans un mémoire intitulé : *Recherches historiques sur la législation criminelle en Angleterre*, regarde la législation d'Alfred comme la source du droit commun de cette nation ; il en expose rapidement les principes, et trouve dans l'assemblée des douze Francs-Tenanciers choisis pour rendre la justice, la véritable origine des jurés, l'une des bases fondamentales de la liberté anglaise.

L'influence du système féodal restreignit en Angleterre et chez tous les peuples de l'Europe les prérogatives de l'autorité royale, protectrice de la liberté civile.

L'invasion des Normands fit tomber en désuétude les institutions d'Alfred ; les lois furent méconnues, et le peuple sans intérêt pour le bien public perdit ses mœurs. Long-temps après, l'Angleterre appuya les fondemens de sa liberté sur la grande charte. L'historien David Hume assure qu'avant cette époque la justice, les grâces, la protection se vendaient. M. Leseure analysant ce grand écrivain, dit qu'Édouard I.er, le Justinien de l'Angleterre, fixa la juridiction des

différens tribunaux, qu'il établit les juges de paix préposés à l'exercice de la police, et qu'il constitua le parlement pour le maintien des droits politiques de la nation. Ce roi, l'ornement et la gloire de sa patrie, prouva que la sagesse et la force du gouvernement font seules le bonheur des peuples. La liberté est un mot vide de sens, quand elle n'est pas fondée sur de bonnes lois, ou qu'on ne les exécute pas.

Les successeurs d'Édouard, moins habiles dans l'art de gouverner, ne s'opposèrent point aux différentes atteintes portées à la Charte. Les plus grands désordres troublèrent la paix de cette monarchie; il fallut confier la juridiction criminelle à des commissaires particuliers.

Les historiens de l'Angleterre ne considèrent pas comme partie intégrante de la législation de leur pays les lois absurdes et tyranniques publiées sous le règne de Henri VIII. La nation les a vouées au mépris; elles ont été la cause de ces dissensions politiques qui ont tant divisé les opinions, et précipité la législation dans le chaos.

Des trois pouvoirs constitutifs de la monarchie anglaise, le premier était trop faible pour contenir les deux autres; l'aristocratie voulait prédominer; la force démocratique voulait tout anéantir. Dans cette confusion, la liberté publique fut tellement compromise, que des actes

de vigueur furent nécessaires pour conserver la prérogative royale entre les mains de la reine Marie. Des discussions lumineuses sur l'étendue et les limites de cette prérogative rectifièrent les idées et les opinions des deux chambres. Tout changea pour un temps.

Élisabeth, souveraine absolue, subjugua la nation; elle gouvernait par ses édits et ses proclamations; le parlement votait l'impôt.

Après une longue lutte entre tous les pouvoirs, on vit succéder une espèce de république au gouvernement de la monarchie. La nouvelle république ressembla au règne de Tibère. Cromwel chassa ces prétendus restaurateurs de la liberté pour les remplacer par d'autres fanatiques qui déclarèrent les universités des institutions payennes et inutiles. De tels fous furent méprisés, et Cromwel usurpa toute l'autorité des rois sous le titre de protecteur; mais sa grandeur élevée à force d'attentats disparaît avec lui.

Les anglais guéris de leurs préjugés contre la monarchie rappelèrent les anciens membres de leur parlement; on avait appris par de longs malheurs qu'un gouvernement légitime est l'unique garantie de la liberté et du bonheur des hommes. Le bill d'*habeas corpus* reçut la sanction légale: loi sage et digne d'admiration, bientôt méconnue par la chambre des communes qui l'avait proposée.

Les anglais fatigués du délire des factions laissèrent à Charles II une autorité paisible et presque sans bornes. La doctrine de la soumission entière et même de l'obéissance passive devint le système dominant. Ce quiétisme politique dura peu ; une division funeste aigrit de nouveau tous les esprits. La constitution, telle qu'elle existe aujourd'hui, semble avoir fondé l'autorité royale sur l'aristocratie et la démocratie; et tant que la puissance tiendra chaque chose à sa place, l'Angleterre sera florissante.

Les bornes d'une analyse ne permettant point d'entrer dans le détail des changemens que les déchiremens politiques de l'Angleterre ont introduits dans le système de la législation criminelle, il suffit de dire que l'auteur de ce mémoire a suivi avec exactitude l'historien Hume, et que c'est d'après lui qu'il recherche et expose l'influence des révolutions sur le système de la législation criminelle de ce pays.

M. Denis a publié sur *Nasium, ville des Leucois*, aujourd'hui *Naix*, entre Gondrecourt, Commercy et Ligny, dans le département de la Meuse, un *Essai archéologique* (*) destiné à satisfaire la curiosité publique, relativement aux fouilles exécutées sous sa direction dans le sol qui fut occupé par cette ancienne ville,

(*) A Commercy, 1818, chez l'auteur.

l'une des plus riches de la Gaule belgique, et l'un des points de la France qui depuis long-temps fixe l'attention des antiquaires, mais sur lequel ils n'avaient jusqu'alors donné que des renseignemens fort imparfaits. Cet essai sur l'histoire d'une ville jadis florissante, maintenant enfouie sous des ruines que la terre végétale a recouvertes en grande partie, contient assez de faits neufs et intéressans pour prévenir le public en faveur de l'écrit beaucoup plus étendu, dont celui-ci n'est que l'avant-coureur.

L'ouvrage que M. Denis a consacré à l'illustration des antiquités de Nasium, auquel il travaille depuis long-temps, et qui doit incessamment paraître accompagné de planches, comprendra tout ce qu'il a été possible de rassembler sur ce sujet : 1.° l'histoire de Nasium et du pays des Leucois ; 2.° la topographie de ce pays ; 3.° l'archéologie, qui contiendra l'exposé des découvertes faites avant et depuis la dernière fouille ; 4.° enfin un tableau synoptique des villes ou forts de la cité leucoise.

L'*essai archéologique* que nous annonçons, n'est relatif qu'aux fouilles exécutées en mars et avril 1818. Comme il est très-succinct, très-substantiel et peu susceptible d'extrait, nous nous contenterons de fixer l'attention des antiquaires sur les résultats obtenus par ces travaux, et dont

il peut être considéré comme le procès verbal.

L'une des premières et des plus importantes découvertes est celle des bains de cette ville, retrouvés dans les fouilles exécutées sur un terrein nommé encore aujourd'hui Gros-Thermes: des murs et des pavés de cet ancien édifice ont offert aux curieux les débris de constructions élégantes et solides, qui auraient long-temps bravé les ravages du temps, si les efforts de la barbarie et la puissance du feu ne s'étaient réunis pour les ruiner complètement.

Les mêmes fouilles ont mis à découvert des rues, des places publiques et plusieurs édifices particuliers dont la construction, la distribution et la décoration annonçaient l'opulence de leurs propriétaires et le règne des arts. Le sanctuaire d'un temple avec des débris de statues de marbre, des chapelles, une tour, un aqueduc, un taurobole ont encore été le fruit de ces découvertes qui, réunies aux monumens de petit volume, aux débris d'ustensiles, de matériaux de toute espèce, confirment ce que les antiquaires et la tradition annonçaient de Nasium. Ces découvertes serviront à éclairer l'histoire d'une ville ancienne et malheureuse, et ajouteront des faits curieux à ceux qu'on a déjà recueillis sur les antiquités de France.

Parmi les morceaux tirés des ruines de Nasium, dont le nombre est trop grand pour pouvoir en faire l'énumération, nous citerons les débris d'une statue colossale en marbre, une statue de Minerve en bronze, de la hauteur d'un palme, une statue emblématique en pierre, un bas-relief avec des lis, des fûts de colonnes de marbre, des chapitaux bien sculptés, un grand nombre de médailles d'argent, d'or, de grand et petit bronze; des fragmens de meubles et ustensiles de toute espèce en cuivre, en plomb et en fer; des amulettes, des tessères, des vases de terre de diverses espèces, des poteries, des lampes sépulcrales, des pierres gravées, camées et autres; une multitude de fragmens de marbre de diverses espèces, parmi lesquels se trouvent des morceaux de granit; enfin des verres de toutes couleurs. Mais parmi les objets les plus remarquables, on doit distinguer trois mosaïques bien conservées, dont l'une représente des combats d'animaux.

Les malheurs causés par la disette des grains en 1817, qui ont excité la sollicitude de tous les vrais philantropes, ont dicté à M. Mathieu de Dombasle un écrit sous le titre de *Halle au blé de Nancy*, dans lequel il examine en citoyen éclairé les questions les plus importantes, relativement aux subsistances dans notre département,

et en particulier dans notre ville. Quoique cet ouvrage (*), spécialement consacré à des questions d'administration publique, d'économie politique et de commerce, semble peu analogue aux travaux de l'Académie ; cependant l'ordre qui règne dans la distribution des matières, la clarté des raisonnemens et la pureté du style, l'utilité des conséquences qui en découlent, autant que les vues patriotiques qui l'ont dicté, nous font un devoir de le mentionner honorablement, et de le recommander à l'attention de toutes les personnes zélées pour le bien public.

« Lorsque l'équipage d'un navire, dit M. DE
» DOMBASLE, vient d'échapper à un grand danger,
» lorsque les esprits rassurés sur les événemens
» futurs n'ont pas encore perdu l'impression du
» péril que leur a fait courir pendant la tem-
» pête ou le mauvais état des agrès ou quelque
» faute commise dans la manœuvre, c'est là cer-
» tainement l'instant le plus favorable pour re-
» connaître ces fautes ou ces vices de construction,
» pour y apporter remède et prendre de sages
» précautions pour l'avenir. Dans un moment
» semblable, le sentiment du salut commun ôte
» aux reproches leur amertume. »

(*) Imprimé à Toul en 1818, chez Joseph Carez; se trouve chez tous les libraires du département.

Après ce début, il entre ainsi en matière. « Existe-t-il des moyens de diminuer les maux » produits par les disettes que nous voyons si » souvent se renouveler? Telle est la question » que je me suis proposé d'examiner. C'est le » ciel qui nous envoie les saisons propices ou » contraires; mais l'homme sème, recueille, em- » magasine, transporte ses denrées; l'adminis- » tration établit des marchés, en règle la police, » permet ou défend l'importation ou l'exporta- » tion; il serait donc absurde de croire que les » usages, les habitudes locales, les actes de » l'autorité ne puissent avoir aucune influence » sur l'abondance ou la disette. »

L'extinction approximative du produit des récoltes en grains dans le département de la Meurthe, comparée à la consommation, sert d'abord à l'auteur à prouver que les disettes dont ce pays est assez souvent affligé, dépendent d'un mode vicieux dans le commerce des grains. Il trouve le premier vice dans la disposition du local et les réglemens de la halle au blé de notre ville aussi disproportionnée aux besoins de la population, que ses réglemens sont opposés aux intérêts des consommateurs; il propose des mesures qui, propres à rendre au commerce du blé dans notre ville toute la liberté dont il est susceptible, doi-

vent assurer l'approvisionnement et développer une branche de commerce également utile au public et aux particuliers. Des principes lumineux, des exemples frappans appuient les vues de M. de Dombasle, que nous ne suivrons pas dans les discussions auxquelles il se livre sur le mode d'approvisionnement de la ville, sur la police des boulangeries, sur les approvisionnemens de réserve, sur le commerce des grains fait par les boulangers, sur l'accaparement, et enfin sur l'équilibre commercial en général, et celui des marchés au blé en particulier. Il termine par quelques vues sur le commerce des blés de France, avec les états voisins.

(*) M. Séguier a traduit la vie de Richard Bentley, écrite en allemand par Wolf, dans l'intention de réparer les omissions, pour ne pas dire les irrévérences commises envers ce grand Philologue dans l'une des collections biographiques qui se publient maintenant. Nous citerons d'abord parmi les additions qu'il a faites à cette biographie, les réflexions générales sur la manière légère avec laquelle sont traités quelques articles consacrés à des hommes qui ont rendu des services éminens aux lettres, tandis qu'on s'efforce de tirer de l'oubli tant de noms inconnus. « Le mérite des savans

(*) Ce morceau appartient à l'article Biographie.

» dit l'auteur, et leur premier titre à l'intérêt et » à l'estime des hommes consistant dans leurs » écrits; il semble que leur biographie n'offre » d'autres attraits au lecteur que le jugement de » leurs ouvrages et l'analyse exacte de ce qu'ils » renferment. Il faut donc, pour fixer l'attention » sur de tels sujets, avoir lu ces ouvrages avec les » dispositions nécessaires, et savoir leur répartir » avec équité la louange ou le blâme. Dans la » plupart des compilations biographiques au » contraire, on a souvent à regretter l'absence de » ces qualités essentielles, pour bien écrire la » vie des savans, et l'on n'a pas de peine à en de» viner la cause. Parmi les rédacteurs de ces en» treprises moitié littéraires, moitié commerciales, » bien peu ont lu les écrits des auteurs dont ils » parlent, un moindre nombre peut les apprécier; » Aussi n'est-ce pas sur ce plan qu'ils travaillent. » Ils fouillent dans les anciennes compilations » pour en tirer une nécessairement remplie des » mêmes erreurs, et souvent augmentée de celles » qui leur sont propres; par cette condition inhé» rente à tous les ouvrages des hommes, que ce » qui ne se perfectionne pas, se détériore. Au reste » ce n'est pas à éviter ces défauts que tendent » la plupart des rédacteurs, car il en est que l'on » doit distinguer; mais c'est à ne pas omettre un » nom cité quelque part; c'est à fouiller dans les

» célébrités obscures, pour en tirer des êtres que
» l'oubli aurait dû ensevelir à jamais, afin d'avoir
» la gloire d'ajouter aux collections précédentes
» un certain nombre d'auteurs, qui, pour leur
» honneur, auraient dû ne jamais écrire ».

« On voit que la nécessité d'introduire de nou-
» veaux venus doit resserrer la place des anciens
» ainsi sacrifiés par le peu de connaissances de
» ceux qui en parlent à leur gré, sacrifiés par les
» limites étroites, entre lesquelles on comprime ces
» hommes éminens dans les différentes parties des
» connaissances humaines; cependant ces savans,
» en si petit nombre sont tellement mutilés, dé-
» figurés, qu'ils sont absolument méconnaissables,
» et ce qu'il y a de plus déplorable dans leur sort,
» ce n'est pas d'être associés à des êtres indignes
» d'eux, mais de leur être tellement assimilés
» qu'une triste uniformité semble avoir modelé et
» arrangé toutes ces figures sur un même plan:
» toutes ont une contenance pareille, offrent un
» intérêt semblable, et après la lecture de ces
» livres, on est étonné de trouver une si parfaite
» égalité entre des choses qui en admettent le
» moins parmi les hommes ». Après avoir formé
des vœux pour qu'un Biographe digne de Joseph
Scaliger rende à ce savant ce que n'ont obtenu
ni Budée, ni Bentley; l'auteur entre en matière
avec Wolff, qui a élevé à la gloire de ce savant,

un monument où les traits qui le caractérisent sont tracés avec vérité, et sur-tout où ses titres littéraires sont discutés par un écrivain si capable de bien les apprécier.

Après avoir fait connaître la patrie, la naissance, l'éducation, les études et les succès de ce savant personnage, ses travaux dans les langues grecque, hébraïque et latine, il parle du premier ouvrage qui fixa sur lui les regards du monde savant, écrit peu important pour le sujet; c'était sa Lettre à John Mill, ajoutée à l'édition du chronologiste Masela, mais où l'on découvrit une érudition propre à faire honneur à un homme de soixante ans, quoiqu'alors Bentley n'en eût que trente. Il le représente ensuite comme théologien et comme orateur. « Robert Boyle, dit-il, avait » fait une fondation pour combattre le délire des » athées modernes; elle réclamait pour orateur » un homme qui sentît l'importance d'une pareille » entreprise et qui sût manier les armes que la » philosophie nouvelle (celle de Newton) offrait » contre les ennemis de la religion naturelle et » révélée. Dans la correspondance qu'il établit » avec Newton à ce dessein, il apprit à se servir » si adroitement de la méthode des mathématiciens pour prouver l'existence de Dieu, que » l'on crut cette vérité fondamentale du christianisme, rendue pour longtemps inattaquable

» par les discours savans qu'il prononça en cette
» occasion. L'approbation qu'ils obtinrent fut si
» générale, qu'elle donna à l'exécuteur du legs
» de Boyle le désir de les faire imprimer ; il en
» publia en effet huit qui ont servi de modèle à
» tous ceux qui ont succédé à Bentley dans cette
» carrière. »

Le biographe rappelle les travaux que Bentley, chargé de la surveillance de la bibliothèque de St.-James, entreprit vers 1694 sur plusieurs classiques et particulièrement Philostrate, Manilius Hesychius, et sur les fragmens épars des Poëtes grecs qu'il avait résolu de rassembler et d'éclaircir. Ils devaient être joints à l'édition de Callymaque que Grœvius publiait sous le nom de son fils, où il a rassemblé un très-grand nombre d'observations importantes pour l'intelligence de ce poëte. Il rappelle aussi la discussion qu'il soutint avec tant de gloire au sujet de l'authenticité des Fables d'Ésope et des Lettres attribuées à Phalaris, qu'il prouva n'être que des exercices de rhéteurs au temps de la décadence des Lettres grecques. A la relation de cette querelle célèbre dans l'histoire de la critique littéraire, succède l'exposition de ses travaux sur Horace, entrepris par ce savant comme un objet de délassement aux fonctions qu'il remplissait alors en qualité de maître du collége de la Trinité à Cambridge.

Interrompu à différentes époques par des critiques moins importantes auxquelles il était appelé par ses admirateurs, ce travail ne fut terminé qu'en 1711, époque que l'on peut regarder comme celle de l'apogée de sa gloire et celle de la critique grammaticale de la langue latine en Angleterre.

« On peut aisément concevoir, dit l'auteur, » quel mélange d'étonnement, d'envie, d'admi- » ration secrète, de murmures éclatans dut » produire la publication avec sept à huit » cents corrections d'un poëte dans lequel tant » de gens ne croyaient plus trouver de diffi- » cultés; il supporta, sans y faire attention, au » moins sans y répondre, quelques critiques au » milieu de l'accueil général des hommes les plus » éclairés..... et malgré quelques fautes commi- » ses contre les lois de la critique, de l'interpré- » tation et contre le goût, la réputation de ce » livre savant, s'accrut de plus en plus comme mo- » dèle de délicatesse, d'érudition, de pénétration » et de sagacité..... C'est ainsi qu'après un siècle » la réputation de l'Horace de Bentley s'est con- » servée, et quiconque y trouverait, à côté de » tant de corrections brillantes, trop d'audace » et plus d'esprit que de sens, devrait entrer » dans l'arène comme un nouvel athlète, pour le » suivre, de remarque en remarque, dans un

» commentaire rempli d'une aussi vaste érudi-
» tion que la sienne; et quand même une telle
» entreprise serait couronnée de succès, Bentley
» serait encore un homme extraordinaire parmi
» ses contemporains. Que l'on compare en effet
» son Horace et l'Homère de Barnes, et l'on
» croira à peine que ces deux savans aient vécu
» dans le même temps et si près l'un de l'autre. »

Les chagrins qu'il éprouva, les tracasseries qu'il essuya dans l'administration du collége de la Trinité, depuis, dans sa place de professeur de théologie, et enfin dans plusieurs de ses entreprises littéraires, ont fourni au biographe de longs articles, sans doute intéressans pour l'histoire littéraire de ce siècle d'érudition, mais dont nous ne pouvons tirer pour ce précis que des preuves nouvelles et trop communes des chances fâcheuses auxquelles expose la célébrité des fureurs de l'envie, qui, dans tous les temps, poursuit le mérite, et du peu de politesse de plusieurs de ces hommes si versés dans la connaissance des hommes les plus polis de l'antiquité.

Son entreprise pour rappeler à sa pureté primitive le texte du nouveau testament, ainsi que la traduction de St.-Jérôme; ses recherches sur les mesures des poëtes comiques, ses travaux pour l'amélioration du texte d'Homère, de Manilius, de Lucain et autres ouvrages dévolus seu-

lement aux érudits du premier ordre, sont rapportés avec tous les détails que requièrent ces entreprises importantes, et paraissent avoir occupé la dernière période de la vie de cet homme célèbre, dont les restes furent déposés au collége de la Trinité.

Le biographe termine en rappelant ses traits et en traçant son caractère. « Son portrait, placé » à la tête de l'édition de Manilius, a été fait dans » sa 48.e année, et a la réputation d'une ressem- » blance parfaite.... Si son premier aspect im- » posait par la dignité de ses traits et donnait à » ceux qui ne faisaient que l'entrevoir l'idée » d'un caractère hautain et impérieux, ceux qui » parvenaient à le connaître plus intimement » trouvaient en lui un homme doux, sensible, » aimable et même enjoué. Il l'était également » en société, où il tempérait l'austérité de ses » jugemens par des traits d'affabilité qu'il savait » répandre à propos.... Il n'aimait pas à éten- » dre ses liaisons, sur-tout dans les conditions » élevées, et vecut en intimité et dans une cons- » tante union avec Samdel Klark, Isaac Newton, » Richard Mead, le docteur Willis et Spanheim; » enfin avec les plus recommandables de ses » contemporains. Lorsque ses liaisons se chan- » geaient en amitié, il était fidèle, sincère, et » par conséquent souffrait avec d'autant plus d'a-

» mertume que sa confiance fut déçue ». Après avoir expliqué les causes qui lui ont suscité tant d'ennemis et qui ont troublé sa vie par tant d'orages, il ajoute: « On peut dire que son caractère » opposé à la dissimulation, ne s'est jamais abaissé » à la souplesse dans le commerce de la vie; que » la modestie des modernes qui ne semble ou» blier leur mérite que pour le faire célébrer par les » autres avec plus d'éclat, était loin de ses pen» sées; qu'enfin la sincérité de ses discours était » intolérable pour la plupart des esprits faibles » qui l'entendaient: en outre, il excita le mécon» tentement de beaucoup de gens qui aspiraient » à le remplacer dans la prééminence littéraire » qu'il s'était acquise.... Quant aux services » qu'il a rendus pour la connaissance de l'anti» quité et l'influence qu'il a exercée tant sur son » siècle que sur le siècle suivant, on peut en » juger par la comparaison des temps antérieurs » avec les temps postérieurs. Il n'a eu dans sa » patrie qu'un petit nombre de précurseurs, et » ne pouvait trouver nulle part alors moins d'en» couragement aux recherches philologiques que » dans son sein. »

M. Maffioli a fait un rapport sur l'ouvrage de M. Bail, intitulé: *de l'état des Juifs au 18.e siècle*. Le but de l'auteur est d'engager les grandes puissances de l'Europe à améliorer le sort de cette

nation, en leur dénonçant les mesures que viennent de prendre contre elle les villes de Hambourg, de Lubeck et de Francfort. Après avoir rendu justice aux intentions philantropiques et aux savantes recherches de M. Bail, le rapporteur cherche à résoudre le problême relatif à l'état singulier des Juifs, en les considérant dans deux situations, dont l'une a décidé de leur existence politique, et l'autre de leur existence individuelle. L'examen de la conduite des Juifs pendant le siége de Jérusalem par Titus et de leur conduite depuis la destruction de leur Capitale, le porte à conclure que cette nation doit imputer ses malheurs à elle seule, puisqu'elle pouvait les prévoir et les diminuer.

Tous ceux qui ont écrit sur le siége de Jérusalem conviennent qu'après quatre mois la famine avoit mis les assiégés dans l'impossibilité de se défendre plus long-temps. L'historien Josephe nous apprend que la cause d'une famine si subite ne vint pas d'un excès de population, mais du brûlement d'une quantité incroyable de blé exécuté par trois factions, qui se fesaient une guerre intestine, pendant qu'un ennemi formidable était devant leurs remparts. Il ajoute que les Romains peuvent se glorifier non d'avoir ruiné cette ville puissante, mais d'avoir exterminé des factieux, dont l'impiété jointe à tous les autres crimes avait rompu

l'union des habitans plus forte que ses murailles. Quoique Josephe soit devenu courtisan de Vespasien, son témoignage est irrécusable, puisqu'il rabaisse la gloire des vainqueurs, loin de l'exalter, et que s'il eût calomnié sa nation, cette lâche imposture eût été confondue. Ainsi la nation juive ne doit imputer qu'à la fureur aveugle des factions qui la déchiraient la perte de son existence politique.

La seconde faute que les Juifs ont commise et qui est la source de tous leurs malheurs, c'est leur dispersion dans les diverses parties du monde, sans que la violence paraisse les y avoir contraints. L'histoire offre plus d'un exemple de nations qui ont perdu leur indépendance politique, mais aucune n'a été jusqu'à déserter ses habitations, ses terres, ses tombeaux. Les Juifs, après la destruction de leur capitale, fuient la terre qui les a nourris, renoncent à toute propriété, à toute liberté, et se livrent à la merci des autres peuples. Cependant il n'était pas difficile de prévoir qu'une telle conduite allait achever leur ruine. Lorsque des hommes quittent leur sol natal pour s'établir ailleurs, ils sont d'abord suspects à tous ceux chez lesquels ils se présentent. Mais ils sont bientôt vus de meilleur œil, quand ils ne se montrent pas trop contraires aux mœurs de la société qui les accueille et qu'ils lui rendent des services. Si

au contraire les nouveaux venus s'opiniâtrent à conserver leurs anciennes habitudes, à s'isoler par la langue, par les alliances, par les intérêts, ils deviendront de jour en jour plus odieux, quand même ils conformeraient leurs actions aux règles d'une excellente morale. Les malheurs passés, ou présens des Juifs, conclut M. Maffioli, ne viennent donc pas de ce qu'ils professent une religion différente de celle des nations parmi lesquelles ils se trouvent, mais de ce que leur genre de vie est en opposition avec celui de ces derniers. Ils seraient également le partage de tout autre peuple qui marcherait sur les mêmes traces.

POÉSIE.

M. Guibal, associé correspondant, a publié un poëme de Ruth; le plan qu'il a suivi diffère entièrement de celui de Floriau. L'auteur suppose que Noëmi, fille de Booz et mère de Ruth, a été maudite par son père. L'alliance qu'elle a contractée avec un Moabite est la cause de cette malédiction. Noëmi, veuve, en proie à la misère et aux remords, suite de sa faute, revient dans sa patrie qu'elle avait quittée pour fuir avec son époux. Ruth, par ses soins, par sa tendresse, cherche à calmer la douleur de sa mère qui lui raconte ses peines et lui fait connaître sa famille. Cependant l'époque de la moisson arrive, Ruth va timidement glaner dans les champs de son aïeul qui, touché de sa candeur, de sa piété filiale, la recommande aux moissonneurs; encouragée par cette bonté inespérée, la jeune fille se nomme, et après des efforts long-temps infructueux, elle obtient la grâce de sa mère, et épouse Azer, petit-fils de Booz.

Dans cet ouvrage, divisé en trois chants, si M. Guibal s'est éloigné de la vérité historique des livres sacrés, il s'est efforcé d'en conserver la vérité poétique, en donnant à ses personnages le style naïf et les mœurs simples dont la bible nous

offre de si nombreux et de si touchans modèles. Nous citerons pour exemple l'entretien de Ruth et de Noëmi dans le 1.er chant.

O Noëmi! qu'as-tu donc à pleurer?
Quand nous vivions parmi les Moabites
Tu me disais : loin des Israélites
Rien ne pourra soulager mes douleurs.
Tu les revois; leur pays, tu l'habites,
Et tu répands toujours de nouveaux pleurs!
— Ma chère enfant, après vingt ans d'absence,
Quand j'aperçois les champs de mes aïeux,
Heureux témoins des jeux de mon enfance,
Il m'est permis, en contemplant ces lieux
Où je trouvais autrefois tant de charmes,
De soupirer et de verser des larmes.
Mais avec moi, Ruth, pourquoi t'attrister?
Ton cœur est pur comme un jour sans nuage,
Et mon chagrin ne doit point t'agiter.
Crois-moi, reprends la gaîté de ton âge.
Vois les moissons qui couvrent ce pays.....
— Ma mère, hélas! dans ces nombreux épis
Il n'en est pas un seul qui t'appartienne,
Et d'y toucher il faut que je m'abstienne.
— Vois Bethléem, ces jardins, ces palais,
Ce temple saint et son antique dôme.
Ah! je le sens, je les admirerais

Si Noëmi n'habitait sous le chaume.
—De la cité vois sortir les troupeaux,
Qui vont bondir sur ces rians coteaux.
—Hélas! et moi, je puis nourrir à peine
Les deux brébis qui nous donnent leur laine.....

M. Dumast, associé correspondant, a composé une épître en vers en réponse à celle de Madame la princesse de Salm, contre la rime. L'auteur a suivi avec une exactitude qui va jusqu'au scrupule les lois dont il embrasse la défense, et il prouve que cette rime, dans laquelle son redoutable et célèbre adversaire feint de voir un obstacle à la marche du génie, lui sert au contraire d'appui et lui fournit souvent sa plus brillante parure.

Qui peut dire pourtant ce qu'une loi sévère
Fait gagner à l'auteur qui toujours la révère?
Forcé de se plier au cadre qu'elle remplit,
Par degrés son talent se forme et s'assouplit.
Il eût moins profité d'une règle moins dure.
Ainsi, lorsque Janvier ramenant la froidure,
Vient d'un réseau de givre affliger les jardins,
Sur les canaux glacés lorsque nos citadins
Font renaître à l'envie les jeux chers au batave,
Si du patin léger le pied n'est point esclave,

Si l'imprudent coureur lui-même a relâché
Le fer de triples nœuds à grand soin attaché,
Malheur à lui; sa chûte, avec peine excusée,
Va d'un cirque nombreux éveiller la risée.
Mais loin de rejeter par un funeste effort
Ces liens importuns qui seuls le rendaient fort,
Que sa main plus sensée en resserre l'étreinte.....
Bientôt libre à la fois et de gêne et de crainte,
Il vole, et glorieux aux yeux de la beauté,
Fait briller sa souplesse et sa légéreté.

M. Dumast, heureux de pouvoir joindre en cette occasion la galanterie à la vérité, termine en reprochant à son aimable antagoniste d'attaquer la rime dont elle a fait souvent un si heureux emploi. Cessez, dit-il, de l'accuser, vous qu'elle a si bien servie.

Non, non, ne craignez pas d'accabler le génie,
Réservez tant de soin au vulgaire talent.
Lassé du moindre faix, Thersite chancelant
Succombe, et la pitié se mêle au ridicule.
Sous le fardeau d'Atlas je vois sourire Hercule!

LES VOEUX EXAUCÉS,

OU LE CHAT VOYAGEUR.

CONTE PAR M. DE CAUMONT.

Que je serais heureux si j'étais à demain!......
Que ne puis-je du jour prolonger la durée!
Si je voyais enfin ma fortune assurée!
Si j'étais général..... ministre..... souverain!.....
C'est ainsi qu'appelant des arrêts du destin,
Regrettant, désirant et critiquant sans cesse,
Bien des fous, dont pourtant on vante la sagesse,
Poursuivent le bonheur et trouvent le chagrin.
Oh! que j'aime bien mieux l'espèce fortunée
Qui, laissant l'avenir s'avancer à pas lent,
Sans songer au passé profite du présent,
Et végète au jour la journée!
Nuls soucis sur leur front ne sillonnent les ans,
Et lorsqu'au temps prescrit par l'ordre de la Parque,
L'inflexible Nocher les appelle en sa barque.....
Ils veillèrent en paix, ils s'endorment contens.
De cette heureuse insouciance,
Ce n'est pas qu'en tout point j'approuve les effets,
Et je n'ai d'en jouir jamais
Ni le désir ni l'espérance.

Mais à former de vains souhaits
Pourquoi perdre le temps d'un éclair d'existence?
Pour fixer le bonheur faut-il donc tant de frais?.....
N'envions pas tel sort qui nous semble prospère,
Et songeons que souvent, en proie à la misère,
Maintes gens périraient consumés de regrets,
Si l'Éternel en sa colère,
Exauçait leurs vœux indiscrets.

A quoi bon tout ce bavardage?
Hélas! je voulais l'éviter;
Mais avant de conter, un exorde est d'usage,
Il est fait, veuillez m'écouter.
J'ai lu dans certaine chronique,
Qu'en un coin de la Grèce antique,
Un Chat, penseur profond, vivait loin des humains.
Au fond d'une forêt, ce sage solitaire,
Parmi perdrix, lièvres, lapins,
Passait innocemment sa vie à ne rien faire,
Et chaque jour mangeait, pour se distraire,
Quelques-uns de ces bons voisins:
D'ailleurs, en ce séjour tranquille,
N'avoir point de querelle était chose facile;
Ce cher ami jamais ne pouvait avoir tort,
Car du pays il était le plus fort:
Nul renard près de là n'avait son domicile.

Tout allait pour le mieux quand, chez notre héros,
L'ennui, l'affreux ennui, monstre, fils du repos,
S'avisa de prendre naissance;
De cet hôte importun la funeste présence,
En un clin-d'œil, pour lui, changea tout à la fois.
Dès-lors il ne vit plus dans le calme des bois
Qu'un silence effrayant. Les ruisseaux, leur murmure
Lui causaient des vapeurs; sous ses mobiles toits
La rosée, au matin, outrageait sa fourrure,
Et la fraîcheur de la verdure
Altérait chaque jour le charme de sa voix.
Passe encor pour l'été; mais quand sur la bruyère
L'aquilon en sifflant ramenait les frimats,
Comment sortir de sa tannière
Sans risquer de gagner un rhume à chaque pas?
Oh! qu'il portait envie à ces fortunés Chats,
Dont jadis sa défunte mère
Lui contait longuement le paisible métier,
Et dont il descendait du côté de son père.
Bien logés, bien nourris, au coin d'un bon foyer,
Ils reposaient la nuit entière,
Et tout le prix de leur loyer
Consistait à faire la guerre
Aux rats, habitans du grenier.

A force de rouler ces pensers en sa tête,
Un beau jour notre ambitieux,

Las de vivre isolé dans sa sombre retraite,
Prétend aller jouir du sort de ses aïeux.
Adieu donc frais coteaux, adieu rians bocages,
Gazon où, dans ses jeux, s'égayait son jeune âge;
Vers vous en s'éloignant il tourne encor les yeux,
Hésite, court, revient, puis fuyant de ces lieux,
Sans regarder derrière il se met en voyage.
Quand le désir s'en mêle on fait bien du chemin !
Dès le soir notre pélerin,
Fatigué, haletant, le poil gris de poussière,
Trouve un de ces logis qu'appelaient ses souhaits :
Ce n'était rien qu'une étroite chaumière;
Mais l'espérance, en entrant la première,
Dans cet asile obscur lui fait voir un palais.

La nuit d'un crêpe noir enveloppait la terre;
Déjà, suspendant leurs travaux,
Les humbles habitans de ce toit solitaire,
Par le repas du soir commençaient leur repos.
Sur la table déjà tremble le frais laitage,
Et la douce vapeur d'un succulent potage,
Au nez du voyageur dit qu'il vient à propos.
Il entre en vrai sauvage, et plein de confiance,
Sans se faire prier prend sa place au banquet.
La chose, dira-t-on, n'a point de vraisemblance,
Car c'est chez les humains le premier pas qu'il fait,
Et n'ayant de leurs mœurs aucune connaissance,



Il aurait dû les craindre : étrange conséquence!
Comme nous, au contraire, ah! s'il les connaissait,
Il n'aurait pas tant d'assurance!
Quoiqu'il en soit, son air de probité,
Ses façons franches et naïves,
Aux yeux des modestes convives,
Passent pour amabilité.
A rester au logis il se trouve invité
Par les instances les plus vives,
Et pour ne pas s'y rendre il a trop de bonté.
Pendant toute une nuit le nouveau locataire
Se vit au comble de ses vœux;
Et le dieu du sommeil, de son aile légère,
Laissa tomber sur sa paupière
Les pavots bienfaisans et les songes heureux.
Le déjeûner, déjà, lui fut moins agréable;
Au lieu de le servir à table,
A terre, sans façon, on lui jeta ses mets;
Il n'avait plus l'appétit des forêts,
Et le repas lui parut détestable.
Le dîner valut moins; deux ou trois jours après,
Son odorat tout seul tâta de la cuisine:
Au bout du mois, si ses tendres amis,
Au travers de la porte, entrevoyaient sa mine,
Ils lui criaient soudain : aux souris! aux souris!

« C'est ma faute, dit-il; dans cette espèce humaine

J'aurais dû mieux choisir; mais j'ai pris les premiers
Que je voyais; ils sont pauvres, grossiers,
Et du bonheur, près d'eux, l'attente serait vaine,
Il fallait m'adresser au seigneur du domaine,
Dont ces gens-ci ne sont que les fermiers,
J'aurais trouvé des cœurs tendres, hospitaliers.
Courons-y de ce pas. » Il n'en eut pas la peine;
La dame du château, son fils encore enfant,
Passaient près de ces lieux sur un char éclatant,
Qu'entaînait un coursier rapide :
En ce moment, le voyageur fourré,
Pressait déjà le sol d'une patte timide;
On le voit, on s'arrête, on le croit égaré :
« De ce pauvre Raton c'est l'image fidèle;
Il aura son esprit, ses grâces et son zèle.
Emportons-le, maman. » On saisit à ce mot
Le piéton ravi; le char vole aussitôt,
Et du sein des cailloux fait jaillir l'étincelle.

Bon, pensait le rêveur, c'est fort bien commencé,
La suite y répondit : Au sein de la famille
Où le destin l'avait placé,
Grâces à ses talens, à sa mine gentille,
Il était tout le jour régalé, caressé;
C'était un modèle, un miracle,
Un véritable enfant gâté.

D'ailleurs, sur l'avenir, comme un petit oracle,
Par madame, souvent, il était consulté.
Doit-il faire beau-temps ? Sous la main qui le flatte,
Le manteau de Raton brille de mille feux;
Si la pluie à grands flots tombe du haut des cieux,
Raton sur son oreille avait passé sa patte,
Et d'une voix sonore accompagné ses jeux.
Jamais il ne mentait; aussi, pour récompense,
C'était à qui le fêterait.
De ce séjour à celui qu'il quittait,
Sans doute il goûtait fort l'heureuse différence.
Cependant il trouva, dans leur impatience,
Que ses petits amis brusquaient trop son réveil.
Voulait-il un moment se livrer au sommeil?
Rien, il fallait jouer. Par son intempérance
Venait-il par malheur à manquer d'appétit?
Paraissait-il un peu maussade?
Ce pauvre Chat était malade,
Les remèdes pleuvaient, il fallait qu'il en prît.
S'il avait pu jouir d'un peu de promenade;
Mais on craignait qu'au loin Raton ne se perdît;
Qu'un chat grossier ne le battît,
Et ne gâtât sa peau par quelqu'égratignure.
Lui-même sur ce point n'était pas sans terreur;
Car il apprit, par aventure,
Qu'en ces lieux, le chien du chasseur
Avait, sans y penser, le tout par gaîté pure,
Étranglé son prédécesseur.

Il avait cru connaître le malheur;
Il s'était plaint par habitude;
La contrainte, l'effroi, la sombre inquiétude,
Lui firent bientôt voir quelle était son erreur;
Et dès-lors, malgré soins, égards, sollicitude,
Le malheureux reclus maigrit à faire peur.
« Quoi! dit-il, je pourrais supporter ces entraves,
Et, dans ces lieux infortunés,
Des êtres tels que moi se verraient condamnés
A vivre en vils bouffons, à languir en esclaves?
Que ne puis-je exister au pays enchanteur
Où tous les ans un fleuve immense,
Dans un limon réparateur,
Répand la vie et l'abondance!
Tout mortel n'y serait que mon adorateur. »
Il est bon de dire au lecteur
Que ces grands mots, cette éloquence,
Étaient pillés à certain précepteur
Du peuple égyptien savant admirateur,
Qui donnait ses leçons souvent en sa présence.

A voir combler ses vœux il ne fut pas long-temps :
Le soir, pour respirer, on n'y prenait pas garde,
Raton, d'un pas léger et la griffe en dedans,
A sortir sur la porte, en tremblant se hasarde.
Un armateur qui retournait au port,
Des rats qui le rongeaient voulant faire justice,

Profite de l'instant propice,
Voit Raton, s'en empare et l'emporte à son bord.
Bientôt à l'haleine du Nord,
La voile, par ses soins, courbe son sein docile;
La rame fend les flots, et cédant à l'effort,
Sur l'onde, comme un trait, glisse la nef agile.

Quoiqu'il n'eût presque rien à perdre au changement,
Peu fait à l'humide élément,
Notre héros vivait dans la tristesse;
Mais qui peut peindre son ivresse
Lorsque d'un passager il apprit par hasard,
Que les bouches du Nil sont le but du voyage?
On arrive : d'un saut Raton sur le rivage
S'élance, et dans trois bonds disparaît au regard,
De son agilité, vous connaissez la cause :
Sur la terre, en insecte, il est las de ramper;
Il vole à son apothéose!
Hélas! à cet honneur il ne peut échapper.

Sous un palmier touffu qui domine la plaine,
Un moment pour reprendre haleine,
Le voyageur goûtait le sommeil le plus doux :
Un léger bruit l'oblige à rouvrir la paupière;
Et près de là, sur l'aride poussière,
Il aperçoit un vieillard à genoux,
Qui, d'un ton pénétré, lui faisait sa prière,

Tranchant de la divinité,
Le matois l'écouta d'un air de gravité,
Qu'au fond de l'ame il ne ressentait guère;
Et son pieux adorateur,
Les yeux baissés, tremblant de lui déplaire,
Ose solliciter la suprême faveur
De le loger chez lui s'il demeure sur terre.
Le dieu, comme l'on croit, fut facile à fléchir :
L'offre d'être adoré cause tant de plaisir!

Le voilà donc passant d'un obscur esclavage
Aux honneurs éclatans de la divinité,
Respirant à longs traits un doux tribut d'hommage,
Que bientôt il crut mérité.
Cet excès de félicité
Passa d'abord même son espérance;
Mais de cette heureuse existence,
Il aperçut bientôt le sinistre côté;
De mets pétris exprès de nectar, d'ambroisie,
Le Dieu gourmand pensait que sa table servie,
Exhalerait sans cesse un céleste parfum;
Et de l'astre du jour la course était finie,
Que le pauvre immortel rêvait encore à jeun.
Le lendemain, sa faim, par l'attente animée,
Lui fesait éprouver les maux les plus cuisans;
Pour l'assouvir, il déjeûna d'encens,
Dîna de souvenirs, et soupa de fumée.



Si seulement, sous ces riches lambris,
Quelque rat gros et gras avait osé paraître!
Mais on avait si bien soigné porte et fenêtre,
Qu'à travers de leurs ais étroitement unis,
N'aurait pu se glisser le nez d'une souris.
Il mourait; toutefois, à son heure dernière,
Par habitude encore, il soupirait des vœux.
« Si j'avais eu des sectateurs nombreux,
Ils auraient d'une offrande appuyé leur prière,
Et j'aurais pu m'asseoir à la table des dieux.
Si d'un temple...» Le sort devinant sa pensée,
Imterrompit la phrase commencée
En amenant le vieillard en ces lieux.
Le bon homme voyait son Dieu maigrir sans cesse;
Mais ne se doutant pas de la faim qui le presse,
(Les dieux, à son avis, ne pouvaient avoir faim.)
Il crut qu'il dédaignait un trop modeste hommage;
Et sur un riche palanquin,
Le cœur gros, l'œil en pleurs, sans tarder davantage,
Il le fit transporter en un temple voisin.

Jamais séjour plus beau ne s'offrit à la vue
Près du Porreau divin, de l'auguste Laitue,
On y voyait Apis, paissant dans les jardins,
L'Ibis à la mine pointue,
Le Crocodile aux regards assassins
Et la terreur de sa patrie,

Les neveux d'Anubis, ce modèle des chiens,
L'Ichneumon...... En un mot, des Dieux égyptiens,
C'était une ménagerie.

Là, grâce au bon régime, aux honneurs, au repos,
Raton qui n'avait plus que la peau sur les os,
Retrouva sa rondeur et sa mine fleurie.
Le ciel avait enfin accompli son espoir;
A l'abri des besoins, de l'affreuse contrainte,
Désormais il pourra sans crainte
Se laisser adorer du matin jusqu'au soir.
Et voilà le bonheur! Dès qu'il fut hors d'affaire,
En Chat qui sait son monde, il pensa, par bon ton,
Qu'à chaque Dieu, son compagnon,
Il avait, sans tarder, une visite à faire;
Et l'on doit présumer, par plus d'une raison,
Qu'au puissant Crocodile il offrit la première.
Son abord lui déplut; avec civilité
Il lui dit cependant comme il se félicite
De pouvoir partager, avec tant de mérite,
Les honneurs, les profits de la divinité:
Le bonheur de jouir de sa société
Est un sort si digne d'envie,
Qu'en tout temps il sera flatté.....
Raton en était là quand l'aimable amphibie,
Ouvrant un gouffre énorme, en un seul coup de dent,
Du complimenteur imprudent
Termine les projets, le discours et la vie.

Tous ses vœux exaucés causèrent son malheur ;
Mes amis, profitons d'un si funeste exemple,
Et, cherchant le repos au fond de notre cœur,
Laissons le soin du reste au puissant protecteur
Dont l'œil, du haut des cieux, nous suit et nous contemple ;
Mieux que nous il saura nous conduire au bonheur.

LE SAVOYARD ET L'OURS.

ANECDOTE LORRAINE,

PAR M. DE CAUMONT.

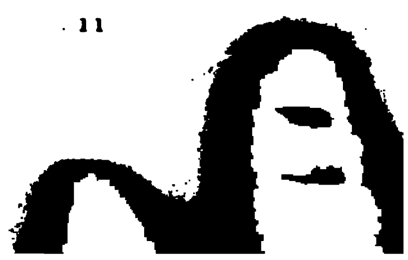
FAIBLES mortels, sur vos yeux la folie
Dès votre enfance attachant son bandeau,
Vous égare sans cesse aux chemins de la vie,
Et guide encor vos pas aux portes du tombeau!
C'est elle qui, pour vous, prodiguant les chimères,
Repaît de biens imaginaires
Votre crédule vanité;
C'est elle dont la voix vous décerne l'empire
Du globe, où, tels qu'un songe enfant d'un vain délire,
Bientôt vous aurez existé!...
Mais vainement votre éloquence
Des noms les plus pompeux a paré vos défauts,
Je trouve, chez les animaux,
Des êtres dont l'instinct passe votre science:
Je vois, chez la fourmi, la sage prévoyance,
Dans le rusé renard, les finesses de cour;
Les lions, du héros m'offrent le caractère,
Et peut-être chez eux, pour briller au grand jour,
Maint Achille ignoré n'attend plus qu'un Homère!
Mais, en talens c'est peu de nommer vos égaux
Ces favoris de la nature,
Et l'espèce la plus obscure

Bien souvent, en vertus, vous offre des rivaux.
« Eh quoi, me direz-vous, dans l'ardeur qui vous guide,
» Transfuge de l'humanité,
» Vous soutiendrez que l'Ours à l'allure stupide
» Peut loger en son sein la générosité! »
Oui l'Ours, et pourquoi non? voit-on toujours les grâces
Servir d'escorte à la bonté?
Dans le récit d'un fait à l'histoire emprunté
Daignez suivre un instant mes traces,
Je vous promets la vérité.

Au temps où sur les bords que la Meurthe féconde,
Réné, le bon Réné fesait chérir ses lois,
Un Prince, trop fameux par les sanglans exploits
Dont il fit retentir le monde,
Répandit en ces lieux le meurtre et la terreur!
En proie à la famine, en ces momens d'horreur,
La capitale enfin allait être asservie,
Lorsqu'à l'appel sacré du devoir, de l'honneur,
Les fils de l'antique Helvétie,
Secondant des Lorrains le généreux effort,
Aux rangs des Bourguignons vinrent jeter la mort.
Depuis cet heureux jour qui vit fuir les alarmes,
L'Ours, dont les traits hideux figuraient dans les armes
De ces guerriers libérateurs,
Loin d'inspirer l'effroi, porta dans tous les cœurs
Un souvenir rempli de charmes;

Et sous le toit pompeux par le Prince habité,
Dès lors, gage vivant de l'antique alliance
Maint Ours, bien à regret perdant sa liberté,
Reçut des mains de la reconnaissance
Une triste hospitalité.

De ces nombreux reclus vous esquisser l'histoire
N'est pas mon projet aujourd'hui :
Je dirai seulement, et l'on pourra m'en croire
Qu'après avoir vécu sans gloire,
La plupart moururent d'ennui.
Enfin dans le palais de Léopold-le-Sage,
Un de leurs épais successeurs
Du fond de ses forêts réduit en esclavage,
De la cage, à son tour, recueillit les honneurs.
Masco, c'était son nom, peu fait pour les grandeurs,
Au milieu de la cour gardait le ton sauvage
Et certaine sévérité
Que gens grossiers et sans usage
Tout bonnement nomment férocité.
Si, devant son manoir un passant arrêté,
Sur le lourd montagnard jetait un œil timide,
Soudain, Masco blessé de la témérité
Grinçait en grommelant une dent homicide,
Et l'indiscret fuyait épouvanté.
La crainte qu'il causait dans peu fut si complète
Qu'aussitôt que le moindre enfant



S'avisait de crier, la menace était prête
C'était le méchant Ours qu'on nommait à l'instant
En répétant: prenez garde à la bête!
Cependant en ces lieux versant les noirs frimats,
Régnait alors l'hiver le plus terrible
Dont le souffle jamais ait glacé nos climats.
La famine au teint pâle accompagnait ses pas
Et l'affreux désespoir suivant le couple horrible
Pour ressource, au malheur apportait le trépas.
Dans un asile obscur cédé par l'indigence,
Gémissait sous le poids de sa triste existence
L'un de ces utiles enfans
Qui des monts de Savoie, au retour des autans,
Vont vendre leurs travaux à l'heureuse opulence;
Pourtant, plein de courage au milieu des douleurs
Sans se plaindre, en héros, il souffrait sa misère,
Et Michel ne versait des pleurs
Qu'en songeant qu'il mourrait sans embrasser sa mère.
Une nuit, que le vent du nord
En son séjour glacé redoublant de furie
Dans ses sens engourdis allait porter la mort,
L'infortuné Michel, par un dernier effort,
Voulut encore tenter de prolonger sa vie.
La loge de l'Ours prisonnier,
Bien à l'abri de la tempête,
Comparée au désert de son affreux grenier,
Offrait à ses regards la plus douce retraite:

Morfondu, grelotant, il s'y traine à tâtons
Et les barreaux entr'eux offrant assez d'espace,
Michel sans crainte, sans soupçons,
Près du fier étranger s'insinue et se place.
Troublés dans leur premier sommeil
Les gens d'humeur atrabilaire
Ont toujours un fâcheux réveil!
Aussi, dans cet instant, qui peindrait la colère
Du terrible hôte de ces lieux?
Il se lève, il mugit, et d'un bras furieux
Va venger son repos, punir le téméraire;...
Mais à l'aspect du faible enfant
Qui d'un accent timide implore sa clémence,
Et tombe à ses genoux tremblant,
De la douce pitié Masco sent la puissance;
Ces bras, où dans sa rage il allait étouffer
L'innocent objet de sa haine
Le pressent maintenant, et de sa tiède haleine
Le bon Ours sur son sein cherche à le réchauffer.
Après des soins si doux vous devinez, je pense,
Que des nouveaux amis le sommeil fut parfait;
Michel était bercé par l'heureuse innocence,
Masco dormait sur un bienfait!

Le lendemain, sitôt que la lumière
Teignit les bords de l'horison,
L'enfant, sans l'éveiller quitta son compagnon



Et la cabane hospitalière.
D'une nuit de repos ses bras étaient plus forts,
Aussi des noirs circuits de sa route secrète
La suie à pleines mains tombait sous ses efforts,
Et le travail fini, de plus joyeux accords,
Sur le sommet des toits ornaient sa chansonnette.

Aux murs de la cité quand la paisible nuit
Eut déployé son voile sombre,
Michel, à la faveur de l'ombre,
Au gîte protecteur revint encor sans bruit.
Il était temps : déjà dans son inquiétude
Masco, de son retonr accusait la lenteur;
Vivre isolé naguère était son habitude,
Mais du plaisir d'aimer il connaît la douceur,
Et désormais il craint la solitude.
Enfin Michel parait; de frivoles discours
Des transports du reclus affaibliraient l'image,
Et les humains, d'ailleurs, en leur langage,
Traduiraient mal, hélas, la franchise de l'Ours!
Non content de coucher son petit camarade,
Le maître du logis, après mainte embrassade,
Lui montra qu'à sa table il aurait à souper.
Des besoins de son hôte, heureux de s'occuper,
Plus sobre qu'à son ordinaire,
Ce jour, le bon Masco de son ample repas
Avait, pour son ami, pris le soin de distraire

Les morceaux les plus délicats.
Depuis longtemps Michel ne dînait guère,
Aussi, bien loin de refuser,
Sur l'heure il profita de l'aimable surprise
Qu'on avait voulu lui causer.
La chère n'était pas exquise,
Mais quel régal n'est pas parfait
Quand l'appétit, l'amitié, la franchise,
Président au joyeux banquet!
Le repas terminé, nos deux amis, en songes,
Retrouvèrent dans leur sommeil
Le plaisir pur qui sans mensonges
Les attendait à leur réveil.

Longtemps, dans ce bonheur suprême,
Le couple uni vit écouler ses jours :
Le bonheur embellit toujours !
Déjà Masco ne semble plus le même;
Avec chacun des spectateurs nombreux
Qui s'attroupaient devant sa cage,
Le solitaire autrefois si sauvage
Devenait presqu'affectueux ;
Mais si des vêtemens d'une couleur obscure,
Des dents d'ivoire, un teint un peu chargé
Lui rappelaient la mine, la tournure
De son aimable protégé,
C'étaient des bonds, des yeux, une tendresse,



Qui fesaient répéter sans cesse :
Oh mon Dieu comme il est changé !

De l'Oreste à longs poils, le Pilade fidèle,
Michel, de son côté bien logé, bien nourri
Se paraît chaque jour d'une santé plus belle
Au fond de l'asile chéri ;
Et déjà sur les lis de son joli visage,
De la suie on voyait s'éclaircir le nuage
Sous les baisers de son ami.
Hélas nul ici-bas n'est heureux qu'à demi,
Et les jours les plus beaux sont troublés par l'orage !

Un certain soir le cuisinier
Du souper, par mégarde ayant oublié l'heure,
Ne parut que la nuit dans l'obscure demeure
De son vorace prisonnier.
Il pensait que Masco, ravi de sa présence,
Après une longue abstinence,
Sur ce repas tardif s'élancerait joyeux ;
Mais en vain du festin il montre l'abondance :
Immobile en un coin, l'Ours, d'un œil furieux,
Semble au bruyant valet commander le silence ;
Un enfant contre lui doucement appuyé,
Sommeille sur le sein de l'animal farouche ;
Et, fils d'un souvenir, voltige sur sa bouche
Le sourire de l'amitié !
De cette étrange scène, historien fidèle,

L'observateur ému se retire sans bruit,
Et, malgré l'ombre de la nuit,
Dans le palais en répand la nouvelle.
Parmi les courtisans il est si peu d'amis
Qu'on traita ce récit de fable,
Et que pour admirer ce bienfait incroyable
Maints témoins près de l'Ours bientôt furent admis.
Tout entier à Michel, Masco voit avec peine
Ces nombreux spectateurs en son étroit domaine,
Et jusqu'au retour du soleil,
Veillant sur son ami, retenant son haleine
En son geste il leur dit : respectez son sommeil !

La sombre nuit enfin terminant sa carrière,
Dès les premiers accens de l'oiseau du matin,
L'enfant soupire, baille, et d'un œil incertain
Cherche la naissante lumière.
Mais de quels mouvemens n'est-il pas agité
A l'aspect imprévu de la foule attentive
Dans laquelle il croit voir en sa terreur naïve
Les juges, les vengeurs de sa témérité ?
Il implore à genoux leur générosité,
Tandis que le bon Ours le flatte, l'encourage,
Et de soins plus pressans sagement occupé
Quitte Michel, revient, lui montre le potage
Et lui répète en son langage :
Mange donc, tu n'as pas soupé !

On conçoit aisément que cette nuit de gloire
Des deux amis termina le bonheur,
Et que du bon Masco le prince protecteur,
Ému par le récit de leur touchante histoire,
De Michel à son tour devint le bienfaiteur.
Dès lors l'aimable enfant nagea dans l'abondance
Au milieu du fracas d'une brillante cour;
Mais pour qu'il prît le ton de ce nouveau séjour
De revoir le pauvre Ours il reçut la défense.
Hélas il préférait les soins de l'indigence
Aux présens dédaigneux d'une froide pitié,
Et le triste Michel, en sa reconnaissance
Souvent sur le duvet qu'étale l'opulence
Regrettait en pleurant le sein de l'amitié.
Fléaux toujours croissans de sa nouvelle vie
Les soucis destructeurs, la brûlante insomnie,
Se joignant aux chagrins dont il est obsédé,
Sous leurs coups redoublés Michel enfin succombe
Et bientôt descend dans la tombe
Où Masco l'avait précédé.

Dans ce récit sans art, comme sans imposture,
Nous voyons que le Créateur,
Sous la plus bisarre figure,
Cache par fois le meilleur cœur.
A la beauté, séduisante chimère,

Craignons donc.... mais hélas d'une morale austère
Pourquoi chercher au loin des exemples nouveaux ?
Nous corrigerons-nous par de vaines images
Quand bien souvent nos propres maux
Ne peuvent nous rendre plus sages ?

Ouvrages adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages, en 1816, 1817, 1818.

Journal général de médecine française et étrangère ou Recueil périodique des travaux de la Société de médecine de Paris.

Bulletin des Sciences médicales, par les Membres du Comité central de la Société de médecine du département de l'Eure, envoyé par M. Delarue, Secrétaire, Associé.

Annales de l'Agriculture française, par M. M. Tessier et Bosc, envoyées par son Ex. le Ministre de l'Intérieur.

Précis des travaux de l'Académie de Dijon, pendant le cours de 1817.

Observations sur le Rathania, par M. De Laruelle.

Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Rouen.

Mémoire de la Société royale et centrale d'agriculture, 1816.

Travaux de la Société de médecine de Marseille, 1817.

Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane, par M. Grégoire, Associé.

Notice sur le Pin Laricio de Corse.

Mémoire sur le blé de maïs, par M. BOTTIN, Associé.

Analyse des travaux de l'Académie royale des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut.

Précis sur la navigation intérieure, par M. GIRARD.

Ode sur la Poésie, par M. BIGELOT.

Satyre sur le dix-huitième siècle, par M. BIGELOT, rapport par M. DE CAUMONT.

Mémoire manuscrit sur les tombaux de la Maison de Lorraine, par M. le Comte DE FOUCAULD, Associé.

Traduction française des OEuvres d'Hyppocrate, par M. DEMERCY, Associé. — Rapport par M. *Lamoureux* aîné.

Mémoire de l'Académie de Marseille, tomes 5, 6 et 7.

Travaux de la Société d'émulation de Cambray, en 1817.

Herminie, poëme, par M. DE LACROIX.

Les Soirées d'hiver, par M. DEPPING, Associé.

Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Rouen.

Séance publique de l'Académie des Beaux-Arts.

Précis de la constitution médicale du département d'Indre et Loire.

Monumens des Arts de la ville de Dijon, par M. GIRAULT, Associé.

Compte rendu de la Société d'histoire naturelle et arts de Lyon, par M. GRONIER.

Notice sur un nouvel engrais, par le même.



Ode sur le rétablissement de la Statue de Henry IV, par M. Mollevaut, Associé.

Séance publique de la société d'émulation de Rouen 1818.

Description des machines et procédés scientifiques qui ont obtenu des brevets d'invention, envoyés par son Exc. le Ministre de l'Intérieur.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine et Oise.

Rapport fait au Comité de vaccine, en 1816.

Manuel de Piété à l'usage des hommes de couleur, par M. Grégoire.

Mémoire de l'Académie de Marseille, tomes 10 et 11.

Précis des travaux de l'Académie de Rouen, en 1817.

Notice biographique sur M. *Villars*, par M.r Ladoucette, Associé.

Notice biographique sur M. *De Marnesia*, par le même.

Notice biographique sur M. d'Etigny, par le même.

Voyage dans le département de la Roër, par le même.

Précis topographique et géologique, sur l'ile de la Martinique, par M. Moreau-de-Jonès, Associé.

Des Garde-malades et de la nécessité d'établir pour elles des cours d'instruction, par M. Grégoire, Associé.

Phases poétiques.

Séance publique de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne, 1817.

Entrée solennelle de la Reine Éléonore à Dijon, par M. Girault, Associé.

Rapport fait à la Société de médecine établie à la Nouvelle-Orléans, sur la Fièvre jaune qui a régné aux États-unis, en 1817, par M. M. Gros et Gérardin, Associés.

Agronome français, par M. Rouzier-de-la-Bergerie.

Compte rendu des travaux de la Société royale des sciences et belles-lettres de Lyon, 1817 et 1818.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. *Nicolas*, ancien Professeur à l'Université de Nancy, Associé de l'Institut et membre de l'Académie de Nancy, par M. Boissard.

Mémoires de la Société d'agriculture et arts du département de la Seine, 16.e année.

Séance publique de la Société de médecine de Marseille.

Des Juifs au 19e siècle, par M. Bail.—Rapporteur M. *Maffioli.*

Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Seine, en 1817.

Instruction sur la panification du blé avarié.

Instruction sur les plantes qui peuvent être reçues par les terres que les pluies d'automne ont empêché d'ensemencer.

Avis sur les procédés de culture de la pomme de terre.

Mémoire sur la distillation des pommes de terre, par M. Bottin, Associé.—Rapporteur, M. *Mandel.*

Mémoire sur l'Administration du sel aux animaux, par le même.

Annuaire de la Société royale et centrale d'agriculture, en 1817.

Instructions sur les meilleurs moyens de conserver les pommes de terre, et sur la pourriture des bêtes à laine.

Mémoires de l'Académie de Marseille, tomes 8 et 9.

ERRATA.

PAGE 17, les souvenirs glorieux de ses pères, *lisez*, les souvenirs glorieux à nos pères.

Idem. 38, ligne 14, et sel acide en soluble, *lisez*, en sel acide soluble.

Idem. 43, ligne 27, aidée la chaleur, *lisez* aidé de la chaleur.

Idem. 63, ligne 25, prescrit, *lisez* proscrit.

Idem. 70, ligne 1.re, méridionale et le plus agréable, *lisez* méridionales et les plus agréables.

Idem. 90, ligne 11, Ou, *lisez* ou.

Idem. 118, ligne 12, éloignés notre, *lisez* éloignés de notre.